

CENTRE AVERROES

c/Alpha Concept - 47, rue des Francs-bourgeois - 75004 Paris - tél:271.08.12



MAGHREB

REVUE

DE

PRESSE

N°7 Mai 1984

Sommaire

Algérie 3

Libye 18

Maroc 35

Mauritanie 50

Tunisie 51

Conflit du Sahara 59

Relations inter-maghrebines 63

Publications depouillées

- AFRIQUE - ASIE
- AFRIQUE - DEFENSE
- LE CANARD ENCHAINE
- JEUNE AFRIQUE
- JEUNE AFRIQUE/ECONOMIE
- LIBERATION
- LE MATIN DE PARIS
- LE MONDE

ALGERIE

JEUNE AFRIQUE N° 1217 — 2 MAI 1984

Le contentieux
s'alourdit avec l'Espagne
au sujet du gaz.

A prendre ou à laisser

Merzak Meneceur

Les relations commerciales algéro-espagnoles sont-elles en train de tourner au vinaigre ? Il semble bien que oui. Le 11 avril, un consortium de constructeurs espagnols a annoncé que le gouvernement algérien renonçait à lui faire édifier un important barrage. Douze milliards de pesetas (30 milliards de F CFA) échappent de ce fait au dit consortium composé des groupes Agroman, Entrecanales et Huarte.

De toute évidence, la décision algérienne n'est pas consécutive à des restrictions budgétaires. Mesure de rétorsion, semble-t-il, dont la cause est à rechercher au niveau du gaz algérien, celui-là même qui, en raison de désaccords sur la revalorisation de son prix, a troublé la sérénité des relations algéro-françaises de 1979 à 1981, et algéro-italiennes de 1980 à 1982.

Pour comprendre ce qui ne va pas aujourd'hui entre Alger et Madrid, il faut remonter à 1975. Cette année-là, la Sonatrach (algérienne) et l'Enagas (espagnole) signent un contrat aux termes duquel l'Enagas achètera chaque année 4,5 milliards de m³ de G.N.L. algérien. Autant que la compagnie américaine Panhandle (qui a suspendu ses enlèvements le 12 décembre 1983). Autant que Distrigas (Belgique), mais moins que Gaz de France (9 milliards de m³/an) et que la Snam (Italie), qui enlève 8,4 milliards de m³/an et qui devrait importer 12,15 milliards de m³/an à partir de 1986.

Le contrat de 1975 avec Enagas comporte deux autres clauses importantes : la révision du prix du gaz tous les quatre ans, et le *take or pay* qui exige de l'acheteur le paiement intégral des quantités prévues, même s'il n'a pas procédé à leur enlèvement. Or, l'Espagne, très vite, ne semble pas décidée à

enlever les quantités stipulées dans le contrat. En 1979, Enagas obtient des Algériens un réaménagement du programme d'enlèvement, en raison du retard pris dans l'extension du réseau gazier espagnol. Mais en 1982 et en 1983, la Sonatrach constate que l'Enagas n'enlève que 1,5 milliard de m³/an. Motif : modification de la politique énergétique de l'Espagne, qui ne veut du gaz que pour 3 % de sa consommation globale (contre 15 à 20 % dans les autres pays européens). Conflit de plus en plus aigu, activé par le problème de la révision des prix, sur lesquels on n'est pas non plus d'accord. L'Algérie entend que le prix payé par les Espagnols soit aligné sur les prix européens (ce à quoi l'Espagne s'était engagée, affirment les Algériens), mais en 1982 Alger n'encaisse de Madrid que 3,85 dollars par million de B.T.U., alors que la France paye 4,92 dollars.

Le contentieux devient peu à peu si lourd que le vice-président du gouvernement espagnol, Alfonso Guerra, débarque à Alger le 24 mars 1983 et propose que les négociations sur le gaz soient menées à l'échelon des deux gouvernements. Ce qui est fait. Mais au terme d'un nombre considérable de réunions, on aboutit le 15 mars dernier à un échec. Les positions des deux partenaires sont restées constamment divergentes.

Pour les Algériens, il existe un contrat librement consenti et il convient de le respecter dans toutes les clauses. L'Espagne est donc invitée à appliquer le *take or pay* pour mettre fin au préjudice financier, et à s'aligner sur les prix du marché européen. Les Espagnols affirment être disposés à satisfaire cette dernière exigence, mais demandent qu'Alger accepte de remettre en cause le contrat de 1975

sur deux points : baisser la quantité à enlever à 1,5 milliard de m³/an et oublier la fameuse clause du *take or pay*. Madrid, en outre, ne veut pas entendre parler de compensation financière, même si ses négociateurs ont avancé la somme de 50 millions de dollars, jugée dérisoire par les Algériens, qui évaluent leur manque à gagner à 500 millions de dollars.

La presse des deux pays s'est bien entendu emparée de l'affaire. Pour *El Pais*, quotidien madrilène, Alger a un comportement « *irréductible et intransigeant* ». Réponse d'*El Moudjahid* : « *Tous les acheteurs liés par contrat à la Sonatrach et qui refuseraient de l'honorer se heurteraient à la riposte d'un pays qui ne ménagera aucun moyen pour défendre ses intérêts.* » C'est cette riposte, précisément, que le consortium espagnol précédemment cité vient de subir. *ABC*, autre journal de la péninsule ibérique, écrit en substance à propos de cet épineux problème, le 8 avril, qu'il est temps pour l'Espagne de trouver le moyen de négocier sérieusement, si elle ne veut pas perdre un marché dans lequel elle est déjà fort bien introduite. ■

la formation en question

De notre correspondant particulier
FARRAH ZIANE

Pléthore en médecine, manque dans les autres secteurs scientifiques et technologiques : le déséquilibre risque d'être payé cher.

L'université algérienne s'emploie à rectifier le tir.



Abdelhamid Brahimi
Assurance sur la... survie

« **I**l faut que notre système de formation s'adapte aux besoins économiques et sociaux et aux dures batailles du monde actuel, caractérisées par un perpétuel renouvellement des techniques et de la technologie. » Ces propos, souvent entendus dans les milieux de l'enseignement et de la recherche scientifique, viennent de connaître une consécration officielle. D'abord par le Premier ministre, Abdelhamid Brahimi, qui a déclaré, le 22 mars, au

cours d'une conférence de presse, qu'il était temps de lever la confusion entre les exigences de la planification et la démocratisation de l'enseignement. « *La démocratisation de l'enseignement, a-t-il dit, consiste à donner à tous les enfants les mêmes chances d'accéder à la formation. Après, les meilleurs doivent réussir. Ce n'est pas de l'élitisme, mais il s'agit d'élever le niveau technique et culturel au sein de la société algérienne. Et puis, nous devons nécessairement conformer la formation aux besoins pour ne pas "produire" des cadres qui seront condamnés au chômage.* »

La deuxième consécration a été orchestrée, à la télévision, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. A deux reprises, en effet, Abdelhak Brerhi est venu expliquer aux téléspectateurs à la fois les mesures prises depuis 1981 pour une réadaptation progressive de la formation et les dispositions envisagées dans la perspective de l'horizon 2000.

A la base d'un tel redéploiement, un certain nombre de constats. Le premier, de taille, c'est que l'Algérie, dont les programmes de développement sont très importants, manque sérieusement de techniciens et de techniciens supérieurs dans tous les domaines. Pour le Premier ministre, l'enseignement secondaire est franchement dépassé. Point de passage obligé pour l'accès à l'université, ce secteur s'est progressivement rééquilibré, depuis l'indépendance, mais il ne consacre pas la part qui revient à l'enseignement technique. Très classique, il contribue à générer des déséquilibres au niveau de la formation universitaire. Par exemple, sur 130 000 candidats au baccalauréat l'an dernier, il y avait 56 000 inscrits en sciences et 11 000 en mathématiques. Or les options universitaires exprimées par les bacheliers s'orientent essentiellement vers la médecine.

« *On ne peut quand même pas laisser tout le monde "faire médecine" et négliger les autres disciplines, techniques et technologiques, qui constituent des exigences du développement.* »

Curieusement, alors que les étudiants en médecine sont en surnombre, l'Algérie continue de manquer de spécialistes. Deux explications à cela : beaucoup d'étudiants prolongent très largement la période de formation, au point de devenir ce qu'au ministère de l'Enseignement supérieur on nomme des « carriéristes ». D'autre part, face à la limitation des débouchés et aux difficultés de la spécialisation, une grande partie d'entre eux optent pour la filière de la médecine générale. Pour le ministère, il faut dépoussiérer tout cela. D'abord, en limitant, dès 1987, les effectifs à 2 000 inscriptions par an durant les

deux décennies à venir ; ensuite, en ouvrant de nouvelles filières pour répondre aux besoins, notamment par le développement des sciences vétérinaires et de la pharmacie industrielle. L'objectif tracé par le gouvernement est, dans le cas des sciences médicales, d'arriver à une « formation médicale davantage maîtrisée, mieux répartie sectoriellement et géographiquement et concrétisant, à la source, dans la structure même du cursus, l'option de service hospitalier liée à un choix social ».

Evolution

Cela dit, dans le redéploiement de la formation universitaire, la médecine n'est pas la seule concernée. Les sciences sociales vont connaître une véritable révolution : ouverture de filières nouvelles dans les domaines artistique et culturel, du sport, de la communication ; réorientation aussi des formations traditionnelles vers une application concrète et rapide des connaissances... « *Pourquoi, s'interroge le Premier ministre, n'enseigneraient-on que la théorie en sciences économiques ? C'est bon, la théorie, c'est utile ; mais il faut aussi enseigner la gestion, la planification, l'administration...* » Enfin, la formation en technologie et en sciences biologiques et de la terre devra connaître un intense développement dans les décennies à venir pour répondre aux besoins, notamment au niveau de l'agro-alimentaire, et pour parer au danger de la domination et du chantage technologiques.

Avec l'entrée de la formation dans l'ère de la planification et de la rigueur, l'université algérienne entreprend une mutation de longue haleine. Elle contrariera certainement quelques mentalités figées dans le confort tranquille d'une vision simpliste de l'université, qui ne comprennent pas que dans une société en révolution, l'université doit sans cesse s'adapter et participer à cette transformation. Pour le Premier ministre, qui traduit les orientations du président Chadli, si l'avenir de la société est en jeu — et c'est le cas —, le gouvernement doit faire l'économie d'un populisme facile qui tourne le dos aux réalités amères du siècle. Le système de formation doit préparer coûte que coûte l'encadrement qualifié, capable de diriger une société moderne qui évolue déjà — et qui évoluera davantage après le pétrole et le gaz — dans un environnement difficile, où le développement est le résultat de luttes quotidiennes.

En optant pour l'adaptation et la revalorisation de son système éducatif, la société algérienne prend donc une assurance sur la... survie. Son mérite est de le faire à temps.

F.Z.

QUESTION A

MICHEL JOBERT



Jeune Afrique : Le bureau politique du FLN vient de réaffirmer les options de l'Algérie en politique étrangère : soutien au Polisario, à l'ANC et à la SWAPO ; attachement à la cohésion de la résistance palestinienne ; solution négociée du conflit Iran-Irak, etc. Au-delà des mots, l'ère Chadli vous paraît-elle, en ce domaine, plus marquée par la continuité que par le changement ? En particulier, comment l'Algérie vous paraît-elle se mouvoir par rapport à ses voisins du Maghreb ?

Michel Jobert :

Il n'est pas indifférent, en effet, qu'une instance politique aussi importante que l'est, en Algérie, le Bureau du FLN, affiche publiquement les analyses et les déterminations des dirigeants sur les affaires extérieures. On ne s'étonnera pas qu'entre le proche et le lointain les attitudes soient similaires, car elles découlent d'une analyse générale sur le Tiers monde, sur la présence des super-puissances, sur les conjonctions nécessaires en Afrique et dans le monde arabe. Il n'est pas surprenant que des missions récentes aient été envoyées par conséquent en Union soviétique, aux Etats-Unis, en Inde et dans plusieurs pays arabes et africains.

Mais il existe aussi une filiation évidente entre la politique intérieure et la politique étrangère. Pour faire droit à l'interrogation que vous ne cessez de m'adresser sur la continuité et le changement de « l'ère Chadli », je noterai que le passage du communiqué du FLN sur l'Amérique latine est peut-être éclairant. Il réaffirme l'attachement de l'Algérie au respect du droit de chaque peuple au libre choix de son propre système de développement économique et social. Un peuple est souvent conduit instinctivement à reconnaître aux autres ce qu'il ressent pour lui-même. J'ai déjà eu l'occasion, pour *Jeune Afrique*, d'analyser les inflexions récentes de la politique économique algérienne. Ils sont

intéressants puisqu'ils ajoutent aux analyses doctrinales suffisamment d'empirisme et d'incitations à l'initiative pour que l'action gouvernementale soit à la fois réaliste, diverse, et adaptée aux multiples niveaux de l'activité. Vous voyez que deux lignes seulement sur l'Amérique latine me font pressentir plus de virtualités que je ne le devrais !

Sur le Moyen Orient et la guerre irano-irakienne, l'Algérie a un mérite particulier à réaffirmer ce qui, au fil du temps, peut paraître une banalité. Mais la conviction de l'analyse a d'autant plus de force à être répétée quand les situations s'enlisent, tout en se modifiant souterrainement. On se souvient, bien sûr, du rôle de premier plan que l'Algérie a voulu jouer, en vue d'une conciliation, dans le conflit entre l'Irak et l'Iran. Comment ne pas évoquer le rôle de M. Mohamed Ben Yahya, si tragiquement éprouvé sans jamais renoncer à ce qu'il considérait comme un devoir et si tragiquement abattu au cours d'une nouvelle mission de bons offices.

Quant à la question israélo-palestinienne, elle n'a cessé de se compliquer dans le tragique et l'excès. D'une part, les improvisations de la diplomatie américaine, entraînant derrière elle, hélas trop souvent, celle de la France, ont montré une profonde incompréhension des conditions d'une paix dans cette zone du Moyen-Orient. En soute-

nant, en effet, contre tout bon sens, l'accord israélo-libanais de 1983, consécutif à l'invasion israélienne au Liban de juin 1982, cette politique a plongé le Liban plus profondément encore dans le bain de sa désintégration.

De ces drames multipliés, deux certitudes ont surnagé : la première est, pour les Etats-Unis, qu'ils ne peuvent impunément faire la politique d'Israël contre les droits des Palestiniens et la conscience du monde arabe, malgré les multiples tensions internes de celui-ci. Mais le prix payé par cette politique imprudente a été de compromettre les chances que pouvait représenter le Plan de Fès. La seconde certitude tient dans l'affirmation nouvelle de l'« arabité » du Liban, telle qu'elle fut affirmée après les débats confus de la conférence inter-libanaise de Genève.

Il est par ailleurs normal et significatif que l'Algérie réaffirme sa « *solidarité pleine et entière* » à la cause palestinienne, alors que celle-ci est recrudescence d'épreuves, en elle-même comme dans sa lutte extérieure. Cette prise de position, si elle ne peut suffire à dissiper tant de confusion, est au moins de nature à ne pas les accroître, à une époque où de tels soutiens explicites à la résistance palestinienne ont été rares ou précautionneux. Sans doute ici, apercevez-vous aisément la continuité.

J'en dirai autant sur la position algérienne concernant l'Afrique australe, attitude constante, mais qui prend plus de relief après les récents accords entre l'Angola, le Mozambique et l'Afrique du Sud.

Venons-en maintenant à ce que j'ai la faiblesse de considérer comme l'essentiel : le Maghreb. Peut-être vous paraîtra-t-il paradoxal que je vous parle aujourd'hui de l'unité maghrébine, alors que les tensions régionales sont devenues par trop une habitude de comportement. Mais je pense que l'unité du Maghreb procède fondamentalement des différences de celui-ci par rapport à ce qui l'entoure de près ou de loin : Méditerranée et Europe, Afrique et (ne bondissez pas) monde arabe. Il faudra donc que, de la conscience encore vague de ces différences si fortes avec l'extérieur, naisse une démarche neuve qui transcendera la politique de distanciation précautionneuse des Etats et l'interprétation peut-être plus nuancée que les hommes publics essaient de leur donner, sans grand succès jusqu'ici. Après les déclarations prometteuses de

l'année 1983, on voit bien que la politique traditionnelle reprend ses droits. Et, à ce stade, il est intéressant de s'interroger : **est-ce par tactique ou par conviction ?** Au moment où vous me posez cette question, le ministre des Relations extérieures français se rend, successivement, à Fès pour rencontrer le roi Hassan II, et à Alger pour une conversation avec son collègue, M. Ahmed Taleb Ibrahim. En France, des esprits malicieux disent qu'on a surtout parlé du Tchad... Officiellement, on s'est surtout préoccupé du conflit du Sahara occidental, toujours pendant, toujours entretenu. On sait d'autre part que les Marocains étendent le mur défensif dont ils se protègent contre les incursions du Polisario et cela, jusqu'à la frontière mauritanienne. Cette extension de la politique militaire marocaine poursuivie dans la région de Zaak vise évidemment à placer le Maroc dans une meilleure position, politique aussi.

Ainsi, d'une part, le communiqué du FLN réaffirme la position de l'Algérie sur le conflit du Sahara occidental, fondé sur la « *reconnaissance du fait national sahraoui et sa réalité internationale* » et la « *nécessité de l'application générale de la résolution du XIX^e Sommet de l'OUA* ». En même temps, le Bureau rappelle « *la disponibilité de l'Algérie à œuvrer dans le respect [...] en vue de rapprocher les peuples frères du Maroc et du Sahara occidental et de*

favoriser ainsi une solution négociée. » Si l'on en croit une dépêche de presse, M. Cheysson a répété à ce propos que Paris n'avait pas de médiation à proposer. « *L'Algérie considère cependant que la France, après les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, est un des trois pays qui peuvent avoir une influence sur Rabat.* »

A ce stade, que vous dire de la continuité et du changement ? Peut-être ceci, qui me paraît essentiel : **le ton a changé** si, du moins, l'affirmation des positions ne s'est guère modifiée. D'autre part, les difficultés économiques sont là, plus évidentes que jamais, pour les uns et les autres. Sans doute le colonel Kaddafi, dont la mobilité tactique sinon conceptuelle est bien connue, peut à tout moment compliquer le jeu quand celui-ci s'éclaircit ou souffler sur quelques nuages quand ceux-ci s'amoncellent. Le vrai changement, s'il y en a un, c'est que la voix des doctrinaires s'est faite moins forte. Ce qui ne veut pas dire que la conscience des impossibilités présentes soit à ce point négligeable que l'on puisse croire que l'on est sorti de l'auberge. ❧

C E QUI ME PARAÎT
ESSENTIEL,
C'EST QUE LE TON A CHANGE
SI, DU MOINS, L'AFFIRMATION
DES POSITIONS NE S'EST GUERE
MODIFIEE.
AUJOURD'HUI,
LA VOIX DES DOCTRINAIRES
S'EST FAITE MOINS FORTE.

Algérie

LE PRÉSIDENT CHADLI ANNONCE DE PROCHAINES MESURES DE GRACE

(De notre correspondant.)

Alger. — En ouvrant, le 8 mai, le deuxième séminaire sur « L'écriture et l'histoire de la révolution algérienne », le président Chadli, rapporte l'agence Algérie Presse Service, a annoncé qu'il a « décidé de gracier, dans les semaines à venir, certaines personnalités qui ont porté atteinte à la révolution et à la patrie ».

Depuis quelque temps on laissait entendre dans les milieux officiels que des mesures de clémence seraient annoncées à l'occasion du trentième anniversaire du déclenchement de la lutte armée, le 1^{er} novembre 1954.

Le séminaire, qui regroupe sept cents personnes, anciens moudjahidines, professeurs d'université et étudiants, a pour but de « dire la vérité à notre jeunesse qui ne connaît pas suffisamment son histoire », écrit le quotidien *El Moudjahid*.

Rendant compte de l'allocution du président Chadli, l'agence Algérie Presse Service déclare qu'il a souligné que « toutes les informations relatives à notre guerre de libération seront mises à la disposition de nos historiens et de nos penseurs afin de cerner toutes les réalités, loin de toute démagogie, et en rejetant toute confusion, déformation et suspicion. » Il a annoncé « la décision de constituer une commission nationale chargée d'étudier les questions et les dossiers relatifs à la période de la guerre de libération ».

J.D.L.G.

Algérie : un bon choix



D.R.

M'Hamed Yazid

Lors de son dernier congrès, le parti du F.L.N. avait décidé de créer un Conseil de l'amitié et de la solidarité avec les peuples. Comme son nom l'indique, ce conseil, constitué au niveau du comité central du parti, doit développer les relations du peuple algérien avec tous les peuples du monde, particulièrement ceux qui sont en lutte pour leur libération politique et économique. Mais pour animer un tel organisme, il fallait une personnalité répondant à des critères précis : profonde connaissance des problèmes internationaux, sens des relations humaines, profil politique et notoriété ; bref, à la fois un militant chevronné et un diplomate de stature internationale. Le choix du président Chadli, qui s'est porté sur M'Hamed Yazid, ne pouvait être meilleur.

L'itinéraire de ce vieux lutteur de la révolution algérienne est suffisamment connu pour

qu'il ne soit pas nécessaire de le rappeler. Soulignons seulement qu'au cours de ces dernières années, M'Hamed Yazid a été ambassadeur de son pays au Liban, avant de prendre la direction du bureau de Paris de la Ligue arabe. Hommes politiques et diplomates apprécient chez lui cette tradition de la diplomatie algérienne : la franchise, le sérieux et la discrétion. Et si les journalistes, particulièrement ceux qui suivent les grands dossiers internationaux, se plaignent précisément de cette discrétion, ils lui reconnaissent cependant une qualité qui leur facilite la tâche : la concision, le sens des formules qui font mouche et celui de l'humour. En prenant la charge du Conseil de l'amitié et de la solidarité avec les peuples, M'Hamed Yazid n'hérite pas d'une sinécure, car on sait l'importance qu'accorde l'Algérie à cet aspect de sa politique étrangère.

ALGÉRIE. De notre envoyée spéciale, Alexa Goel

HAUTE SURVEILLANCE

Ils sont enseignants, ingénieurs, médecins... les dix mille coopérants soviétiques en Algérie. Ils sont aussi mal aimés, mal compris et fort peu intégrés. Mais, après tout, pour eux, c'est le purgatoire qui conduit à la « nomenklatura ».



Dans des appartements anonymes d'Alger, l'antichambre de la « nomenklatura ».

Ils vivent entre eux, sans manifester d'intérêt pour la vie du pays où ils résident. Ils viennent enseigner à des Algériens et parlent un français incompréhensible. Ils ne sortent de chez eux que pour se précipiter dans les boutiques où ils marchandent la moindre pelote de

laine au centime près... Si on les laissait faire, ils achèteraient toutes les revues de la librairie, pour les expédier en Union soviétique... »

Les critiques algériennes vont bon train sur les coopérants soviétiques si peu intégrés à la vie locale, hermétiques, mal compris,

mal aimés. Ces critiques sont, le plus souvent, fondées. Mais bien malin le Soviétique qui, sans risquer sa situation, échapperait à la pesanteur d'un régime ultra-centralisé, à l'étranger comme à l'intérieur de ses frontières.

Ces coopérants soviétiques si décriés, comment vivent-ils leur expatriation ?

20 h 30 : ambiance feutrée et lumière presque tamisée dans cet ancien appartement transformé en « bar russe ». Attablés, quelques Soviétiques conversent autour de boissons. Des femmes se dirigent jusqu'au comptoir pour remplir leurs couffins de bouteilles de bière. Elles sont vendues 4,50 DA, alors que partout ailleurs, dans les échoppes algériennes, elles valent 5 DA au moins la petite bouteille.

« *Dobre vietcha* » (bonjour). Je ne réponds pas. On m'a recommandé de ne pas parler. Si mon physique peut tromper, mon accent dans une langue que je ne maîtrise pas ne peut abuser personne sur ma véritable nationalité. Et le « bar russe » est strictement réservé aux résidents soviétiques. Des yeux et des oreilles sont partout à l'affût, surtout depuis trois ou quatre semaines. « *Nous vivons actuellement en état de siège* », explique Ivan S., professeur depuis deux ans dans un institut où les Soviétiques assurent la majeure partie de l'ensei-

gnement. « Il nous est impossible de quitter la ville, même pour aller à cinq kilomètres de là, sans être accompagnés et, bien sûr, encore moins sans autorisation. Durant une quinzaine de jours, tous les coopérateurs soviétiques ont eu la formelle interdiction de sortir de leur domicile après 6 heures du soir. C'en était fait des petites promenades vespérales ou des visites aux voisins. »

On se méfie de tout et de tous

La raison de ce blocus ? « Une menace contre des coopérateurs soviétiques résidant en Algérie, proférée par un Algérien fraîchement séparé de sa femme moscovite. Celle-ci l'aurait quitté en emmenant ses enfants en Union soviétique », affirme-t-on dans la communauté soviétique d'Alger. On ignore s'il y a eu réellement menace, mais en tout cas, elle a été prise très au sérieux par les responsables du Parti communiste d'Union soviétique résidant en Algérie, par les directeurs d'institutions et d'écoles soviétiques qui se chargèrent de faire appliquer à la lettre les mesures de couvre-feu.

Faut-il y voir une manœuvre des autorités de Moscou pour encadrer, avec une plus grande vigilance, leurs représentants à l'étranger ? Peut-être. Toujours est-il que la communauté soviétique résidant en Algérie tremble de peur. Et se méfie de tout et de tous. Témoin : ce dentiste soviétique d'Alger qui, début avril, se fit longuement prier avant de soigner une de ses compatriotes... mariée à un Algérien. « Ils sont dangereux, ces gens qui ont fait des mariages mixtes, avec leurs pieds dans deux chaussures de marques différentes », explique un fervent défenseur de la cause soviétique, sans pour autant vouloir se lancer dans un débat sur les mariages mixtes. Pour lui, comme pour nombre de ses concitoyens, une Soviétique qui a épousé un étranger n'est plus tout à fait so-

viétique, mais une sorte d'espionne qui aurait fauté avec le diable, même si le conjoint est le ressortissant d'un pays ami.

Méfiance donc chez les quelque dix mille coopérateurs soviétiques en Algérie. Et pourtant, la vie n'en poursuit pas moins son cours, ici dans la petite ville de Boumerdes où ils sont près de quatre mille à vivre dans un véritable ghetto, comme dans le reste de l'Algérie.

21 heures. Les rideaux tirés laissent entrevoir un rai de lumière, et des voix posées font penser à une réunion amicale. A l'intérieur, une dizaine de Soviétiques sont assis autour de tasses de thé ou de café. C'est une « fête » d'un genre particulier qui a lieu ce soir : les réunions du « parti » (PCUS : Parti communiste d'Union soviétique) à l'étranger se déroulent dans des appartements privés. Question de sécurité, bien sûr. Un environnement décontracté est susceptible d'y ajouter un peu de charme, il permet aussi de tromper le « visiteur inopportun » (entendez non soviétique).

Ainsi, au mépris des règles internationales de coopération, le « travail politique » est mené très activement à l'étranger. Avec d'autant plus d'intensité qu'il faut « aider les expatriés à résister aux méfaits des médias occidentaux », affirme-t-on dans certains milieux soviétiques. La présence à ces réunions d'information politique est obligatoire.

Des réunions charmantes et... exaspérantes

Autant de soirées où l'on discutera, jusqu'à une heure avancée de la nuit, des discours des dirigeants, des derniers congrès du parti ou du Soviet suprême, des éditoriaux des journaux soviétiques. L'abonnement à au moins une publication soviétique est obligatoire pour tout coopérateur.

Malgré le charme du lieu, ces réunions exaspèrent bien des participants. « Même ici, ils ne nous

laissent pas tranquilles ! » Noblesse oblige, un poste à l'étranger se mérite (voir encadré, p. 56).

22 heures. Tamara est suspendue au téléphone de ses voisins. Depuis trois heures, elle cherche à joindre sa fille, seize ans, restée à Moscou. En vain. Les services téléphoniques du réseau international de Moscou ne répondent pas. Et pourtant, Tamara sait que son appel, s'il aboutit, sera enregistré. On l'a prévenue. Mais, aujourd'hui, c'est l'anniversaire de sa fille. « Le problème de la correspondance est, pour nous, des plus importants. » Il n'est pas question d'avoir le téléphone. Et les coopérateurs soviétiques ont l'interdiction formelle d'utiliser la poste ! « Nous devons passer, pour plus de sécurité, par le courrier diplomatique, et il peut mettre jusqu'à un mois et demi pour arriver. »

Expatriés avec un fil à la patte

En principe, on s'expatrie en famille. Les enfants de plus de quinze ans sont tenus de rester en Union soviétique. Les plus jeunes vont à l'école - soviétique - du nouveau lieu de résidence. Les candidats à l'expatriation qui n'ont pas de proche parent en Union soviétique sont obligés de laisser leurs enfants, même en bas âge, à l'internat. « C'est une caution que j'ai laissée là-bas », reconnaît, sans émotion apparente, un couple qui se trouve être précisément dans ce cas. « Caution, garant... » : ces mots sont faibles. L'Union soviétique ne lâche pas ses pigeons sans un fil à la patte.

Si, là-bas, les femmes travaillent dans la proportion de 85 %, tout change dans les missions de longue durée à l'étranger. « Pour la première fois de ma vie, je ne travaille pas », avouent des épouses de coopérateurs. « Une chance que je ne retrouverai pas deux fois de suite ! » Une occasion que l'on apprécie à sa juste valeur, même si, au goût de certains (et

de certaines), elle est cher payée : interdiction pour les femmes de prendre le volant, et pour tous de lier connaissance avec un quelconque « étranger » parlant le russe, de se déplacer à plus de dix kilomètres du lieu de résidence sans demander l'autorisation, en précisant au préalable le motif du déplacement, l'heure du départ et du retour, etc. « *Sans compter nos maris qui deviennent pingres et avarés* », renchérit Natacha.

Pourtant, ils sont ingénieurs ou professeurs, la plupart du temps hautement qualifiés. Comparativement à leurs collègues restés au pays, leur rémunération est énorme : un ingénieur qui gagne, en Union soviétique, entre 150 et 200 roubles par mois (environ 1 500 FF à 2 050 FF, soit 75 000 F CFA à 102 500 F CFA) peut arriver à 1 200 roubles en travaillant à l'étranger. Mais attention, il est loin de toucher cette somme. Il a pourtant signé un contrat où figure un salaire mensuel de 500 à 700 dollars, dont 50 % sont transférables en Union soviétique. Mais en Algérie par exemple, le Comité de coopération économique soviétique perçoit la totalité des salaires des coopérateurs en devises, qui sont souvent deux fois et demie plus élevés que la somme en dinars perçue par chaque expatrié. La plupart du temps, les Soviétiques eux-mêmes ignorent le montant de ces prélèvements qui vont, en partie, remplir en devises les caisses de l'Etat et qui servent aussi au bon fonctionnement de l'appareil bureaucratique soviétique à

l'étranger (écoles, centres médicaux...).

A titre de compensation, le coopérateur reçoit, à son retour en Union soviétique, des « chèques », sorte de bons d'achat réservés aux magasins spécialisés où l'on trouve tous les produits inexistant sur le marché soviétique. Un dollar américain vaut, à peu près, trois « chèques ». Si, au taux officiel, un chèque équivaut à un rouble, revendu au noir il permet aisément de doubler son épargne.

congé annuel, obligatoirement passé en Russie, on ramène des cantines pleines non seulement de nourriture mais aussi d'ampoules, de fils, d'élastiques... Non, il n'y a pas pénurie de ces produits en Algérie : il s'agit, tout simplement, d'économiser quelques dinars supplémentaires qui serviront à acheter des livres d'art, de la vaisselle ou des kilomètres de tissus. « *De quoi vêtir toute la famille pendant une génération entière !* » La spéculation règne à tous les niveaux.

« *Une veste en cuir payée 700 DA, je peux la revendre aisément 700 roubles à Moscou, dix fois plus. Alors, chaque été, j'en rapporte au moins trois* », reconnaît Marfa. Maigre bénéficiaire, estime Tatiana qui, il y a deux ans, faisait un petit trafic de livres d'art : achetés environ 35 DA en Algérie, ces ouvrages se revendaient, officiellement, à Moscou, 150 roubles pièce. L'équivalent du salaire d'un ingénieur ! Troc et spéculation aidant, nombre de coopérateurs réussissent, en quatre années passées en Algérie, à écono-

SÉLECTION DRACONNIENNE

Sil est un pays au monde qui n'envoie pas n'importe qui à l'étranger c'est bien l'Union soviétique. Une sélection des plus sévères précède l'envoi d'un citoyen soviétique hors des frontières nationales.

« *Bien sûr, aucune offre d'emploi concernant l'étranger n'est publiée nulle part en Union soviétique. Le choix des travailleurs, pour les postes à l'étranger, se fait selon un schéma bien précis* », nous a-t-on expliqué. Et c'est bien de choix qu'il s'agit, ou plutôt de désignation. En effet, les disponibilités de postes passent, presque confidentiellement, des ministères aux « premières sections ». Entendez par là les services du KGB, chargés de contrôler le personnel. Qui, en Union soviétique, existent au sein de tout organisme public : usines, hôpitaux, instituts, théâtres, cinémas...

Ces hommes des « premières sections » proposent postes et candidatures aux comités d'entreprises et conseils scientifiques. Après quoi, chaque dossier est soumis aux instances du parti qui se livrent à un « examen approfondi ». Les enquêtes remontent parfois jusqu'aux arrière-grands-parents !

Puis, pour chaque candidat « irréprochable » commence le cycle des entretiens. Face à face avec des responsables du parti et du KGB, il est soumis à des interrogatoires serrés destinés à déterminer son « niveau de conscience politique ». Le dernier entretien de contrôle se déroule à Moscou, au siège du Comité central du parti. « *On m'y a prévenu que je devais être digne de ma patrie, vigilant pour riposter à tout moment aux provocations éventuelles des ennemis de l'Union soviétique. On m'y a appris à rétorquer à toutes les questions pièges de mes futurs interlocuteurs étrangers* », dévoile un coopérateur qui, bien entendu, veut garder l'anonymat.

Comment se fait-il, dès lors, que nombre de familles soviétiques de quatre personnes vivent avec quelque 1 000 DA (environ 1 600 FF ou 80 000 F CFA) par mois ? Et qu'avec cette modique somme elles se débrouillent aisément ? « *Chez nous, c'est très compliqué, l'argent. Quand tu es pauvre, ta tête travaille très bien* », explique Irina. Le vin, par exemple, pas question d'en acheter à 15 DA la bouteille. On le fabrique à la maison. A chaque

miser jusqu'à 12 000 roubles (ou « chèques »). Somme très importante qui permet de résoudre aisément tous les problèmes de logement de retour à Moscou. Décidément, l'expatriation reste, pour beaucoup de Soviétiques, un des moyens les plus simples pour passer dans la « nomenklatura », c'est-à-dire la bourgeoisie aisée. Un rêve qui permet de refouler toute velléité d'intégration. Un comble, quand on pense qu'il s'agit de coopération ! ❧

ALGÉRIE :

Les planteurs du service national

Des milliers de conscrits algériens travaillent sur un « barrage vert ». Mais cet ouvrage militaire n'est pas ce qu'on pourrait croire.

De notre correspondant

Alger. — « Si un jour le Grand Maghreb uni se fait, il faudra confier la diplomatie aux Tunisiens, la défense aux Marocains et l'économie peut-être à nous-mêmes, nous disait sous forme de boutade un intellectuel algérien. Il y a au Maroc une longue tradition militaire avec des générations de vrais professionnels. Nous, nous avons une armée de paysans. »

Les « paysans », qui avaient pris les armes en 1954, jouent actuellement en Algérie un rôle politique que notre interlocuteur trouvait peut-être excessif, mais, d'une certaine façon, ils retournent parfois à la terre. Pays a priori non menacé d'invasion, malgré le conflit saharien, l'Algérie, où le service militaire est obligatoire à dix-neuf ans, ne manque pas de recrues du fait de l'explosion démographique. Avec le service national créé sous sa forme actuelle en 1969, elle dispose d'une institution originale combinant les impératifs militaires et les nécessités du développement économique.

Le service dure deux ans. Sur trois appelés, un est affecté dans des unités opérationnelles de conception classique, — où il peut, au demeurant, recevoir une formation professionnelle, — deux partageront leur temps en parts inégales : six mois d'instruction militaire et dix-huit mois d'affec-

tation sur des chantiers à vocation civile, souvent à des fins de reboisement.

« Il s'agit de créer un homme nouveau, débarrassé de toute forme d'aliénation », nous disent les deux commandants, le capitaine et le conseiller civil qui nous expliquent la « philosophie » du service national. « En plus de la formation militaire, le service vise à créer un grand brassage entre catégories sociales et aussi entre habitants de régions diverses. Il faut faire découvrir le Sud à l'Algérois ou l'Algérie à la jeunesse émigrée. »

Selon nos interlocuteurs, depuis la mise en œuvre du plan quinquennal 1980-1984, plusieurs milliers de jeunes installés à l'étranger — en France et dans les autres pays d'Europe occidentale — choisissent de faire leur devoir militaire au pays. « Nous avons un programme spécial pour eux, avec cours d'arabe et visites de nos réalisations. » Combien décident de rester à l'issue du service national ? La réponse n'est pas chiffrée. « Certains, au terme de ce séjour, décident de se faire circoncire, ce qui, pour nous, est révélateur », remarque un officier.

L'armée met, d'autre part, l'accent sur la formation professionnelle des recrues pour pallier certaines carences de l'éducation nationale algérienne. Des périodes allant de six semaines à six mois sont consacrées à cette formation dans des centres spécialisés : travaux forestiers, conduite de véhicules, bâtiment, etc. A l'issue du service, un diplôme, homologué par le ministère de la formation professionnelle, est délivré. Il est prisé par les employeurs. Mais il ne semble pas que ces promotions

dépassent les deux mille personnes par an.

L'affectation sur les chantiers permet de compléter la formation théorique. En liaison avec le ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, différents champs d'intervention sont définis. Les projets confiés, dans leur totalité ou en partie, aux militaires par les autorités civiles doivent, en principe, donner la priorité aux zones déshéritées ou enclavées et constituer des œuvres de longue haleine, nécessitant une grande mobilisation en hommes mais sans avoir d'effets négatifs sur la main-d'œuvre locale.

Un « front » de 1 500 kilomètres

Commencé il y a dix ans, le « barrage vert » mobilise une grande part des effectifs. Il s'agit d'arrêter la progression des dunes poussées par les vents de sable aux confins du désert. En vingt ans, un microclimat devrait être créé grâce à une bande large de 20 kilomètres et longue de 1 500 kilomètres, alternant en domino la culture et la forêt sur une superficie de trois millions d'hectares.

La plantation de millions de pins d'Alep, la lutte contre la chenille processionnaire qui, véritable plaie de la forêt algérienne, s'attaque à cet arbre fragile de septembre à mai puis prend ses quartiers d'été sous terre, sont associées à des projets de développement hydrauliques « avec accompagnement socio-économique ».

Actuellement, le gros des travaux se situe sur une ligne de 200 kilomètres entre Laghouat et Djelfa. Dans la région de Bou-Saada, plus au nord, une expé-

rience originale de fixation de dunes par pose de palmes sèches à la fin de chaque récolte de dattes donne de bons résultats. Elle sera étendue dans le cadre du prochain plan quinquennal.

Autre « épopée » du service national, la Transsaharienne (1 000 kilomètres, d'El-Goléa à Tamanrasset), dont le prolongement vers le Mali et le Niger reste actuellement à l'état de projet, la route s'arrêtant à une centaine de kilomètres au sud de Tamanrasset.

Au sud d'In-Aménas, vers les confins libyens, nous avons également vu l'armée à l'œuvre pour la construction de la route, qui permettra de se rendre sans trop de difficultés jusqu'à Djamel, le centre du tourisme au Tassili. Menés dans une région difficile mais d'une beauté sauvage — Antonioni l'a choisie pour le début de son *Profession reporter* — les travaux ont déjà atteint Illizi.

Les jeunes du service national se font aussi terrassiers sur les pistes d'aéroports nouveaux ou agrandis dans le grand Sud : Tamanrasset, Illizi, El-Goléa. Laisant la pose des rails à du personnel civil spécialisé, ils tracent de nouvelles voies ferrées. On les rencontre sur les sites de barrages en construction, sur des chantiers de maisons de la culture ou de cités universitaires. Ils ont construit vingt-neuf « villages socialistes agricoles », en achevant neuf autres, mais l'expérience n'ira pas plus loin en ce domaine. « Nous abandonnons ce type d'habitation rural pour la réalisation de grands ensembles et de projets plus consistants et plus intégrés », nous dit un officier.

N'y a-t-il pas quelques inconvénients à confier tous ces ouvrages à des jeunes, dont l'expérience et la formation restent malgré tout limitées ? Tout le monde sait, par exemple, que la Transsaharienne s'est rapidement dégradée sur une longueur de 200 kilomètres. Nos hôtes militaires admettent qu'il y a eu quelques malheurs dans le revêtement mais assurent que le terrassement est solide. « La transsaharienne sera redevenue bonne d'ici à juin 1985. »

« Il y a des projets que nous refusons pour des raisons de compétence technique, précisent les officiers. Par exemple, nous n'intervenons pas pour la réalisation des ports. Les dossiers envoyés par les ministères demandeurs sont examinés par nos spécialistes [appelés fonctionnaires civils détachés dans les délégations régionales du service national]. Nous disons si c'est faisable ou non et dans quels délais. La réalisation se fait sous le contrôle du maître d'œuvre. Nous ne sommes pas responsables de la gestion quand le travail est achevé. Nous n'avons pas à nous substituer aux ministères des transports, des travaux publics ou de l'hydraulique. Des conventions particulières définissent les responsabilités de chacun. »

Sans doute faut-il faire la part d'un triomphisme typiquement algérien dans le tableau qui est parfois présenté. Le travail n'est pas toujours parfait. A Tadmit, près de Djelfa, les résultats de la campagne de reboisement sont des plus médiocres à cause d'un mauvais choix des plants. Il y a plus de 1 000 hectares à refaire cette année. La tâche à accomplir n'est pas toujours exaltante. A la direction du service national on cite, parmi les grandes entreprises en cours, le Parc de la victoire, vaste complexe de loisirs sur les hauteurs d'Alger. En fait, le rôle des jeunes Algériens se limite le plus souvent au gardiennage des chantiers confiés à une société canadienne.

Peut-être moins grandiose qu'on le voudrait, l'expérience du service national algérien reste méritoire et fructueuse. Elle n'a guère d'équivalent dans le monde, sauf, à certains égards, en Tunisie. « Beaucoup d'Africains sont intéressés par ce que nous avons fait et viennent s'informer », assure-t-on à Alger.

JEAN DE LA QUÉRIVIÈRE.

LE PRESIDENT ALGERIEN LIBERE 91 OPPOSANTS

Il s'agit pour la plupart d'intégristes et de partisans d'Ahmed ben Bella

De notre correspondant à Alger

CHADLI BENDJEDID

a fait vider toutes les prisons algériennes de leurs détenus politiques en ordonnant la libération de 91 intégristes et sympathisants de l'ex-président Ahmed ben Bella, arrêtés depuis le début de l'année dernière. Mais, par ce geste spectaculaire, il ne fait aucune concession politique à ses détracteurs, et encore moins à l'ex-président Ben Bella qui, pour la majorité des Algériens, appartient déjà à l'histoire.

Pour l'étranger, Chadli a redoré le blason d'une Algérie qui se vantait de ne compter aucun prisonnier politique. Pour l'opinion interne, il conforte son image d'homme de dialogue et d'ouverture, n'hésitant pas, quand l'intérêt national l'exige, de frapper un grand coup contre tout extrémisme, quitte, le moment venu, à pardonner les erreurs des « frères » égarés. Il est vrai que l'envergure politique des détenus libérés était des plus modestes. Il s'agit notamment de deux anciens ministres de l'ex-président Ahmed Ben Bella, le médecin d'Oran Seghir Nekkache et l'avocat algérois Ali Yahia Abdenour. Le premier semblait avoir déjà pris ses distances avec son ex-patron quand celui-ci avait décidé, il y a deux ans, de s'exiler en France pour animer l'opposition de l'extérieur. Le second était surtout connu pour ses sympathies berbéristes. Tous deux avaient été arrêtés, en octobre 1983, avec une vingtaine d'autres personnes, à la suite de la découverte à la frontière franco-belge, d'un trafic d'armes de guerre et de munitions destinées à l'Algérie.

En décidant d'amnistier ce groupe, parmi lequel figurent également l'épouse du docteur Nekkache, une Suédoise convertie à l'islam, accusée

d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, ainsi que trois activistes féministes, dont une adhérente à la 4^e Internationale, Chadli semble avoir voulu couper l'herbe sous les pieds de Ben Bella, qui n'a pas manqué de faire de la libération de ses sympathisants son principal cheval de bataille dans ses activités à l'étranger.

Mais, si le sort des anciens amis de Ben Bella avait focalisé l'attention de l'opinion à l'étranger, en particulier en France, le cas des intégristes suscitait un malaise plus réel au sein de l'opinion algérienne. Les récentes funérailles dans un faubourg d'Alger de l'un des traditionnels animateurs du courant fondamentaliste, l'imam Abdellatif Soltani, arrêté puis relâché en raison de son âge et de son état de santé, était apparu comme un test en rassemblant des milliers de ses sympathisants en un impressionnant cortège.

Deux de ses condisciples, l'imam Ahmed Sahnoun et le professeur de sociologie Abbaï Madani, figurent parmi la soixantaine d'intégristes ayant bénéficié de la « mesure de clémence » présidentielle. Là aussi, Chadli, par ce geste d'apaisement, entend les banaliser en leur ôtant une couronne de martyrs que leur conférait leur détention et qu'un éventuel procès forcément retentissant aurait encore mis en valeur.

Il reste qu'en usant de sa clémence à quelques mois du 30^e anniversaire de la Révolution algérienne, Chadli n'a fait aucune concession à aucun des courants antagonistes dont l'un — « ben belliste » — paraît complètement marginalisé, alors que l'autre — « intégriste » — reste une force latente, même s'il fait le mort et paraît divisé.

Karim Siam

Algérie

Sept cents personnes ont pris part au deuxième séminaire sur l'écriture de l'histoire de la révolution

De notre correspondant

Alger. — Réunissant quelque sept cents personnes, hommes et femmes, ayant pris une part active dans la guerre pour l'indépendance, le deuxième séminaire sur l'écriture de l'histoire de la révolution s'est achevé à Alger.

Le premier séminaire, à la fin de 1981, avait porté sur la période antérieure au 1^{er} novembre 1954. Il s'agissait, cette fois, d'évoquer les débuts de la lutte armée jusqu'en 1956. Des rapports constitués à l'échelon des anciennes wilayas ont servi de base à des discussions parfois animées. Il fallait « *cerner d'encre plus près la vérité, même si pour certains sujets le débat est loin d'être clos* », écrit le quotidien *El Moudjahid*, qui poursuit : « *Toute tentative d'histoire globale de l'époque doit aussi considérer les contradictions, erreurs et défaillances individuelles ou collectives* ».

Au Palais des nations, où se tenait ce séminaire, d'anciens moudjahidines côtoyaient sans protocole des personnalités du parti et du gouvernement. Parmi plusieurs dizaines d'anciennes résistantes, il y en avait qui avaient protesté contre un premier projet de code de la famille, trop timide à l'égard de l'émancipation de la femme. Apparemment, elles trouvent plus satisfaisant le nouveau projet actuellement examiné par les députés.

Etaient également présents des hommes qui se trouvaient tenus à l'écart par Boumediène ou avaient pris leurs distances, par exemple d'anciens chefs de maquis reconvertis dans le secteur privé.

Dans le compte rendu en français de l'allocution du président Chadli diffusé par l'agence Algérie Presse Service, il est question de la décision de gracier prochainement « *certaines personnalités qui ont porté atteinte à la révolution et à la patrie* ». En fait, a-t-on précisé, il ne s'agit pas de mesures de grâce à proprement parler, mais plutôt d'amnistie et de mesure de clémence prises au nom de la collectivité. Cela peut concerner des hommes tenus à l'écart, mais pas nécessairement condamnés par un tribunal, et, d'autre part, condamnés par contumace et vivant à l'étranger. « *Le président ayant parlé des erreurs contre la révolution commises dans le passé, il ne peut s'agir de M. Ben Bella, qui continue à commettre des fautes* », nous a déclaré une personnalité.

D'une façon générale, ce discours prépare le terrain pour le trentième anniversaire du déclenchement de la lutte armée le 1^{er} novembre. Le régime veut célébrer cet anniversaire avec un éclat particulier et le placer sous le signe de la réconciliation et de l'unité nationale.

J. G.

Quatre-vingt-dix détenus ont été libérés

De notre correspondant

Alger. — Quelques jours après que le président Chadli eut annoncé des mesures de clémence devant les anciens moudjahidines réunis pour un séminaire sur l'écriture de l'histoire (*lire page 2*), le quotidien *El Moudjahid* publie, ce lundi 14 mai, la liste des quatre-vingt-dix détenus libérés des établissements pénitentiaires de Berrouaghia, El Harrach, Médéa et Laghouat.

Il s'agit dans certains cas de personnes dont l'arrestation avait été annoncée officiellement et que les autorités présentaient comme impliquées dans des affaires de droit commun (trafic de drogue, d'armes ou de devises), alors que leurs amis affirmaient qu'elles étaient inquiétées en raison de leurs activités ou sympathies politiques.

Dans d'autres cas, ces arrestations, connues de la classe politique, n'avaient fait l'objet d'aucune publicité dans les médias algériens. L'« instruction » de ces affaires se poursuivait depuis des mois, sans que les familles sachent exactement ce qui était reproché aux détenus.

Sur la liste des libérés, on note les noms de M^r Ali-Yahia, ancien avocat ayant plaidé dans différentes affaires à caractère politique, arrêté en octobre 1983 et maintenu en détention dans des conditions pénibles malgré son grand âge ; de M^{me} Fatouma Ouzegane, ancienne résistante, très connue en Algérie ; de M. Nekkache, ancien ministre, et de sa femme Ulla, de nationalité suédoise. Celle-ci, arrêtée en décembre 1983, était accusée d'avoir « *entre-*

tenu des relations suivies avec des services de renseignements étrangers ».

Depuis longtemps, différentes organisations, telles Amnesty International et la Fédération internationale des droits de l'homme, saisies dans certains cas par les amis des détenus, s'intéressaient à ces affaires. Le mois dernier, deux avocats français revenus d'une mission en Algérie estimaient à cent quarante-cinq le nombre des prisonniers politiques dans ce pays.

Procès de quatre-vingt-douze islamistes

On apprend, d'autre part, de source judiciaire, que le procès des quatre-vingt-douze détenus islamistes, arrêtés pour des motifs divers fin 1982 et début 1983, a commencé dimanche devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Médéa. Pour le moment, aucune publicité n'a été donnée à l'événement. Selon la même source, il semble que les charges retenues contre les accusés révèlent une certaine volonté d'apaisement.

Des intégristes ont adopté un profil bas depuis les nombreuses arrestations opérées dans leurs rangs, parfois suivies de discrètes libérations. Sans qu'ils soient seuls à l'origine de l'affaire, il semble, néanmoins, qu'ils ont joué un certain rôle dans deux journées d'agitation, au début de la semaine dernière à Larba.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Algérie

Un certain nombre d'activistes islamiques sont toujours détenus

De notre correspondant

Alger. — En publiant au début de la semaine une liste de quatre-vingt-dix personnes bénéficiant de mesures de clémence, le quotidien *El Moudjahid* indiquait que celles-ci avaient « commis des erreurs vis-à-vis de la révolution et de la patrie ». Cela est beaucoup plus vague que les accusations de trafic d'armes, de drogue ou de devises portées à l'époque des arrestations, dans les cas où celles-ci avaient été rendues publiques. Certains de ces accusés, présentés naguère comme des « truands », peuvent considérer que, sans le dire explicitement, les autorités admettent aujourd'hui que les charges retenues contre eux avaient un caractère politique.

Il y a plusieurs groupes bien distincts parmi les libérés. Environ un tiers d'entre eux peuvent être catalogués comme intégristes. Au sujet de ceux-ci, il n'avait généralement pas été question de trafic délictueux. Souvent âgés, ils avaient été présentés comme les têtes pensantes des activistes islamiques en décembre 1982. Les deux plus connus sont un professeur, M. Abasai Madani, et le cheikh Ahmed Sahnoun, qui, sorti de prison, avait été assigné à domicile il y a peu de temps. Figure aussi sur la liste un libraire d'Alger qui vendait des livres d'inspiration religieuse et auquel il avait été reproché d'avoir des relations suspectes avec des milieux extrémistes d'Arabie Saoudite.

Viennent ensuite :

1) Des étudiants « trotskistes » arrêtés pour détention de tracts, en décembre 1983, peu avant le congrès du FLN ;

2) Des habitants des Aurès arrêtés en octobre 1983 pour détention illégale d'armes ;

3) Des femmes considérées comme des « activistes féministes », qui avaient fait une grève de la faim en début d'année ;

4) Des personnalités diverses présentées en octobre 1983 comme impliquées dans un trafic d'armes découvert à la frontière franco-belge. Ce sont notamment M^{me} Ouzegane, M. Nekkache, ancien ministre de M. Ben Bella, qui aurait, en fait, rompu tout contact avec lui à partir de 1981, et M^e Ali Yahia.

Nous avons rencontré mardi cet avocat connu arrêté lui aussi en octobre 1983. Il tient à faire deux mises au point.

Un procès annulé

Tout d'abord, il s'élève contre les informations le présentant comme un partisan de M. Ben Bella. Député, il s'était opposé, à l'Assemblée nationale, à la Constitution promulguée par l'ancien chef de l'Etat. Il n'a jamais été le ministre de celui-ci, étant entré au gouvernement de Boumediène en juillet 1965, après la destitution du premier président de la République (il devait, par ailleurs, donner sa démission en 1967, étant en désaccord avec le projet de révolution agraire). S'il a rencontré M. Ben Bella en Algérie avant le départ de celui-ci pour la France en juin 1981, il l'a fait dans le cadre de consultations générales auxquelles ont pris part « des centaines d'Algériens ».

« Je conteste, en second lieu, les termes de clémence et de générosité, dit M. Yahia. J'ai été libéré sans un mot d'explication, après des mois de dure détention pour des charges sans fondement. Je dois la liberté aux deux mille sept cents Algériens qui ont signé la pétition protestant contre les arrestations (le Monde du 17 janvier) et à ceux qui, à l'étranger, ont parlé des détenus politiques en Algérie. »

Le cas de M. Yahia est exemplaire, en ce sens que le dossier à charge contre cet homme au franc-parler était si mince que les responsables de la sûreté paraissaient divisés sur le bien-fondé de sa détention. En ce qui concerne cet avocat et d'autres personnes, le pouvoir a trouvé une porte de sortie honorable, et, d'une certaine façon, méritoire, fût-ce au prix de quelques incohérences dans la présentation des choses.

D'autres libérations suivront-elles ? La vraie clémence, nous ont dit des Kabyles, serait de gracier cinq militants maladroits de la cause berbère, condamnés en 1975 à de lourdes peines de prison pour une obscure affaire d'attentat à la bombe et toujours incarcérés dans la centrale de Lambese. Toujours parmi les « berbéristes », on peut penser à M^e Ali Ahmed, réfugié en Europe après une condamnation à mort commuée en détention à perpétuité.

Dans l'immédiat, les interrogations concernent surtout des activistes islamiques encore détenus. Jeudi dernier, deux jours après le

discours du président Chadli annonçant des prochaines mesures de clémence, des préparatifs, tenons-nous de source sûre, avaient lieu en vue de l'ouverture du procès de quatre-vingt-douze intégristes, le 13 mai, devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Médéa. Pour une raison inconnue, il a été brusquement décidé que ce procès n'aurait pas lieu. Vingt-trois intégristes, parmi ceux qui devaient comparaître, ont été libérés et figurent sur la « liste des quatre-vingt-dix » avec d'autres islamistes.

Le procès de ces vingt-trois hommes avait été présenté comme imminent par les autorités dès janvier 1983, puis reporté à plusieurs reprises. Il s'agit de ceux auxquels il n'est pas reproché d'avoir participé directement à une action sanglante, leur rôle ayant consisté à échauffer les esprits par leurs paroles ou leurs écrits.

Deux autres groupes devaient comparaître au procès de Médéa réunissant différentes sortes d'accusés. Le premier comprenait quatorze étudiants intégristes impliqués dans le meurtre d'un adversaire politique au cours d'affrontements à la cité universitaire de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger. Le second groupe était formé par plusieurs dizaines d'activistes arrêtés fin 1982 après la découverte de bombes « prêtes à l'emploi ». Quelques fugitifs interceptés deux mois plus tard avaient fait usage de leurs armes.

Il est probable que ces deux groupes vont être jugés rapidement sans publicité, des mesures de clémence pouvant intervenir après les condamnations.

Dans les mois qui ont suivi les nombreuses arrestations opérées dans leurs rangs, les intégristes n'ont guère fait parler d'eux. Mais, en avril, ils ont organisé des funérailles grandioses pour le cheikh Soltani, un de leurs chefs, mort en résidence surveillée. Bien que la nouvelle de ce décès n'ait pas été diffusée dans les médias, le « téléphone arabe » avait fonctionné, et des milliers de fidèles étaient venus de tout le pays à Kouba, dans la banlieue d'Alger, où avait lieu l'enterrement. Dans un geste d'apaisement, les autorités avaient envoyé des représentants de l'islam officiel, mais la famille s'était opposée à ce qu'ils prennent la parole.

D'autre part, la ville de Larba, dans la wilaya de Blida, où les intégristes sont assez nombreux, a connu la semaine dernière deux jours d'agitation. Accusant les autorités locales d'attribuer des logements neufs à leurs seuls amis, une partie de la population a occupé, puis saccagé la mairie, amenant une intervention énergique des forces de l'ordre. Peu après ces événements, un grand mouvement de walis (préfets) a été annoncé. Le préfet de Blida a été nommé ailleurs.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

Xénophobie et aide au retour, thèmes du congrès de l'Amicale des Algériens en Europe

Le Palais des congrès et de musique de Lille a accueilli samedi et dimanche, la 11^{ème} assemblée régionale de l'Amicale des Algériens d'Europe.

Retour au pays, d'accord ; mais à condition qu'il soit « libre et volontaire » et qu'il permette aux travailleurs ex-immigrés de conserver l'intégralité des droits sociaux acquis pendant leur séjour en France : telle est une des conclusions qui ressort des travaux de la 11^{ème} assemblée générale de l'Amicale des Algériens en Europe, réunie à Lille ce week-end.

Investi par un service d'ordre très présent et vigilant — sécurité oblige — le palais des Congrès et de la Musique de Lille a accueilli samedi et dimanche un bon millier de délégués d'une organisation qui ne cache pas ses liens avec les autorités algériennes et le FLN. C'est d'ailleurs un membre éminent du FLN, Mohammed Cherif Messadia, qui est venu transmettre aux congressistes un message du président Chadli Bendjedid, témoignant de « l'attachement du chef de l'Etat au respect des intérêts, de la dignité et de la sécurité de la communauté algérienne à l'étranger ». Laquelle représente 800 000 ressortissants en France et seulement quelques milliers dans les autres pays d'Europe, dont environ 10 000 en Belgique.

Au-delà des résolutions de principe, de la condamnation des agressions racistes dont sont victimes les travailleurs immigrés en France et principalement les Algériens, la 11^{ème} assemblée générale de l'Amicale a réfléchi sur la crise économique et la volonté de modernisation industrielle exprimée par le gouvernement français ; et sur ses conséquences sur la communauté algérienne en France.

« Les mesures sociales engendrées par l'aggravation de la crise économique frappent de plein fouet les communautés immigrées » notent les délégués de l'Amicale des Algériens en Europe, « et aggravent les inégalités sociales, marginalisent les travailleurs immigrés, dans un climat de xénophobie ». Les responsables de l'Amicale, notamment son

président Abdelkrim Souici, ou Said Chergui, chargé de l'information et des relations internationales, veulent avant tout distinguer deux aspects du problème du retour.

D'une part, la politique « d'incitation » menée par les gouvernements successifs, par la gauche aussi avec l'affaire Talbot et plus récemment le conflit Citroën. Les dirigeants de l'Amicale s'interdisent de juger le choix politique d'un pays d'accueil. Par contre, ils estiment que la « récupération globale des droits sociaux acquis par les travailleurs » candidats au retour les concerne au premier chef.

« Depuis 1973, rappelle Said Chergui, le courant migratoire s'est arrêté ; il a même été renversé. Le maintien en effectif de notre com-

munauté étant le fait des rapprochements de familles et de la croissance naturelle ». Une étude menée par l'Amicale des Algériens en Europe montre que, de 1977 à 1981, 86 000 Algériens ont rejoint définitivement le pays. Or, sur ce total, seulement 2 600 travailleurs ont bénéficié de l'aide au retour, à l'époque le « million Stoléro ».

Les représentants de la communauté algérienne en France craignent davantage que le « climat de xénophobie » et « une réglementation qui comprend des aspects restrictifs et coercitifs » ne constituent un encouragement négatif au retour. Même s'ils prennent acte de « la détermination solennelle du gouvernement français de lutter contre le racisme ». François DUMAS

N° 322 AFRIQUE-ASIE LUNDI 21 MAI 1984

Les relations entre Le Caire et Alger

● Selon le président Hosni Mubarak, l'équilibre des forces politico-stratégiques dans le monde arabe et l'Afrique passe nécessairement par Alger. D'où l'intérêt du chef de l'Etat égyptien, à, selon l'expression d'un haut responsable de son entourage, « ouvrir les portes vers l'Algérie de Chadli Bendjedid ». On parle de plus en plus, dans les milieux diplomatiques du Caire, de la visite qu'aurait effectuée à Alger, dans une discrétion absolue, l'un des plus proches conseillers de Hosni Mubarak. Si l'on se refuse encore à donner de plus amples renseignements à ce sujet, les milieux officiels égyptiens ne manquent pas de souligner qu'en dépit de l'absence de relations diplomatiques entre Le Caire et Alger [en raison des accords de Camp David], on peut relever un certain nombre de points de convergence entre les deux capitales sur plusieurs questions internationales. La menace formelle formulée par le président égyptien de rompre les relations avec Washington, si le président Reagan donnait son aval au transfert de son ambassade à Jérusalem, a notamment été très favorablement accueillie par l'opinion algérienne, et tout particulièrement par le président Chadli et ses collaborateurs.

ALGERIE

Alerte à la bombe

Le 19 mars un DC-10 de la compagnie française UTA venant d'Abidjan et se dirigeant vers Paris, qui avait atterri d'urgence à Alger à la suite d'une alerte à la bombe, a quitté l'aéroport de la capitale pour Paris, le soir. Une équipe d'artificiers algériens, chargée de faire les vérifications d'usage de l'appareil et des bagages des 135 passagers, n'avait rien décelé de suspect à bord.

• M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, a soumis au conseil des ministres français un texte visant à l'approbation d'un accord franco-algérien évitant aux jeunes gens ayant la double nationalité d'accomplir leur service militaire dans l'un des deux pays et leur donnant le choix du pays.

• Le quotidien *El Moudjabid* a accusé le Maroc de chercher un embrasement général dans le Nord-Ouest africain afin de détourner l'attention de l'Afrique et de la communauté internationale de son « refus d'appliquer les résolutions du 19^e sommet de l'OUA », concernant l'autodétermination du peuple sahraoui ».

« Le Maroc », a-t-il écrit, « a décidé d'édifier de nouveaux ouvrages militaires, au Sahara occidental, ce qui est une preuve supplémentaire de sa détermination de poursuivre la guerre et, par conséquent, de refuser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ».

• Le colonel Benloucif, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu la délégation militaire du Cap-Vert dirigée par M. Angelo Dantas Pereira, premier commandant et chef d'état-major des armées révolutionnaires du Cap-Vert, qui effectuait une visite officielle.

• La délégation militaire du Cap-Vert a été reçue par le colonel Kamel Abderrahim, chef de la 2^e région militaire. La délégation, arrivée dans la matinée à Oran, a visité l'école supérieure de l'air de Tafraoui, la base et le chantier naval de Mers-El-Kebir.

Auparavant, le commandant Angelo Dantas Pereira et la délégation qui l'accompagnait se sont rendus au centre de logistique de Beni Mered. Ils ont été reçus par le chef adjoint de la 7^e région militaire, accompagné d'officiers supérieurs. Ils ont visité de nombreux ateliers où leur ont été fournies des explications concernant le fonctionnement de ceux de mécanique générale et de micromécanique, le magasin central des pièces de rechange des canons gros porteurs, l'atelier de turbines, celui de fonderie, celui du montage, du démontage et de la réparation des moteurs et de leurs accessoires.

• Aux jeunes Algériennes, la division de l'administration et des services communs offre la possibilité de devenir sous-officiers dans les filières suivantes : comptabilité, dactylographie et secrétariat.

• Des chaussures, des accessoires de tenue militaire et des mannequins ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, BP 298, Alger-Gare.

• La division Accumulateurs ouverts du Groupe SAFT, dont l'usine est à Bordeaux (France), a conclu un accord avec les forces armées portant sur un contrat d'équipement d'une valeur de 1,5 millions de francs. Au terme de ce contrat, SAFT livrera à l'armée cent batteries au nickel-cadmium de type VP de forte puissance, d'une capacité nominale de 25 ampères/heure, destinées à équiper les hélicoptères Mi-8 de fabrication soviétique, en remplacement des batteries au plomb d'origine.

• Des cuisines fixes pour, respectivement, 250-400 rations, 400-600 rations, 800-1 000 rations, 1 200-1 500 rations, 1 500-2 000 rations et 2 000-2 500 rations ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget, BP 298, Alger-Gare.

• Du matériel cinématographique, du matériel photographique, du matériel de vidéo et du matériel de maintenance, ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, MDN, DASC, BP 298, Alger-Gare.



Hélicoptère Mi-8 de fabrication soviétique. Les forces armées algériennes, qui sont dotées d'appareils de ce type, en font changer les batteries par le groupe français SAFT

• La réalisation d'un système d'humidification pour magasins a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction centrale de l'intendance, sous-direction des subsistances, caserne Ali Khodja, Les Tagarins, Alger.

• Du matériel médical de laboratoire destiné à la direction centrale de la santé militaire a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP 298, Alger-Gare.

• 800 tonnes de fonte brute de moulage pour fonderie en gueuses de 20 à 25 kg ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, 1^{er} RM, base centrale logistique, Beni Mered, Blida.

• Des unités mobiles à usage médical ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs.

• La fourniture de peintures aéronautiques, d'ingrédients et matières consommables destinés à ces peintures, a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

• 150 armoires fortes de modèle moyen, 15 coffres-forts et 15 coffres de petit modèle ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

• L'étude et la réalisation d'un système de chauffage et de climatisation, et d'un bloc informatique à Blida a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident de la 1^{re} région militaire, caserne du 19 juin, BP n° 93, Blida.

• Des réfrigérateurs à gaz, un comptoir frigorifique à 4 portes, une chambre froide de 30 m³, une armoire frigorifique de 3 000 l, trois conteneurs frigorifiques de, respectivement, 4 m³, 8 m³ et 27 m³, un équipement de salle pédagogique et un équipement d'atelier chaud et froid ont fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et du budget.

• Du matériel d'imprimerie destiné à l'imprimerie centrale de l'armée a fait l'objet d'un appel d'offres du ministère de la Défense nationale, direction de la planification et au budget.

• La fourniture de pellicules cinématographiques professionnelles, de produits chimiques pour technique cinématographique, de bandes magnétiques professionnelles, de matières consommables photographiques et de pellicules pour la technique photographique a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident, 7^e RM, BP 237, Alger-Gare.

• Du matériel de radiologie a fait l'objet d'un appel d'offres de la part de la direction de la santé militaire, ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP 298, Alger-Gare.

Visite officielle

Sur invitation de M. Abdelhamid Brahim, Premier ministre, M. Hamid Algabid, Premier ministre de la République du Nigeria a effectué une visite officielle.

Le Premier ministre du Niger était accompagné d'une importante délégation qui comprenait notamment : M. Ide Oumarou, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M.

Boukari Adji, ministre des Finances.
M. Amadou Nouhou ministre du Commerce et des Transports et le commandant Toumba Boubacar, chef d'état-major général-adjoint.

Deuxième chaîne

Une société française fournira à la radio-télévision les 26 premiers émetteurs de sa deuxième chaîne de télévision en couleurs. Ce réseau sera implanté dans les stations de la première chaîne et couvrira la plus grande partie du pays à partir de juin 1984.

LE MONDE — Mardi 29 mai 1984

● *Alger relance l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques.* — La relance des activités de l'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA), à l'initiative de l'Algérie, est à l'ordre du jour du sixième congrès de cette Organisation, qui se réunit pendant quatre jours à Alger, à partir du dimanche 27 mai, avec la participation d'une centaine de délégations représentant quatre-vingt-six partis et mouvements progressistes du tiers-monde. Créée au Caire en 1957, à la suite de la conférence de Bandoung (1955), l'OSPAA n'avait pas tenu de congrès depuis 1972. Les chefs de plusieurs mouvements de libération ont présidé l'ouverture de ce congrès, MM. Yasser Arafat (OLP), Sam Nujoma (Swapo), Mohamed Abdelaziz (Polisario) et Alfred Nzo (ANC d'Afrique du Sud). Ils ont aussi prononcé des discours. — (AFP.)

LE MONDE — Mercredi 30 mai 1984

PARIS ET ALGER ENVISAGENT UNE COOPÉRATION DANS LES SECTEURS DE LA PÉTROCHIMIE ET DE L'ÉLECTRIFICATION

(De notre correspondant.)

Alger. — M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et de la recherche, chargé de l'énergie, a regagné Paris mardi 29 mai après une visite de trois jours en Algérie. L'occasion de ce voyage était l'inauguration des rencontres techniques algéro-françaises sur le pétrole et le gaz qui, du 28 au 30 mai, permettront aux experts des deux pays de procéder à des échanges d'informations et à une confrontation de leurs expériences. Ce séjour a aussi donné lieu à des entretiens avec le ministre algérien de l'énergie, M. Nabi.

Les deux hommes ont déclaré à la presse que le contrat gazier conclu entre Paris et Alger doit maintenant avoir un prolongement dans la coopération énergétique et paraspécifique. Cette coopération pourrait trouver un champ d'application dans les industries chimiques et pétrochimiques et dans le développement de l'électrification de l'Algérie. Une fois de plus, on parle de perspectives ouvertes par la création éventuelle de sociétés mixtes.

J. d. G.

LE MONDE — Mardi 29 mai 1984

AU COURS D'UN CONGRÈS PRÈS DE PARIS

Le Mouvement pour la démocratie en Algérie a été créé sous la présidence de M. Ben Bella

Le congrès constitutif du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), parti d'opposition en exil, présidé par M. Ahmed Ben Bella, bien qu'absent à ces assises, s'est déroulé les 26 et 27 mai, dans la région parisienne, comme l'avait annoncé récemment l'ancien président algérien (*le Monde* du 23 mai). Quelque deux cent soixante-cinq délégués algériens, venus de France et d'autres pays européens, ont assisté à la projection d'un programme vidéo contenant un « discours d'orientation » de M. Ben Bella. Une assemblée du même genre devait, selon les organisateurs, se tenir clandestinement en Algérie.

M. Ben Bella a dressé un violent réquisitoire contre le régime, qualifié de « fasciste », du président Chadli Bendjedid, et contre l'« impérialisme ». Il a affirmé que le MDA ne constituerait que « la branche algérienne » d'une « internationale arabo-islamique » et a lancé un appel solennel à « tous les courants d'opposition », les invitant à former un large « front démocratique » œuvrant pour l'avènement d'une « authentique démocratie » en Algérie. Celle-ci, selon le MDA, doit se fonder sur « le choix du multipar-

tisme » et « l'autogestion généralisée à tous les secteurs de l'activité économique, sociale, culturelle et politique ».

Concernant l'émigration algérienne en France, M. Ben Bella a reproché au gouvernement algérien son « attitude de démission qui (...) n'est pas de nature à inciter les dirigeants français à se soucier sérieusement de la situation » des immigrés. Selon lui, « il n'y a qu'une seule solution au problème (...) : retourner au pays ». Par ailleurs, il a sévèrement critiqué le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a affirmé son soutien à la révolution iranienne, tout en désapprouvant l'exercice du pouvoir par des théologiens, et exprimé quelques désaccords avec la Libye.

[Agé de soixante-huit ans, M. Ben Bella a choisi de vivre en exil en Europe depuis 1981, après avoir été libéré par le président Chadli. Il a quitté la France en janvier 1983, après la découverte d'une cache d'armes dans sa résidence de Montmorency (région parisienne) et s'est installé à Genève. Cette affaire explique sans doute qu'il n'ait pas assisté à la création du mouvement qu'il préside.]

LIBYE

LIBERATION MERCREDI 9 MAI 1984

DÉSORDRE

La montée des oppositions en Libye

La situation intérieure paraît se détériorer dans le pays où le colonel Kadhafi doit affronter une opposition qui se recrute surtout parmi la bourgeoisie d'affaire, les étudiants mais aussi — dit-on — l'armée

Le régime du colonel Kadhafi est-il sérieusement menacé ? L'attaque lancée hier à Tripoli contre la caserne où réside habituellement le leader de la révolution libyenne ne fait en tout cas que poser une question qui intéresse au plus haut point les chancelleries : celle de la situation intérieure en Libye. Depuis quelque temps, les rumeurs faisant état de « complot » contre le colonel Kadhafi et d'attaques contre des casernes se font en effet de plus en plus nombreuses.

Le 25 mars dernier, le *Sunday Express* affirmait que des opposants libyens avaient fait exploser le plus important dépôt de munitions du pays à Benghazi, provoquant des centaines de victimes parmi les troupes d'élite libyennes. Le *Washington Post* a quant à lui annoncé l'échec d'un attentat contre un des proches collaborateurs de Kadhafi. Les services de renseignements français cherchaient eux à vérifier il y a plusieurs mois une information — qui s'est révélée fautive par la suite — suivant laquelle le numéro deux du régime libyen, le commandant Jaloud était mort d'une explosion d'une caserne. Sans parler de la multitude d'informations concernant la santé de Kadhafi lui-même. Anxieux, ce dernier abuserait, si l'on en croit la presse américaine, de somnifères et serait de plus en plus nerveux.

S'il reste très difficile d'évaluer précisément la situation en Libye, il semble pourtant certain que le colonel Kadhafi affronte depuis quelque temps, et pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir en 1969, une réelle opposition.

Le fait que des opposants libyens, qui comptent sans doute parmi les « dissidents » les plus prudents et les plus méfiants, aient osé manifester en avril dernier devant l'ambassade de Libye à Londres — il est vrai le visage masqué — montre au minimum que ces derniers se sentent désormais plus sûrs d'eux. Ce n'est pas non plus un hasard si le régime libyen qui a très exceptionnellement utilisé la terreur contre ses opposants, du moins jusqu'en 1980, a lancé depuis publiquement une chasse à ses dissidents.

La situation intérieure en Libye paraît en effet se détériorer quelque peu, et cela même si le colonel Kadhafi jouit toujours d'une réelle popularité dans le pays. Le chef de la révolution libyenne semble affronter deux « types » d'opposition. Les opposants libyens se recrutent d'une part et avant parmi la bourgeoisie d'affaires et même depuis peu parmi la classe moyenne, dont les intérêts ont été lésés par la création d'une « société où les profits et l'argent doivent disparaître ». Ceux qui ont perdu un commerce (le commerce privé a été supprimé et remplacé par des supermarchés gérés par l'Etat), une entreprise ou des appartements s'opposent ainsi évidemment à la « société des masses » pronée par le colonel Kadhafi. Ils ne sont désormais plus les seuls : une partie non négligeable des étudiants a de toute évidence été fortement « choquée » par les récentes exécutions de plusieurs de leurs camarades (dix selon certaines sources). Les contrôles et l'encadrement de la société semblent par ailleurs mal supportés par la population. Et certains n'hésitent plus à dire publiquement leur mécontente-

ment, ce qui constitue un phénomène nouveau dans un pays où jusqu'à présent le silence était la règle d'or.

Ce n'est pas tout : certaines difficultés existent aussi dans l'armée, notamment à propos de la présence libyenne au Tchad. « *Le Tchad est devenu un problème intérieur en Libye* », nous disait ainsi il y a quelques jours un responsable libyen. Et pour cause : quelques cinq mille hommes sont mobilisés au nord du Tchad dans des conditions de vie infiniment plus difficiles que celles des soldats français basés à N'Djaména qui disposent d'un minimum d'infrastructures inexistantes dans la région de Faya Largeau. Sans parler du fait que les troupes libyennes stationnées au Tchad voient depuis quelques semaines certains de leurs alliés tchadiens du GUNT s'opposer à une présence libyenne trop pesante...

Le leader de la révolution libyenne a en outre peu de « succès » à présenter à cette armée pour laquelle les désillusions s'accroissent, au Tchad mais aussi au Soudan, au Liban ou au Maghreb. L'arrestation de plusieurs militaires dans le cadre d'une campagne contre la corruption — QUI a aussi touché des responsables de l'administration — n'a en outre pas fait que des heureux.

Reste une « opposition » qu'on pourrait qualifier de plus idéologique même si elle se situe dans le cadre du régime. Le colonel Kadhafi a en effet installé un pouvoir fort en Libye en instaurant une « anarchie » à la base (c'est-à-dire en créant plusieurs « instances populaires » qui agissent souvent dans des sens diamétralement opposés). Certaines de ces instances, et particulièrement les « comités révolutionnaires » qui selon certains, ont trop bien assimilé les leçons de Kadhafi sur le « pouvoir au peuple », voient-elles aujourd'hui d'un mauvais œil le chef de la révolution libyenne tenter de remettre de l'ordre dans leur rang ? Peut-être et cela ne peut que compliquer une situation déjà tendue.

L'échec du coup de force en Libye

« Les pays qui arment le bras des tueurs paieront cher leur forfait »
nous déclare le colonel Kadhafi

Les forces loyales au colonel Kadhafi ont réussi mardi 8 mai à écraser une tentative de coup d'Etat monté par un commando de quinze opposants qui ont tenté d'attaquer la caserne d'Aziziya, la résidence habituelle du chef de l'Etat libyen. L'opération a été revendiquée à Washington par un groupe d'opposition, le Front national pour le salut de la Libye. A Tripoli, cependant, les autorités ont minimisé la portée de cet « incident », affirmant qu'il s'était limité à une prise simple d'otages, organisée par des éléments infiltrés de Tunisie.

Tripoli. — Au volant de sa voiture, une mitrailleuse posée sur le siège avant, le colonel Kadhafi se gare à la porte du centre équestre situé à une dizaine de kilomètres de Tripoli. Il en sort le visage rayonnant, salue joyeusement des collaborateurs qui l'attendaient et se rend d'un pas alerte vers le champ de courses. Une foule de cavaliers — des officiers de l'armée régulière — l'accablent en le désignant par son prénom (Mouamar), se précipitent pour lui donner l'accolade, le féliciter de « la victoire remportée contre les ennemis du peuple ». « A bas le fascisme ! », scandent les jeunes militaires tandis que le « guide de la révolution » libyenne enfourche son cheval et se lance, le poing levé, dans une folle cavalcade, l'un de ses sports favoris.

Il est 18 h 30, mardi 8 mai. Le médecin personnel du colonel Kadhafi, debout à nos côtés, en lisière de la piste, part d'un grand éclat de rire en écoutant sur un transistor le bulletin d'informations d'une radio étrangère. Le speaker, d'une voix grave, annonce — au conditionnel — que l'armée libyenne s'est soulevée et que des combats de rue se poursuivent à Tripoli.

L'information n'est pas totalement infondée. Le matin même, vers 9 h 30, la population de la capitale a été mise en émoi par le bruit, d'une intensité croissante, de pièces d'artillerie (vraisemblablement des canons de char et des mortiers) et

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

de rafales de mitrailleuse. Des miliciens armés en uniforme ou en civil appartenant à la garde révolutionnaire se répandent dans les rues pour arrêter la circulation des voitures — provoquant des embouteillages monstres, — boucler des quartiers stratégiques de la capitale, occuper les bâtiments officiels, sommer courtoisement les piétons de rentrer chez eux.

D'abord paralysée, Tripoli est en début d'après-midi une ville morte. Les rues se sont vidées, les magasins ont baissé leur rideau métallique, la population s'est cloîtrée derrière des persiennes closes. Puis un silence prolongé, interminable, qui autorise toutes les spéculations.

Brusquement, vers 16 h 30, des sirènes retentissent, des cortèges de voitures commencent à sillonner les grandes artères dans un concert d'avertisseurs ponctué par des slogans scandés en chœur. Des jeunes gens, garçons et filles, brandissant le poing, une mitrailleuse ou un portrait de Kadhafi, défilent aux cris : « Oui à la révolution permanente ! Non au fascisme ! »

Beaucoup devaient se diriger vers la place verte en bordure de la vieille ville où ont été exposés pendant un quart d'heure les cadavres d'une dizaine d'hommes.

Les « traitres », hurle-t-on triomphalement, ont été « liquidés ! ». La partie est donc gagnée. Le colonel Kadhafi peut alors se rendre au centre équestre pour se détendre.

Que s'est-il passé au juste ? Le colonel Kadhafi, auquel nous demandions s'il n'avait pas échappé, le matin même, à un attentat — information que nous tenions de source généralement digne de foi, — lance sur un ton familier : « Passez donc me voir ce soir, je vous expliquerai tout. » Invité en pleine nuit à nous rendre au quartier général militaire de Bab-Aziziya où réside le « guide de la révolution », nous avons pu constater que les lieux ne portaient aucune trace de combats qui se seraient déroulés mardi à l'aube. Les effectifs des « bérés rouges », qui

montent généralement la garde, n'avaient pas été augmentés.

Des failles

Dans son cabinet de travail dont les murs sont tapissés de centaines de livres, le colonel Kadhafi, assis derrière un bureau recouvert de journaux et de dossiers, nous livre sa version des événements, qui recoupe largement celle que nous avions recueillie auprès de ses proches. Le dimanche 6 mai, la gendarmerie intercepte à la frontière tunisienne trois hommes au comportement jugé suspect. Ils sont porteurs de passeports diplomatiques soudanais, munis de visas anglais et américains. Ils se disent d'origine palestinienne mais s'expriment, sans accent, en dialecte libyen. Menacés d'arrestation, ils tirent pour se dégager, abattant un policier. L'un des trois hommes est tué à son tour, les deux autres sont blessés avant d'être capturés. On découvre dans leurs mallettes des listes de leurs complices en Libye avec noms, adresses et numéros de téléphone, ainsi que des instructions précises sur les attentats et les assassinats qu'ils étaient chargés de commettre.

L'aubaine est d'autant plus fructueuse que le chef du réseau à Tripoli, aussitôt arrêté, « donne » dix (treize, selon une autre source) des comploteurs qui avaient loué un appartement au centre-ville. La télévision annonce dès lundi soir, images à l'appui, la capture des trois « terroristes » à la frontière tunisienne. Les autorités prenaient ainsi le risque d'alerter ceux qui devaient être tués ou appréhendés le lendemain, au cours de l'action lancée par la garde révolutionnaire contre l'immeuble qu'ils habitaient.

Les failles de cette version sont trop béantes, faisons-nous remarquer au colonel Kadhafi, pour ne pas susciter au moins l'étonnement. Etait-ce imaginable que les trois hommes appréhendés à la frontière tunisienne aient commis la faute de se munir de passeports diplomatiques soudanais — alors que les re-

lations entre Khartoum et Tripoli sont rompues — et de se faire passer pour des Palestiniens éminemment suspects ici depuis la brouille entre le colonel Kadhafi et M. Arafat ? Sachant qu'ils entreprenaient une périlleuse mission, comment auraient-ils commis l'imprudence de porter sur eux la liste des membres de leur organisation ?

Le chef libyen balaye ces objections et d'autres encore en rétorquant : « Vous ignorez la totale imbécillité de ces gens-là ! » Et il enchaîne : « Nous avons la preuve qu'ils appartiennent tous au mouvement des Frères musulmans. Tous leurs complices que nous avons arrêtés ces deux derniers jours le sont également. Ils ont été entraînés à la base militaire soudanaise de Wali-Sidna par des instructeurs soudanais et égyptiens, et sous la supervision d'experts américains. D'autres groupes sont en voie de formation au même endroit. Ceux que nous avons appréhendés ont reçu leurs armes et leur instruction en Angleterre ou en Amérique avant de revenir en Libye. »

Des menaces

Avec une colère à peine contenue, le colonel Kadhafi reprend en martelant ses mots : « Les choses sont désormais claires. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni abritent, non des opposants politiques comme ils le prétendent, mais des terroristes qu'ils arment et incitent au crime, avec la collaboration active du Soudan et d'autres pays arabes.

« Les Libyens ont le droit de se défendre, de combattre les terroristes là où ils se trouvent et de la même manière que les policiers abattent sans sommation les membres des Brigades rouges. Les pays qui arment le bras des tueurs paieront cher, eux aussi, leur forfait. Les Etats, arabes ou non, qui exportent chez nous le terrorisme recevront la révolution que nous leur enverrons en échange. »

Le colonel Kadhafi menace nommément les Etats-Unis, la Grande-

Bretagne et le Soudan, mais se refuse à désigner « les autres pays arabes » que l'on suppose être l'Egypte, la Tunisie et — dit-on encore — l'Arabie Saoudite, que certains accusent de financer les mouvements islamistes.

« N'avez-vous pas commencé vous-même par faire tuer des opposants libyens à l'étranger ?

— C'est un mensonge colporté par la presse impérialiste. Les opposants, les vrais, se trouvent ici, parmi nous. Ils ont toute liberté de s'exprimer au sein des congrès populaires. Les autres, les terroristes, sont liquidés spontanément par des Libyens vivant à l'étranger. Pour ma part, je ne les ai jamais incités à passer à l'action. Au contraire je n'ai cessé d'inviter les contestataires à rentrer en Libye pour les protéger.

— Pourtant, deux étudiants réputés des opposants islamistes, ont été mis à mort à l'université de Tripoli le 16 avril dernier. Avez-vous approuvé ces exécutions ?

— Je n'ai pas à me prononcer à ce sujet. Ces deux contre-révolutionnaires ont été jugés et liquidés par leurs condisciples pour avoir tenté d'incendier deux amphithéâtres de l'université, acte qui a failli faire brûler vifs des centaines d'étudiants.

« Comme vous le savez je n'occupe aucun poste officiel, et ce sont les organisations populaires qui décident de tout. J'admets volontiers que la dictature qu'exerce

notre peuple est tyrannique mais n'était-ce pas le cas chez vous lors de la révolution de 1789 ? Malgré les excès commis, la Révolution française a marqué les débuts, à travers le monde, des républiques bourgeoises. La nôtre ouvre l'ère des Jamahiriya [l'Etat des masses populaires].

— Vous avez déclaré récemment que l'armée libyenne était truffée de réactionnaires et de contre-révolutionnaires. Ne craignez-vous pas qu'au colonel Kadhafi succède un général Bonaparte ?

« Non, cela est exclu. Les révolutionnaires ici contrôlent les forces armées. Notre projet, en voie de réalisation, d'armer toute la population, est conçu précisément pour éliminer définitivement l'armée régulière. Nous n'avons déjà plus ni Etat, ni gouvernement, ni exploités. Demain ce sera le peuple et lui seul qui détiendra tous les pouvoirs. »

En attendant ce sont les opposants islamistes qui contestent la politique « antimusulmane » du colonel Kadhafi — notamment dans le domaine du statut de la femme — qui auront été neutralisés. Selon une source proche du pouvoir quelque deux cents d'entre eux, des militaires, des fonctionnaires, des professeurs et des étudiants, ont été arrêtés au cours des dernières quarante-huit heures.

ERIC ROULEAU.

Une politique d'austérité draconienne

Comme tous les pays producteurs de pétrole, membres de l'OPEP, la Libye a subi depuis près de trois ans le contrecoup de la baisse de la demande mondiale, puis, l'an passé, de la diminution des prix du brut. Sa production de pétrole, qui, en 1980, atteignait 82,4 millions de tonnes, est restée depuis lors limitée entre 50 et 60 millions de tonnes. Ses recettes pétrolières ont donc chuté de moitié, passant de 22,1 milliards de dollars en 1980 à 11 milliards de dollars environ en 1983. Désireux de rétablir l'équilibre de la balance des paiements, qui s'était fortement dégradée en 1981, avec un déficit de 5,5 milliards de dollars, le gouvernement libyen a mené depuis trois ans une politique d'austérité draconienne qui a touché tous les secteurs de l'économie.

Le budget de développement a été réduit en 1984 de 9 % pour la troisième année consécutive, passant à 2,2 milliards de dinars (contre 2,4 milliards de dinars en 1983). De nombreux grands projets ont été reportés ou réduits. Les importations ont été diminuées de près des deux tiers — de 14,1 milliards de dol-

lars en 1981 à 5,4 milliards en 1983, — et le revenu par habitant est tombé à 8 000 dollars par an (contre 10 000 à 11 000 dollars auparavant).

Le résultat a été le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements, en 1983, après un déficit déjà réduit de 1,6 milliard de dollars en 1982, mais il s'est traduit, pour la population, par des sacrifices importants. Les salaires ont été gelés depuis trois ans, voire, dans certains cas, réduits de 15 à 20 %. Le nombre des travailleurs immigrés a fortement diminué. Et des pénuries épisodiques sont apparues dans les supermarchés publics pour de nombreux produits de consommation courante. En avril, les derniers vestiges de l'économie privée — coiffeurs, pâtisseries et vendeurs de tapis — ont été fermés. Le colonel Kadhafi a même récemment proposé au Parlement la suppression de l'éducation primaire publique qui devait être assurée dans les familles. Cette proposition, refusée par le Parlement, montre l'ampleur de l'austérité imposée aux Libyens, après des années d'aisance, voire de gâ-

Des versions contradictoires

Le déroulement exact des événements de mardi 8 mai à Tripoli reste difficile à reconstituer mais il semble qu'une fusillade ait éclaté vers 6 h 30 mardi matin autour du quartier où se trouve la caserne Azizia, qui abrite le centre du bureau de liaison des comités révolutionnaires libyens. Pendant plus de quatre heures, les diplomates en poste à Tripoli ont pu entendre des tirs d'armes automatiques et ont compté quinze à seize tirs de canon. Une partie du centre-ville a été interdit à la circulation. Les coups de feu ont cessé entre 11 h 30 et 12 h 30 GMT et la circulation a repris normalement une heure plus tard.

Peu après l'attaque, quatre à cinq véhicules blindés, transportant des hommes armés de mitraillette, sont sortis de la caserne et ont commencé à tirer sur un bâtiment où s'était réfugié le commando et qui abrite les bureaux de sociétés françaises et grecques. Selon les milieux diplomatiques ce bâti-

ment se trouve à proximité de la caserne Azizia. Les autorités libyennes ont pour leur part minimisé la portée de l'affrontement affirmant qu'il s'agissait d'une simple prise d'otages de femmes et d'enfants par un commando de quinze hommes. Selon l'agence officielle libyenne, les comités révolutionnaires ont dû intervenir pour déloger des « terroristes » et ont été forcés de les tuer devant leur refus de se rendre.

Une troisième version a été donnée par un mouvement d'opposition, le Front national pour le salut de la Libye qui a revendiqué à Washington l'action contre la caserne d'Azizia, précisant que des forces à l'intérieur du quartier général du colonel Kadhafi s'étaient jointes au commando et que l'attaque avait fait plusieurs morts et blessés parmi les forces loyalistes. Un porte-parole de ce même Front a même affirmé par ailleurs que le colonel Kadhafi avait été tué au cours de l'opération.

Les oppositions à l'étranger

Le Front national pour le salut de la Libye (FNSL), qui a revendiqué, mardi 8 mai, l'attaque contre la caserne Azizia de Tripoli, a été créé à Khartoum en octobre 1981. Sa formation a été annoncée dans la capitale soudanaise le 7 octobre par l'ancien ambassadeur de Libye à New-Delhi et ancien président de la Cour des comptes libyenne, M. Mohamed Youssef El Magharief, qui s'était alors présenté comme le porte-parole de cette organisation.

Le mouvement comprend, selon M. Magharief, un bon nombre d'anciens responsables libyens — membres du Conseil du commandement révolutionnaire, ministres, diplomates, officiers, — qui ont eu pendant un an des contacts et discussions ainsi que des relations au plus haut niveau au sein même des instances dirigeantes libyennes. M. Magharief avait précisé que le FNSL coopérait avec les autres mouvements libyens d'opposition afin de « libérer la Libye du pouvoir tyrannique du colonel Kadhafi ». Ce front est apparemment appuyé par l'Arabie Saoudite et est d'inspiration islamique.

Parmi les autres mouvements d'opposition, le plus influent semble être le *Mouvement national libyen* créé en 1969 quelques mois après la révolution libyenne. Contrairement au FNSL le *Mouvement national libyen* ne s'est jamais compromis avec les nouveaux dirigeants de Tripoli. Opérant à partir de l'étranger, le MNL a consacré l'essentiel de ses efforts à organiser le mouvement de contestation étudiantin en Libye. L'*Organisation générale des étudiants libyens*, a été créée en 1976 à la suite de la pendaison publique de trois étudiants qui avaient participé en avril de la même année à des manifestations hostiles au régime à l'université Garyounis. La plupart des

membres de ce mouvement se trouvent à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Italie et sont recrutés parmi les étudiants libyens qui se trouvent dans ces pays.

D'autres groupes d'opposition ont été créés à l'étranger par la suite. Le *Front démocratique libyen* a été fondé en 1979 par des intellectuels et des journalistes libyens qui ont quitté la Libye après l'annonce de la « révolution culturelle » inaugurée par le colonel Kadhafi en 1973. Dirigé par le journaliste Fadel Massoudi, le FDL publie une revue, *Saout el Libya (la Voix de la Libye)*. En 1982, il s'est uni au *Groupement national libyen*, qui avait participé, en août 1975, à une tentative de coup d'Etat. Le chef de cette conspiration manquée était le capitaine Omar Meheishi, qui avait, en 1969, fait partie du Conseil du commandement révolutionnaire de Tripoli. Il s'était, par la suite, réfugié au Caire, où il avait tenté de mettre sur pied une branche du GNL. Le capitaine Omar Meheishi a depuis regagné la Libye, où il aurait été arrêté, et la plupart des ses sympathisants ont été absorbés, avec les membres du *Front démocratique libyen*, dans le *Groupe national démocratique libyen*, qui est présidé par M. Mahmoud Maghribi, ancien ambassadeur de Libye en Grande-Bretagne, réfugié à Londres en 1977.

Il existe également à Londres un troisième groupe, l'*Union constitutionnelle libyenne*, créée fin 1981 par Mohamed Ben Ghalboun. Ce groupe, qui a souvent fait l'objet d'attaques de la part des comités révolutionnaires libyens, est fortement représenté à Manchester et prône le renversement du régime de Tripoli, le rétablissement de la Constitution monarchiste et la tenue d'élections générales.

LIBYE

Entraînement militaire

Les Libyens des deux sexes sont tenus à un entraînement militaire permanent, tant qu'ils y sont physiquement aptes, selon une loi promulguée par le congrès général du peuple. Une instruction militaire de base fera partie de l'enseignement, à tous les niveaux, à partir du secondaire. L'orientation vers les écoles militaires de carrière est toutefois réservée aux hommes. Le territoire est divisé en zones de défense dont la défense incombe à ceux qui y résident. Les mesures prévues par cette loi n'affectent pas le service militaire obligatoire; cependant, la dispense de ce service militaire est possible, au cas où l'appelé s'est distingué dans son entraînement militaire ordinaire. Les contrevenants à la loi sont passibles des peines sanctionnant ceux qui se dérobent au service militaire obligatoire.

- La Libye a menacé le 19 mars de détruire les avions-radars américains AWACS s'il s'avérait que le stationnement de ces appareils en Egypte était un prélude à une agression contre la Libye.

- Le 21 mars, la Libye a demandé à son tour une réunion du conseil de sécurité de l'ONU à propos des événements du Soudan.

- La cour d'assises de Tripoli a condamné trois Italiens à la prison à vie pour haute trahison, atteinte à la sécurité de la Jamahiriya libyenne et connivence avec puissance étrangère, selon la presse italienne qui a indiqué qu'il leur était reproché d'avoir servi de courriers, alors qu'ils travaillaient à Tobrouk, entre des représentants d'une puissance étrangère (l'Egypte) et les militaires qui avaient préparé une tentative de soulèvement armé de la garnison de Tobrouk contre le régime du colonel Kadhafi en juillet 1980. Deux des accusés, détenus depuis près de 4 ans, ont comparu au procès. Le troisième était jugé par contumace.

- Le général Moustapha Kharroubi, chef d'état-major général des forces armées, a reçu le vice-Premier ministre polonais, en visite en Jamahiriya.

- En visite d'amitié à Tripoli, accompagné d'un destroyer d'escorte, un croiseur lance-missiles, de type Sverdlov soviétique, a fait escale du 6 au 26 avril.

- Une réunion s'est tenue le 22 mars entre le commandant d'état-major Abdel Salam Ahmed Jalloud et MM. Ahmed Jibril, secrétaire général du FLP, commandement général, Abou Saleh, Abou Moussa et Abou Khaled El Amlî, membres du commandement révolutionnaire du Fatah, et Omar Chechabi Fadl Charour, membres du bureau politique du FLP commandement général.

- Une séance de travail, réunissant le général Aboubakr Younes Jaber, commandant en chef des forces armées et l'amiral Branko Mamoula, secrétaire fédéral de la défense populaire en Yougoslavie, a eu lieu à Tripoli.

- Le colonel Kadhafi a reçu le général Debré Josov, ministre de la Défense de Bulgarie, qui lui a remis un message verbal du président bulgare Tiodor Jevkov.

- La force aérienne vient de recevoir un nouvel avion de transport de type soviétique Antonov AN-26.

Accrochages au Tchad

Des accrochages entre les forces du président Hissène Habré et celles du GUNT ont fait près de 50 morts et une vingtaine de blessés dans les rangs adverses, quelques morts et une dizaine de blessés dans ceux du GUNT, a annoncé Radio Bardai. Selon un communiqué de l'état-major général de l'ANL, ces accrochages se sont déroulés du 26 au 30 mars, dans le Centre-Est du Tchad dans le secteur de Mongo, Goz-Beida et Am-Timan, à 500 km au Sud de la ligne rouge.

- L'OLTIF a revendiqué deux attentats commis les 9 février et 11 mars derniers au Tchad. Selon un communiqué parvenu à Lagos, trois combattants des FANT et deux militaires zaïrois ont été tués le 9 février à 20 h locales dans le secteur de Mandelia sur la route de Guelendeng, au Sud de N'Djaména, au cours d'une embuscade tendue par les combattants de l'OLTIF.

Le 11 mars, dans le village de Kournari sur la même route, six hommes des FANT ont trouvé la mort au cours d'une embuscade similaire lors de laquelle un véhicule carbonisé et un fusil SIG auraient été abandonnés par les troupes gouvernementales. Les deux communiqués, signés du secrétaire général du mouvement, M. Tahir Saïd, sont datés de Mandelia (Sud du Tchad).



La modernisation de la frégate libyenne Dat Assawari-211 vient de se terminer après 52 mois de travaux aux chantiers navals italiens Cantieri Navali Riuniti de Gènes et de Muggiano.

Livré en février 1973 par Vosper Thornycroft (G-B), ce navire de type Mk-7 qui déplace 1 813 tonnes en service, a entièrement été refondu. Si la propulsion CODOG reste la même, avec toutefois de nouvelles lignes d'arbres et hélices, les superstructures, les systèmes d'armes, les circuits électriques, la ventilation, la climatisation... sont différents. Certains des armements d'origine ont été conservés, mais entièrement révisés (1 canon de 114 mm/55 Vickers Mk-8, 2 canons monotubes manuels Bofors 40L60, 1 canon Oerlikon GDMA de 35 mm 90) et d'autres ont été supprimés. La Dat Assawari a été équipée en plus de quatre missiles mer-mer Otomat Mk-1 CLJO, d'un lance-missiles antiaérien quadruple Albatros/Aspide et de deux lance-torpilles triples ASM ILAS 3 Whitehead Motofides. L'électronique, de son côté, a été entièrement modifiée (voir AD n° 63)

- Le bombardement d'Omdurman était « une tentative révolutionnaire de l'aviation militaire soudanaise », a affirmé le 20 mars Jana. Le commentateur de Jana a également renouvelé la dénonciation par la Libye de « l'occupation militaire du Soudan par l'Egypte » qui préluerait à une « agression égypto-américaine » contre la Libye.

- Des membres du GUNT ont été menacés par la police française qui leur a reproché, lors d'escales à Paris, leur participation au récent attentat contre un avion d'UTA à N'Djaména, a affirmé la radio du GUNT.

- Evoquant la situation dans la région sud du Tchad, M. Goukouni Weddeye a indiqué qu'en dépit de l'hostilité du Cameroun et de la République centrafricaine, « qui rend les contacts très difficiles par l'extérieur », la guérilla s'organisait avec les moyens du bord, rendant périlleuse la circulation « des forces de N'Djaména dans la région.

- D'après Jana, se référant à son correspondant Est-africain, la BBC a diffusé dans son émission le Monde de midi un communiqué émanant du mouvement de libération populaire soudanais selon lequel les combattants du mouvement ont occupé le village d'Ouwayl détruisant le pont le plus proche de ce village qui se trouve sur la seule ligne de chemin de fer qui relie le Nord au Sud du Soudan.

- Le GUNT a démenti les informations en provenance de N'Djaména, selon lesquelles une cinquantaine de militaires libyens aurait été pris en otages par ses combattants à Bardai et à Zouar dans le Nord du Tchad. Dans une déclaration à l'AFP, le représentant du GUNT en France, M. Abderrahmane Moussa, a affirmé que les relations entre le GUNT et la Libye étaient des « relations révolutionnaires » ne permettant, selon lui, « aucun malentendu ».

Libye**La contestation développée par l'islam traditionaliste
risque de rallier les mécontents de tous bords****De notre envoyé spécial**

Tripoli. - L'affrontement qui a opposé, le mardi 8 mai, une poignée d'opposants islamistes aux forces de l'ordre n'a eu aucune suite apparente. Les médias n'en font plus état. Aucune manifestation populaire pour fustiger les « traîtres » n'a été organisée. La vie à Tripoli reprenait mercredi son cours habituel, tandis que des équipes de secours évacuaient les familles habitant l'immeuble qui avait été atteint par les obus et les balles de la « garde révolutionnaire ». Le colonel Kadhafi a circulé mercredi au centre de la ville, bavardant avec les badauds et répondant aux questions de journalistes qui se trouvaient sur son passage.

Tout se passe comme si l'on cherchait à dédramatiser un événement qui a fait sensation davantage à l'étranger qu'en Libye. Les médias n'ont pas précisé la couleur politique des opposants tués ou arrêtés, se contentant de les présenter comme des « agents » de puissances étrangères. Cependant, l'un d'eux, dont le nom a été rendu public, Ahmed Hawass, est un ancien diplomate bien connu dans la classe politique. Il appartenait au Front national pour le salut de la Libye, de tendance islamiste, que dirige M. Magharief, ancien ambassadeur en Inde, qui a fait défection il y a quelques années.

Les étudiants exécutés le 16 avril par leurs condisciples sur le campus de l'université de Tripoli étaient également membres d'organisations islamistes (respectivement du Front de libération islamique et de l'Avant-garde islamique). Leur mise à mort n'a jamais été annoncée officiellement, ce n'est qu'en privé que les responsables indiquent leur tendance politique. De toute évidence, on entend ici ne pas donner une quelconque publicité à un courant idéologique qui risque de rallier les mécontents de tous bords.

**Quatre projets de loi
rejetés**

L'islam traditionaliste que combat le colonel Kadhafi a sans doute de nombreux adeptes dans un pays fraîchement engagé sur la voie de la modernisation. L'illustration la plus éclatante de ce phénomène a été fournie en janvier dernier par le Congrès général du peuple, sorte de Parlement qui regroupe les représentants de toutes les couches de la population. L'assemblée a défié le « guide de la révolution » à plusieurs reprises, rejetant à une écrasante majorité quatre projets de lois auxquels il attachait une importance particulière.

Celui destiné à régler le divorce a suscité une levée de boucliers. Le colonel Kadhafi avait fait campagne en faveur de l'égalité de l'homme et de la femme, accordant à cette dernière le droit de poursuivre son mari pour adultère, et d'autre part d'engager une procédure de séparation, privilèges réservés uniquement à l'homme dans la Charia (législation musulmane) actuellement en vigueur. Le colonel Kadhafi a été également désavoué quand il proposa que la femme divorcée obtienne d'office la propriété exclusive du logement conjugal, la moitié des revenus de son ex-mari et la garde des enfants.

La conscription féminine

Le texte concernant l'élaboration du service militaire obligatoire indistinctement pour les garçons et les filles a été repoussé à une large majorité. Le colonel Kadhafi admettait, l'autre jour, en notre présence, que la conscription féminine est impopulaire, mais il la juge indispensable pour mettre en œuvre son projet dit du « peuple en armes » destiné à supprimer ultérieurement l'armée régulière qu'il ne cesse de qualifier de « potentiellement fasciste ».

En novembre dernier, une mutinerie a éclaté à l'école militaire réservée aux femmes, dont beaucoup d'entre elles avaient été enrôlées contre leur gré. Fermée pour mettre un terme aux affrontements, l'école a été rouverte quelques semaines plus tard à la suite d'une contre-manifestation organisée par des femmes partisans des thèses du colonel Kadhafi. Des rumeurs vraisemblablement fantaisistes ont alors circulé, faisant état du suicide de Libyens désespérés de voir leurs filles entraînées sur la « voie de la débauche ». On prétend, en effet, dans les milieux traditionalistes que les femmes soldats ont mauvaise réputation et qu'elles ont généralement du mal à trouver des prétendants au mariage.

Des centaines d'institutrices fraîchement émouluées de l'École normale ont refusé, l'été dernier, de signer leur contrat d'engagement pour ne pas avoir à suivre des cours d'entraînement militaire obligatoires dans les écoles. De nombreux professeurs de nationalités étrangères ont, pour d'autres raisons, notamment économiques, choisi de quitter le pays. Ceux qui sont restés ont été répartis entre les écoles primaires et secondaires. Dans ces dernières, les cours ne sont plus assurés que trois jours par semaine. Malgré tout, il manquait à la rentrée quelque six mille cinq cents enseignants du pri-

maire.

Pour résoudre la crise, le colonel Kadhafi a alors présenté un projet de réforme pour le moins insolite : l'enseignement primaire devait être désormais assuré au foyer par les mères de famille, qui comptent, soit dit en passant, de nombreuses analphabètes... La proposition du « guide de la révolution » a provoqué un tollé général et a été elle aussi rejetée à la quasi-unanimité des voix non seulement par le Congrès général du peuple, mais aussi par la plupart des congrès populaires de base, qui en avaient débattu au préalable à travers le pays.

Quatrième et dernière rebuffade infligée au guide de la révolution : le Congrès général du peuple a refusé de prendre en considération le projet de loi visant à réduire de vingt-cinq à quatorze le nombre des municipalités dans le pays, mesure qui aurait eu comme effet de les placer sous la tutelle des quatorze gouvernorats récemment créés.

La « démocratie directe » instaurée en 1977 dans la Jamahiriya (la République des masses) est-elle en train de déraiper sur le terrain de la contestation, voire de l'opposition systématique ? On serait tenté de le croire en suivant les débats quotidiens diffusés en direct par la télévision qui se déroulent dans les divers congrès populaires de base auxquels tout citoyen des villes ou des campagnes peut et devrait participer. C'est ainsi que l'on prend connaissance des doléances de la population concernant les difficultés croissantes, économiques et sociales, auxquelles elle se heurte.

**La hausse
du coût de la vie**

L'austérité imposée par la chute des revenus pétroliers moitié moins élevés depuis le « boom » de 1974 est une notion peu assimilable dans un pays qui a connu une période d'exceptionnelle prospérité. Les tensions s'exacerbent à la faveur des multiples mesures d'économie. Les salaires des travailleurs et les traitements des fonctionnaires ont été bloqués, voire souvent réduits dans la pratique par la suppression de diverses gratifications et avantages matériels tandis que le coût de la vie est en hausse constante.

Les prix des denrées de base - à l'exception de celles qui sont subventionnées par l'Etat - sont souvent deux à cinq fois plus élevés qu'en France. Grâce à de coûteux projets de développement mis en œuvre ces dernières années, le pays est en prin-

Le colonel Kadhafi se dit prêt à retirer « immédiatement » ses troupes du Tchad

De notre envoyé spécial

cipe autosuffisant dans la production des légumes, des fruits, des viandes et des volailles. Mais les pénuries que l'on constate dans les supermarchés de l'Etat, favorisées par une bureaucratie particulièrement incompétente et aussi par l'essor du marché noir, irritent au plus haut point les couches défavorisées de la population. La nationalisation du petit commerce, celle des souks plusieurs fois séculaires, n'est sans doute pas l'une des mesures les plus populaires du colonel Kadhafi.

Pour la première fois depuis l'instauration de la République, il y a quinze ans, le plein-emploi n'est plus assuré. Il est question actuellement de licencier dans les seules municipalités quelque vingt-cinq mille employés et travailleurs. Les immeubles occupés par les ministères seront prochainement reconvertis en appartements, et leurs occupants actuels seront transférés dans des locaux plus exigus. Jugés pléthoriques, des fonctionnaires seront ainsi « intégrés dans la production ». La perspective d'aller travailler dans des usines ou dans les champs n'enchantent guère beaucoup d'entre eux.

Pour la première fois encore, les autorités favorisent le départ des travailleurs immigrés, notamment en réduisant les sommes qu'ils avaient le droit de rapatrier. Le refus de renouveler les cartes de séjour a contraint sept mille Tunisiens à quitter le pays au début de cette année. Nombreux dans les services de voirie, ils ont été remplacés par des Libyens peu enclins aux besognes subalternes. Il aurait été décidé en outre de réduire de moitié les coopérants étrangers, civils ou militaires. Déjà quelque mille trois cents Soviétiques et une soixantaine de Français, pour ne citer que ceux-là, ont dû céder leur place à des autochtones.

Les Libyens ne se privent pas pour autant de critiquer, parfois sévèrement, leur gouvernement. On a pu voir l'autre jour à la télévision des membres d'un congrès populaire de base dénoncer avec véhémence les dépenses somptuaires de l'armée, les gaspillages, le népotisme, la corruption, et exiger que l'austérité soit respectée par tous.

Le colonel Kadhafi, qui s'est fait le chantre de « l'initiative des masses », n'apprécie guère de toute évidence la montée de la contestation. Il entend la restreindre dans des limites supportables. Le rejet de quatre de ses projets de lois par le Congrès général du peuple, en janvier dernier, l'a mis en colère. Il a prononcé peu après un violent discours dans lequel il a appelé les congrès populaires à épurer leurs rangs des « réactionnaires » et des « contre-révolutionnaires » qui, selon lui, freinent la modernisation du pays.

« La démocratie directe que nous avons instaurée a engendré de dangereuses illusions », nous disait-il avant d'ajouter : « Chaque Libyen se comporte maintenant comme s'il était Dieu le père... »

ÉRIC ROULEAU.

Tripoli. — Tantôt discret, par voie diplomatique, tantôt public, par le truchement des médias, le dialogue franco-libyen se poursuit sans relâche pour régler le conflit tchadien. Le colonel Kadhafi déclarait à TF 1 le 30 avril qu'il était disposé « à opérer le retrait de notre présence au Tchad... ». Cinq jours plus tard, M. Charles Hernu affirmait — réponse du berger à la bergère ? — que la France souhaitait que ses troupes « se retirent le plus vite possible (...) quelques minutes après l'évacuation des forces libyennes ».

Le colonel Kadhafi fait monter les enchères. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, il a affirmé d'emblée, en se référant aux propos du ministre français de la défense, qu'il était disposé pour sa part à « retirer immédiatement nos experts qui se sont rendus au Tchad pour soutenir le gouvernement légitime de ce pays ». Il faisait ainsi allusion bien entendu au GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) qui conteste la légalité du régime installé à N'Djamena par M. Hissène Habré.

Le « guide de la révolution » libyen a révélé qu'il avait adressé il y a quelques jours, par le truchement de l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky, un message au président Mitterrand formulant des propositions concernant non seulement l'évacuation des troupes étrangères du Tchad mais aussi l'avenir des relations franco-libyennes.

Le colonel Kadhafi assure que la durée de l'évacuation pourrait être très brève : « Présentes au Tchad autrefois sur la requête du gouvernement de ce pays, nos unités s'étaient retirées en 1982 en l'espace de dix jours. A l'époque, pourtant, nos forces étaient substantielles et disséminées dans toutes les provinces de notre voisin méridional ».

« Aujourd'hui, je vous le répète, ajoute le colonel Kadhafi, notre retrait pourrait s'opérer instantanément. »

Cependant, le chef de la Jamahiriya exprime implicitement des doutes sur les intentions de la France. Il déclare : « Je crains que M. Hernu s'avance trop en assurant que le retrait de l'armée française s'effectuerait en quelques minutes après notre départ. Le gouvernement français serait plongé dans le plus grand embarras puisqu'il a justifié la présence de son armée par la nôtre. »

La méfiance n'exclut pas l'amitié. Le colonel Kadhafi ajoute aussitôt : « Or, nous ne voulons pas mettre le gouvernement français dans l'embarras. Il faudrait que l'on sache que je me considère comme l'ami

des socialistes et de M. Mitterrand et que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faciliter leur tâche. Je préfère, et de loin, l'actuelle équipe au pouvoir à un gouvernement de droite soumis à la volonté américaine. »

Le « guide de la révolution » nourrit de grandes ambitions concernant l'avenir des rapports franco-libyens. Dans le même souffle, il poursuit : « Je souhaite développer dans tous les domaines nos relations bilatérales : favoriser une action conjointe dans d'autres pays, notamment en Afrique et dans le monde arabe. J'attache davantage d'importance à ce double objectif qu'au tyoe de gouvernement qui finira par s'installer au Tchad. C'est pourquoi j'estime que la Libye et la France ne devraient pas se quereller sur une affaire qui concerne un Etat tiers ; leur intérêt commun est de se désengager du conflit. Les guerres civiles sont nombreuses à travers le monde. Au nom de quel devrions-nous nous ingérer dans les affaires intérieures d'Etats souverains ? »

Le colonel Kadhafi conclut sa longue plaidoirie en ces termes : « Laissons les Tchadiens s'entendre entre eux. Ils n'auraient alors plus besoin de la France ou de la Libye. Il faudrait que nous entreprenions des efforts particuliers pour mettre un terme immédiatement à notre différend, lequel bloque le développement de nos relations. »

Un notable inflexionnement

Si tel était le cas, pourquoi ne fixez-vous pas sans tarder la date de l'évacuation des Libyens se trouvant au Tchad ?

« Cette question dépend de l'issue de nos échanges diplomatiques avec la France. J'ai confié au chancelier Bruno Kreisky un message verbal adressé à M. Mitterrand lui faisant des propositions concernant la solution du problème tchadien, ainsi que sur le développement accéléré de nos relations bilatérales. J'attends la réponse du président Mitterrand. »

Pris au pied de la lettre les propos du colonel Kadhafi marqueraient un inflexionnement notable de ses positions antérieures. En s'abstenant de dénoncer la seule intervention française, en offrant de retirer ses « experts », en ne parlant plus d'autre part du Tchad comme étant le « prolongement de la Jamahiriya », M. Kadhafi met en quelque sorte la Libye et la France sur le même plan face à un « Etat souverain » en proie à une « guerre civile ».

Le « guide de la révolution » libyen n'a pas non plus évoqué le processus diplomatique — engagé notamment par le truchement de l'OUA — destiné à favoriser une réconciliation nationale au Tchad. A-t-il décidé de dissocier le contentieux politique de l'aspect militaire du conflit ?

Il serait sans doute hasardeux de tirer des conclusions définitives de la dernière en date de ses prises de position. Cependant, sa présente attitude conciliante ne surprendra guère les milieux diplomatiques occidentaux à Tripoli. Un certain nombre de facteurs permettent en effet de soutenir que le colonel Kadhafi cherche depuis un certain temps une issue honorable à l'impasse dans laquelle il s'est engagé. A un retrait échelonné, que lui a proposé récemment la diplomatie française, il préfère de toute évidence une évacuation totale et « immédiate ».

Une guerre impopulaire

De l'avis général ici, le chef de la Jamahiriya voudrait se désengager pour de multiples raisons qui relèvent de l'intérêt de la Libye. Il est persuadé qu'il n'y aura pas de solution militaire à la lutte pour le pouvoir qui se déroule chez son voisin méridional et que celle-ci risque dès lors de s'éterniser. Or le journaliste de passage à Tripoli ne tarde pas à se rendre compte que la guerre du Tchad est hautement impopulaire au sein de l'opinion publique libyenne. En période de crise économique et d'austérité, personne n'apprécie une intervention particulièrement onéreuse. Même l'armée, qui connaît des difficultés croissantes dans le domaine de la logistique et qui se heurte parfois à la résistance de la population locale, souhaiterait se retirer au plus tôt. Le haut commandement pour sa part craindrait une relance des combats qui coûterait cher à l'armée libyenne. On n'oublie pas ici que plus de mille cinq cents soldats avaient été tués lors de l'intervention militaire en 1980-1982.

Le « ministre de la défense » du GUNT, M. Acheikh Ibn Omar, actuellement à Tripoli, admet non sans réticences qu'il est « de l'intérêt de la Libye et de la France de se désengager du Tchad ». Mais il ajoute aussitôt qu'un tel développement serait « dangereux » pour les forces de l'opposition. « En effet, nous a-t-il déclaré nous disposons d'informations indiquant que les Etats-Unis, le Soudan, l'Egypte, le Zaïre et d'autres pays s'apprentent activement pour prêter main-forte au régime de M. Hissène Habré. Les Libyens partis, nos ennemis s'appliqueront à nous éliminer. »

Une telle éventualité serait sans doute inacceptable pour le colonel Kadhafi, qui craint par dessus tout qu'un gouvernement hostile à la Libye s'installe définitivement à N'Djamena. C'est pourquoi insiste-t-il pour qu'un compromis soit conclu exclusivement « entre Tchadiens ». L'avenir dira si son offre de retirer son armée du Tchad est liée ou non à des garanties politiques qu'il demanderait à la France.

ERIC ROULEAU.

TCHAD:

KADDAFI S'ENLISE

Hugo Sada

Kaddafi donne l'impression d'être sur la défensive. Il a des problèmes à l'intérieur (comme en témoigne la fusillade de la caserne Dab Azizia à Tripoli le 8 mai). Sa situation au Tchad n'est guère brillante. Il connaît des difficultés croissantes.

Sur le plan régional d'abord. Les tentatives de Kaddafi pour semer le trouble autour du Tchad n'ont pas eu l'efficacité souhaitée. Ni au Niger, où la France et les Etats-Unis ont fait de gros efforts en matière de sécurité. Ni au Soudan, où Nimeiri, avec l'aide des Egyptiens et des Américains, a une fois encore rétabli ses positions. Le « raid » sur Omdurman entravera même pour un temps le dégel des relations entre Tripoli et Le Caire. La percée libyenne en Centrafrique reste contenue, et il ne peut espérer, ni au Nigeria ni au Cameroun, de retournement en sa faveur. Auprès de ses voisins maghrébins, et malgré sa réconciliation avec Hassan II, Kaddafi n'a pas su rétablir la confiance.

Enfin et surtout, au Tchad, les interventions des forces de Goukouni Weddeye et de ses alliés libyens dans la « zone rouge » (entre le 15° et le 16° parallèles) sont pratiquement inexistantes depuis le raid sur Ziguey (25 janvier). Début février, au sud de Fada, une offensive de ces forces a été stoppée brutalement par les FANT avant d'atteindre la zone rouge. Fin avril, au nord du 16° parallèle, une patrouille des FANT s'est même emparée de véhicules Toyota bourrés d'armes tchécoslovaques et soviétiques.

Retrouver une marge de manœuvre politique

Par ailleurs, la mésentente est de plus en plus grande entre Libyens et goukounistes. Sans compter les manifestations hostiles des populations civiles du nord du Tchad, qui commencent à réagir contre une occupation qui prend la forme d'une véritable annexion. Ces tensions ont même suscité un regain de nationalisme tchadien parmi les « protégés » de Kaddafi. Ainsi s'explique la multiplication des ralliements des combattants goukounistes aux FANT. Les plus nombreux à le faire sont les membres du CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) d'Acheikh Ibn Oumar. Malgré le discours prudent de leur chef, les responsables de cette tendance, considérée pourtant comme la plus proche de la Jamahiriya, ne cachent pas, en privé, leur détermination à sortir au plus vite de l'orbite libyenne pour retrouver une marge de manœuvre politique.

Autre contrainte de taille pour les Libyens au sud d'Aouzou : la logistique. Distances, difficultés du terrain, problèmes d'organisation : le dispositif libyen n'est pas facile à maintenir. Et les Français surveillent avec méfiance redéploiements, manœuvres, et surtout, travaux d'infrastructures.

Kaddafi n'a pas plus réussi à déstabiliser le Sud, région clé pour le régime de N'Djaména. Fin 1983, plusieurs centaines d'opposants or-

ganisés en commandos y opéraient et la violente répression des FANT n'a pas apaisé le climat. Des progrès notables ont été enregistrés depuis. Grâce au rappel par Habré de certains responsables des FANT, remplacés par des non-Goranes et une politique de réconciliation. La dernière récolte de coton, qui a dépassé les prévisions (140 000 à 150 000 tonnes) témoigne d'un certain retour au calme. Les ralliements enfin se multiplient, ici aussi, depuis le début de l'année, les derniers en date étant ceux des « commandos verts ».

Jusqu'à présent, Kaddafi a pu empêcher la réconciliation nationale. La réussite d'une telle entreprise sans la disparition d'Hissein Habré serait une catastrophe pour lui. Un éventuel ralliement dans des conditions honorables de la majorité des composantes du « Gouvernement de salut national », formé à Bardaï le 28 octobre 1982, et de l'essentiel de ses forces militaires (en particulier les 3 000 ou 4 000 combattants qui occupent la zone avant du dispositif libyen, de la ligne Faya-Fada au 16^e parallèle), pourrait le conduire à adopter une attitude plus défensive encore pour protéger le Tibesti et la bande d'Aouzou. Surtout, Kaddafi pourrait alors difficilement maintenir même l'illusion de n'être pas un agresseur et un occupant illégitime.

Deux axes pour la diplomatie française

Or, précisément, malgré Ziguey, malgré l'échec de la conférence d'Addis Abeba début janvier, la diplomatie française, depuis le voyage à Tripoli, début février, du ministre des Relations extérieures, Claude Cheysson, poursuit ses efforts en faveur de la réconciliation nationale. Les partisans de Goukouni ont également multiplié les contacts avec Paris et plusieurs autres capitales africaines.

Les efforts diplomatiques fran-

çais se développent selon deux axes. D'abord, l'organisation d'une réunion entre les tendances tchadiennes, sous l'égide de l'OUA. Tout le monde est d'accord sur le principe et les bonnes volontés africaines pour aider au succès de l'entreprise ou accueillir une telle réunion ne manquent pas.

Désengagement progressif des forces en présence

Le second axe, non plus tchadotchadien mais franco-libyen, concerne la situation militaire sur le terrain. L'idée est d'aboutir à un désengagement parallèle et progressif des forces françaises et libyennes et, éventuellement, au déploiement d'une force neutre internationale, si possible interafricaine, qui le garantirait.

Reste que, si Kaddafi s'enlise en effet, il demeure opposé au maintien d'Hissein à N'Djaména. A Claude Cheysson en février, comme à Francis Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, qui s'est rendu le 24 avril à Tripoli, le numéro un libyen a répondu clairement : pas de réconciliation nationale ou d'accord franco-libyen sans l'élimination d'Hissein Habré. L'hypothèse d'un « troisième homme » avancée il y a quelque temps par Kaddafi ayant visiblement pour objectif de semer le trouble entre N'Djaména et Paris et de faire apparaître Habré comme le responsable de l'échec d'une solution politique. Le fait de reconnaître aujourd'hui la présence libyenne au Tchad et d'annoncer (le 30 avril, dans une interview à TF1) qu'il est prêt à retirer ses troupes si les Français s'en vont, montre que Kaddafi est soucieux de réduire les inquiétudes des Africains... Sans doute cherche-t-il à maintenir l'espoir que les efforts pour une solution politique et un accord franco-libyen ne doivent pas être abandonnés. Mais il n'est pas, ou pas encore, prêt à en accepter le prix. ❖

Libye

Tripoli annonce la mort du chef du commando d'opposants

Tripoli (AFP). — Le chef du commando d'opposants libyens, auteur mardi 8 mai de la fusillade de Tripoli, a été pris et abattu samedi par les comités révolutionnaires, a annoncé, dimanche 13 mai, le journal *Fajr El Djedid* (« Aube nouvelle »).

Le journal publie deux photos où l'on peut voir un homme étendu sur le dos dans un lit, portant des blessures. Selon *Fajr El Djedid*, le chef du commando, qui serait un Frère musulman, s'appelle Ouajdi El Chouihadi ; il était en fuite et a été abattu dans un immeuble de Tripoli, après avoir refusé de se rendre.

La presse libyenne a déjà fait état de six autres membres du commando en fuite, publiant la photo de trois d'entre eux. Les cadavres de six autres personnes tuées mardi ont été exposés sur la place Verte (centre de la ville) et montrés à la télévision.

Selon les mêmes sources à Tripoli, plusieurs milliers de personnes répondant à des appels de congrès po-

pulaires de base réunis en session extraordinaire, et repris par la télévision, ont manifesté dimanche matin « leur colère ». Cette manifestation avait pour cible les « impérialistes », les « réactionnaires », les « Frères musulmans », mis en cause par le colonel Kadhafi dans l'affaire du coup de force manqué et les « régimes réactionnaires arabes ».

D'autre part, la Libye a protesté dimanche contre le « soutien accordé » par Londres et Washington aux « terroristes » récemment infiltrés en Libye. Selon l'agence de presse libyenne JANA, le « bureau populaire de liaison extérieure » (ministère des affaires étrangères) libyen a convoqué l'ambassadeur d'Italie et le chargé d'affaires belge en poste à Tripoli pour leur remettre une note de protestation. Rome et Bruxelles sont respectivement chargés des intérêts britanniques et américains en Libye, à la suite de la rupture des relations diplomatiques anglo-libyennes et américano-libyennes.

LE MATIN

19/20 MAI 1984

BELGIQUE Accord nucléaire avec la Libye

La Belgique et la Libye ont paraphé un accord-cadre de coopération économique et technique, ouvrant la voie à des transferts de technologie, notamment dans le domaine de l'énergie nucléaire. Un second accord, strictement nucléaire, devrait être signé sous peu entre les deux pays, mais doit encore recevoir l'approbation du gouvernement belge. Il permettrait de préciser le cadre des activités de conseil technique exercées en Libye par la société Belgonucléaire. Il ne concernerait pas les secteurs sensibles de l'industrie nucléaire comme le retraitement des déchets, l'enrichissement du combustible ou la fabrication d'eau lourde.

JEUNE AFRIQUE N° 1221 — 30 MAI 1984

Entraînement. La plupart des membres du commando qui a attaqué la caserne Bab Azizia, le 8 mai à Tripoli, avaient été dans des camps d'entraînement au Maroc. Pendant les années 1980, 1981, 1982, du temps où le général Ahmed Dlimi était chef des services secrets.

ATTENTATS, MALAISE DE L'ARMÉE, CONTESTATIONS DIVERSES**Le régime semble entrer dans la zone des tempêtes**

Tripoli. — Par sa brutalité et son audace, le coup de semonce a fortement ébranlé les services de sécurité libyens : le gigantesque arsenal de la province de Cyrénaïque situé à El Abyar, non loin de la frontière égyptienne, a été détruit dans la nuit du 24 au 25 mars, et il y a eu, dit-on, quelque deux cents victimes. Le sabotage était l'œuvre d'une main experte. Tel un mécanisme d'horlogerie, les salles souterraines, où étaient entreposées de considérables quantités d'armements et de munitions, ont explosé les unes après les autres, réduisant en cendres un ensemble de bâtiments dont l'un servait de prison. De nombreux détenus et des militaires périrent sous les décombres. L'attentat aurait été suivi par d'autres.

Divers incidents, dont une mutinerie dans une caserne, alimentent la rumeur publique. On parle d'arrestations, de sanctions collectives, d'exécutions. Fondées ou non, ces rumeurs illustrent en tout cas le malaise qui perce dans les rangs de l'armée régulière. Les autorités observent tout autant le silence sur de mystérieux incendies qui ont éclaté en avril dans divers bâtiments publics, notamment dans des supermarchés de Tripoli où des miliciens de la « garde révolutionnaire » assurent désormais la sécurité. Le choix des cibles n'était sans doute pas fortuit : les supermarchés, qui appartiennent à l'État, symbolisent ici la nationalisation du commerce, grand ou petit, la collectivisation de la production agricole, mais aussi les pénuries et la cherté de la vie. Dans la quasi-totalité des cas, les attentats ont été commis d'évidence par des professionnels.

Ont-ils été entraînés au Soudan, comme l'affirme le colonel Kadhafi, sous la supervision d'instructeurs américains ? Appartiennent-ils tous à des confréries musulmanes qui défendent tout à la fois le puritanisme des mœurs et la propriété privée ? Les deux étudiants exécutés — ou plutôt lynchés — le 16 avril appartenaient tous les deux à des organisations islamistes et étaient issus de familles de riches commerçants ruinés par les mesures de nationalisation.

Virtuellement, toute activité économique est contrôlée par l'État : l'industrie, l'agriculture, le commerce, sont gérés non pas nécessairement selon les critères du profit — d'où le coût prohibitif des produits, — mais en fonction des « besoins du peuple ». De très rares métiers comme celui de garagiste relèvent toujours du secteur privé, et encore, à condition que l'artisan n'ait pas recours à une main-d'œuvre salariée. La règle empêche dès lors un médecin de s'installer à son propre compte ou un ingénieur d'ouvrir un bureau d'études. Ainsi prétend-on supprimer « l'exploitation de l'homme par l'homme ».

Le colonel Kadhafi répond à la contestation par le défi. Dans un discours prononcé le 26 avril dernier devant le « congrès populaire » d'un quartier de Tripoli, il propose de fonctionnariser les tailleurs, les coiffeurs, les boulangers et les pâtisseries — « des

De notre envoyé spécial

métiers non productifs et insignifiants », selon ses termes — afin que les bénéfices réalisés par ces modestes artisans « reviennent au budget de l'État ».

Il est vrai que c'est grâce aux fonds publics que la Libye a été dotée en moins de quinze ans d'une remarquable infrastructure — trente mille kilomètres de routes asphaltées, des réseaux d'électricité, d'eau courante, et des télécommunications desservant l'ensemble du pays, — que ce sont les fonds publics qui ont permis de financer la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux. En outre, tout citoyen est d'office propriétaire du logement qu'il occupe ; s'il désire en acquérir ou en construire un autre, il peut bénéficier d'un emprunt à long terme, sans intérêts, que lui octroiera une banque nationalisée.

L'étatisation à outrance

Cependant, les avantages de l'étatisation à outrance sont résorbés peu ou prou par les vices qu'engendre le système. L'étouffement de l'esprit d'initiative, la bureaucratization, le marché noir, le népotisme, la corruption, sous toutes ses formes, ont pris des proportions inquiétantes, comme en témoignent des articles de presse et les doléances que des citoyens expriment aux réunions des « congrès populaires de base », les débats étant diffusés en direct par la télévision tous les après-midi.

Depuis ce printemps, l'armée n'est plus épargnée. Elle est même l'une des cibles favorites des comités révolutionnaires — qu'inspire personnellement le colonel Kadhafi, — dont l'organe *Al Zahf Al Akhdar* dénonce avec un rare acharnement son « embourgeoisement ». Les médias mettent au pilori les « seigneurs » de l'armée qui se « prélassent » dans des palais et roulent dans « de luxueuses voitures », au même titre que les hauts fonctionnaires qui occupent de « somptueux bureaux ». L'organe des comités révolutionnaires a récemment étalé à longueur de pages des photos de voitures appartenant à des officiers et a coiffé l'ensemble par le mot d'ordre imprimé en caractères d'affiche : « Brûlez-les ! »

La campagne de presse a porté ses fruits. Les congrès populaires de base, auxquels appartiennent en principe tous les citoyens des deux sexes, ont pris le relais en critiquant à tort et à travers le comportement réel ou supposé des militaires.

Un grave incident a marqué la réunion que tenait l'un d'eux le 24 avril dernier, dans la ville d'Ajdabia, située sur la côte, entre Syrte et Benghazi. Des soldats et des policiers qui étaient venus en uniforme se défendre devant l'assemblée populaire ont été conspués et éjectés.

Le colonel Kadhafi estima que le dérapage était trop important pour persister dans le silence. Prenant la parole le surlendemain

à un autre congrès populaire qui se tenait à Tripoli et auquel il s'était rendu « inopinément », il condamna l'initiative de l'assemblée d'Ajdabia, la critiquant il est vrai davantage dans la forme que sur le fond. Certes, déclara-t-il, l'armée, par sa nature, ne pouvait participer à la « démocratie directe » pratiquée dans la Jamahiriya, « de même que nous n'aurions pas permis à des employeurs de prendre part aux délibérations des salariés », mais il serait faux, ajouta-t-il, de traiter l'ensemble des militaires comme des contre-révolutionnaires. Dans leur grande majorité, ils étaient sous-payés et risquaient leur vie pour défendre le territoire national et des causes justes, « notamment au Liban ».

Il a rappelé que la « révolution du 1^{er} septembre (1969) a été celle des soldats qui ont ouvert au peuple la voie du pouvoir ». L'ambivalence apparente de la plaidoirie a été cependant dissipée par une phrase-clé : « Les congrès populaires et les comités révolutionnaires devraient se renforcer, a-t-il lâché, faute de quoi l'armée régulière risque d'être utilisée par les forces hostiles à la révolution pour abattre le pouvoir du peuple. »

Faudrait-il en conclure qu'il craint un coup d'État ? Que les officiers, issus pour la plupart de la petite et de la moyenne bourgeoisie, précisément des catégories sociales lésées par les mesures d'étatisation, pourraient retourner leurs armes contre la Jamahiriya ? A ces questions que nous lui posions, le colonel Kadhafi a répondu énergiquement par la négative : « Notre révolution a été dès son origine populaire, et elle le demeurera. » Il ne s'en cache d'ailleurs pas : son objectif est de susciter un pouvoir — et, en attendant, un contre-pouvoir — qui le mettrait à l'abri d'un coup d'État : les congrès populaires, animés par les comités révolutionnaires seront soutenus par l'« armée du peuple », en cours de formation, cette dernière étant destinée à remplacer l'armée régulière.

Le colonel Kadhafi y tient à un point tel qu'il s'est livré à une manœuvre inhabituelle qui ressemble fort à un coup de force. Le Congrès général du peuple (l'équivalent d'un Parlement) ayant repoussé en février dernier un projet de loi portant sur la création de l'« armée du peuple » et l'instauration du service militaire obligatoire pour garçons et filles (*le Monde* du 12 mai), le « guide de la révolution » a réuni peu après — on ignore où et comment — une autre « Assemblée populaire » pour faire approuver ce même projet de loi... Mais on ne sait pas encore clairement si cette « législation » sera appliquée coûte que coûte.

Malaise de l'armée, fronde au sein des congrès populaires, sourde contestation des musulmans traditionalistes, attentats meurtriers perpétrés par des organisations islamistes télédémocratées ou non de l'étranger : la Jamahiriya est sans doute entrée dans la zone des tempêtes.

ERIC ROULEAU.

La comédie n'a-t-elle pas trop duré ? Comment pourrait-on désormais accorder foi aux affirmations, aux accusations, aux réquisitoires de l'homme de Tripoli qui, chaque fois qu'il se voit contraînt d'expliquer la colère qui monte dans l'opinion publique libyenne contre les pratiques d'un régime de jour en jour plus affaibli, isolé et impopulaire, le fait en mettant en cause de prétendues ingérences ou conspirations de la Résistance palestinienne (notamment du Fatah d'Arafat), de l'Algérie, de la Tunisie ou d'on ne sait trop quelle autre puissance occulte ? Pense-t-il sérieusement que si les Etats-Unis tenaient vraiment à se débarrasser de lui, ils n'auraient pas réussi depuis le temps, grâce à leurs centaines d'agents et aux milliards qu'ils utilisent pour déstabiliser et renverser des régimes qu'ils considèrent comme réellement dangereux pour leurs intérêts ? Son maintien au pouvoir ne sert-il pas plutôt une stratégie à long terme des Etats-Unis dans la région, en Afrique du Nord comme dans l'ensemble du monde arabe et dans l'Afrique entière ?

Mais qu'importe la réalité des faits que nous rapporte le colonel sur les événements sanglants du 8 mai à Tripoli, qui ont abouti à l'exécution d'une dizaine de Libyens dont les cadavres ont été publiquement exposés ? Il est certes exact que le chef de l'Etat libyen a de puissants adversaires sur le plan international, mais force est d'admettre que le peuple conscient de Libye en a assez des contradictions, des paradoxes, des incohérences d'une politique extérieure et intérieure dans lesquels se débat le régime de Kadhafi. Il en a assez des exécutions sommaires des étudiants sous de fallacieux prétextes, des arrestations, de la torture, des « disparitions », de l'exil des cerveaux.

Il en a assez des alliances contre nature avec des régimes féodaux tels que le Maroc et l'Arabie saoudite contre les

régimes progressistes arabes et africains, des virages constants, à l'égard de tel ou tel pays, hier fidèle allié, ennemi déclaré aujourd'hui, de ses dénonciations inadmissibles de la Résistance palestinienne et de sa principale composante, le Fatah, de ses tentatives nombreuses et vaines pour liquider les véritables patriotes palestiniens, de son refus de respecter ses engagements de soutien effectif et concret aux régimes progressistes gravement menacés par l'impérialisme, le néo-colonialisme et le racisme ; de ses ententes éhontées avec tous les véritables adversaires de la révolution algérienne pour encercler, affaiblir, déstabiliser et étouffer le régime de Chadli Bendjedid ; de ses ambitions annexionnistes et hégémoniques à l'égard du Tchad, de l'Algérie et de la Tunisie ; de son lâche abandon de l'héroïque cause du peuple sahraoui au bénéfice de la stratégie promarocaine...

Au moment où le leader libyen voit s'effriter l'autorité arbitraire qu'il exerçait sur des comités populaires devenus, en quelque sorte, des bastions de contestation de sa politique ; au moment où il s'aperçoit que le niveau de vie de son peuple ne cesse de baisser du fait que les deux tiers de son budget sont consacrés à l'achat d'armes sophistiquées qu'il n'a jamais utilisées contre les véritables adversaires de la nation arabe ; au moment où la corruption, la gabegie et l'anarchie bureaucratique s'étendent un peu partout, où s'est donc envolé le rêve, qu'il avait un jour caressé, de voir la Libye se transformer en un phare vers lequel se tourneraient les yeux et les cœurs des masses arabes et africaines ? Moâmmar el-Kadhafi n'est-il pas en train de récolter ce qu'il a — mal — semé ? Plus que la nébuleuse idéologie de son Livre vert, n'est-ce pas sur les expériences des quinze dernières années qu'il devrait aujourd'hui méditer, sous l'une des tentes qu'il a dressées dans l'immense désert libyen ?...

S.M.

LIBYE: LA NEBULEUSE KADHAFI

Colonel, Guide, Chef de la Révolution... Si les majuscules sont de rigueur, la rigueur, elle, semble absente dans la politique de Moâmmar el-Kadhafi, qui pratique la fuite en avant.

Par HEDI DHOUKAR



Il est difficile, voire impossible, pour ce qui concerne les événements qui impliquent régulièrement la Jamahiriya libyenne sur la scène internationale, de distinguer le vrai du faux. Le colonel Moâmmar el-Kadhafi soulève autour de lui des passions trop contradictoires, avec leur outrance inévitable — que celle-ci émane des camps de ses partisans ou de celui des pourfendeurs de son action. Il n'en est pas moins vrai, cependant, que tous s'accordent généralement pour ne pas prendre le discours du dirigeant libyen pour argent comptant, ou pour sanctifier tout ce qu'il entreprend.

Ceux qui sont tentés de le faire n'échappent pas, quant à eux, à un certain malaise devant l'incapacité d'expliquer les tenants et les aboutissants d'une entreprise politique qui prend, au demeurant, une dimension dépassant largement le strict contexte libyen, impliquant divers pays et brassant toutes les causes. Le théoricien de la « troisième voie » ferraille en effet avec une égale ardeur au Tchad et aux Philippines, au Sahara occidental et à Malte, en Irlande et en Centrafrique, en Amérique centrale et en Ethiopie...

Bien sûr, une certaine révolte semble l'inspirer qui trouve instinctivement un écho auprès de tous les révoltés du monde. Mais les entreprises qui semblent la traduire surprennent souvent par leur caractère disproportionné et brouillon. Elles n'éclairent en tout cas en rien la nature des objectifs recherchés. Elles peuvent, en revanche, faire illusion en accréditant l'idée d'une certaine impunité d'un pays où les représentations diplomatiques sont, il est vrai, devenues matériellement inflammable. Elles contribuent finalement à renforcer l'arsenal des arguments occidentaux contre la Libye, et, par-delà, contre des pays du tiers monde qui recherchent une politique plus efficace, plus cohérente en tout cas.

pour lutter pied à pied contre les stratégies occidentales à l'œuvre en Afrique, dans le monde arabe et ailleurs.

Cela conduit naturellement à poser, à propos de la politique étrangère libyenne, le problème de la fin et des moyens, sans oublier évidemment que les bonnes intentions de Kadhafi n'empêchent pas l'enfer d'en être pavé. D'aucuns pourraient prétendre que le colonel libyen se trouve peut-être contraint à s'exprimer par des actions, à faire de l'action un discours et une philosophie. Dans ce cas, il conviendrait alors d'interpréter les initiatives du dirigeant libyen, mais sans jamais être vraiment sûr de le faire correctement tant elles peuvent être contradictoires avec le propre discours idéologique du colonel. Sans oublier qu'en matière d'interprétation, chacun est sûr de trouver son compte. Telle est l'énigme de cet homme que l'on décrit volontiers comme un mystique.

Or il y a justement un problème entre mystique et action. La mystique a un caractère totalisant et l'action qui s'en réclame ne peut éviter de s'imbiber d'une dose de fanatisme et d'incohérence. Constatant un changement sur le visage d'Averroès, entre un oui et un non, son disciple autodidacte, le mystique Ibn Arabi, avait pu affirmer : *« Entre le oui et le non, la nuque se détache du corps et l'esprit prend son envol. »* De même, le sens des actions de Kadhafi semble défier la raison, se détacher d'elle et résider ailleurs, très loin, comme dans une autre nébuleuse : la nébuleuse Kadhafi.

Significatif, ô combien !

Tout le monde, forcément, ne peut l'y suivre. Mais force est de constater, au moins en matière de politique étrangère, une sorte d'interminable fuite en avant qui fait qu'après avoir pris une initiative, le colonel Kadhafi se décharge souvent des responsabilités qu'elle implique. Ou bien, après avoir mis en application une idéologie, il décide de n'en plus contrôler les excès et les excès, sous prétexte qu'il n'a plus le pouvoir. Sans oublier la plus inacceptable forme de fuite en avant qui consiste à se venger sur les peuples et leurs franges les plus fragiles et exposées (les immigrés égyptiens, tunisiens, palestiniens... en Libye) quand le pouvoir de Tripoli entre en conflit avec des régimes voisins ou avec la direction de l'O.L.P.

Cela prouve au moins une chose : Kadhafi n'a de l'unité arabe qu'une idée abstraite, sans épaisseur humaine ou, pire, il la conçoit comme un syndicat des régimes en place. De même, la théorie de la « troisième voie » tient peu compte du sentiment des peuples que

l'on veut rallier. Le moins que l'on puisse dire est que la pureté utopique de cette idéologie a été compromise et souillée par les missionnaires qui, au-delà des frontières libyennes, veulent en semer les germes avec des pétrodollars ou des armes automatiques.

Les exemples de revirement ne manquent pas. Ainsi, après avoir contribué à sauver le régime de Numeiry lors du coup d'Etat de juillet 1971 en interceptant l'avion qui transportait, de Londres à Khartoum, deux officiers progressistes, Kadhafi a été conduit, plusieurs années après, à regretter son geste. De même, pour avoir fait disparaître, en septembre 1978, l'imam Moussa Sadr, dirigeant de la communauté chiite libanaise, Kadhafi se trouve aujourd'hui placé dans l'embarras, c'est le moins que l'on puisse dire, vis-à-vis de cette communauté, qui a pris depuis un poids politique décisif au Liban.

Une idée abstraite

Quant au comportement du dirigeant libyen vis-à-vis de la cause palestinienne en général, et de Yasser Arafat en particulier, il est encore plus significatif de cette fuite en avant. On y retrouve, en effet, non seulement la marque d'un mépris pour le peuple palestinien — auquel revient seul le droit de se prononcer sur l'action des dirigeants qu'il s'est choisis —, mais on y décèle surtout — et ce n'est pas propre aux seuls dirigeants libyens — l'affirmation fraîche et claire selon laquelle la Palestine intéresse tous les Arabes. Donc, les Arabes étant représentés par des régimes, ces derniers ont, à ses yeux, une certaine légitimité d'action sur la Palestine qu'enlève aux Palestiniens le droit de se prononcer en priorité sur leur destin. Un raisonnement significatif, ô combien !, de certains dirigeants arabes qui se plaisent certainement à s'imaginer dans la peau de Saladin.

Sans oublier que Kadhafi sacrifie, comme beaucoup de ses pairs, au folklore prisé des embrassades entre frères ennemis et au langage édifiant des « Je t'aime, moi non plus ». De sorte que l'illogique cesse de surprendre et que, pour l'éducation des masses certainement, on doit admettre que Kadhafi peut considérer l'Arabie saoudite comme un ennemi « pire qu'Israël », rompre avec ce royaume, puis s'en rapprocher spectaculairement, au point de lui confier la défense de ses intérêts à Londres... Il ne faut pas être surpris après cela d'apprendre en même temps que Riyad soutient et finance la plupart des mouvements d'opposition libyens, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis notamment ! Les exemples ne manquent pas.

Certes, certaines tactiques peuvent être justifiées, des erreurs pardonnées

si un but est atteint qui les rend acceptables. Or le problème majeur de Kadhafi est, hélas, de toujours échouer dans ses entreprises. Ce qui le pousse sans doute, par dépit, à persévérer à chercher un succès par tous les moyens. Le malheur, c'est qu'il en arrive ainsi à désespérer irrémédiablement ceux qui ont cru en lui, y compris parmi ses plus proches partisans, à compromettre ainsi la seule chose positive qu'il ait vraiment réalisée : l'édification, en une décennie, d'une Libye moderne, riche en pétrole, ambitieuse et lancée dans le développement, même si ce développement a souffert d'une absence de planification scientifique visionnaire et d'une cohérence réelle.

Or même cet acquis risque d'être anéanti en tombant entre les mains des Sadate en herbe qui prolifèrent dans ce pays, tentant de ravir à Kadhafi une crédibilité qu'il a de plus en plus de mal à défendre. Son drame semble résider dans un certain ressassement idéologique, une persévérance dans la reproduction des actes répétitifs. Bref, l'in-

capacité à se renouveler et à avancer en tirant les leçons du passé. Il a été, dans les premières années de la révolution, un homme qui, malgré son inexpérience politique et économique, a été fortement influencé par la puissante image que projetait Nasser dans l'opinion. Mais quinze ans après avoir liquidé les bases américaines, il n'a pas semblé trouver d'autres formes efficaces de lutte contre l'impérialisme que le recours à des slogans sans doute populaires, mais qui ne trouvaient pas un champ d'application réel.

De même, le leader libyen ne paraît tenir aucunement compte du fait que la défaite de 1967, puis les accords de Camp David en 1978 reflètent un nouveau rapport de forces et ont profondément transformé les mentalités dans le monde arabe. La cause palestinienne y a pris définitivement le pas sur les slogans des régimes arabes vaincus ou complaisants remâchant, jusqu'à le vider de tout contenu, le concept d'unité arabe.

A la différence de Kadhafi qui évolue

dans l'espace limité de sa nébuleuse, Nasser a toujours su reconnaître, même parfois trop tard, ses erreurs. De sorte qu'il n'a jamais été aussi grand que quand il a endossé publiquement toute la responsabilité de la défaite de 1967 et proposé sa démission à son peuple qui n'en a pas voulu. Jusque dans sa mort, Nasser a fusionné avec les masses égyptiennes qui ont laissé l'inhumation de Sadate se dérouler dans une semi-clandestinité, dans l'indifférence générale, en présence d'un quarteron d'officiers. Or le plus grand danger que court désormais le leader libyen ne vient de personne d'autre que lui. C'est celui de son isolement grandissant au sein de son propre peuple, d'abord, et par rapport aux autres peuples qu'il scandalise souvent, quand il ne trahit pas leurs véritables aspirations en croyant s'exprimer en leur nom. Ainsi en arrive-t-il à compromettre la nécessaire solidarité des peuples avec la Libye quand celle-ci se trouve réellement menacée, et fait-il, en définitive, le jeu de ses ennemis à l'affût. HEDI DHOUKAR

Coup de semonce à Tripoli

Par GHASSAN IBRAHIM

Le non-événement d'Azizia n'est que le signe d'un mécontentement qui sévit à tous les échelons de la société.

Sur les conditions dans lesquelles ont eu lieu des affrontements, le mardi 8 mai, à Tripoli, les versions diffèrent. Pour la presse occidentale qui se fie aux témoignages de diplomates en poste dans la capitale libyenne, un commando d'environ quinze personnes aurait lancé une attaque, à la roquette et à l'arme automatique, contre le camp fortifié d'Azizia. Situé au centre de Tripoli, ce camp abrite le siège des fameux comités révolutionnaires qui incarnent aujourd'hui le pouvoir en Libye. Il sert occasionnellement de domicile au colonel Kadhafi, censé s'y trouver lors de l'attaque présumée.

Outre le fait qu'un envoyé spécial du « Monde », qui s'est rendu sur les lieux, n'a constaté aucune trace d'affrontement, cette version paraît peu vraisemblable étant donné le caractère de citadelle du camp d'Azizia. Elle ne peut convaincre que si on accorde foi aux assertions de l'opposition libyenne basée à Londres, qui a revendiqué l'action du commando et a affirmé qu'il bénéficiait de la complicité de soldats à l'intérieur même du camp. Mais, là

encore, il faudrait qu'un tel soulèvement ait laissé des traces. D'autant que des témoins ont entendu une véritable canonnade.

L'explication officielle libyenne n'est pas plus crédible pour autant. Elle établit un lien entre trois hommes interceptés à la frontière tuniso-libyenne, ce même mardi 8 mai, et la fusillade de Tripoli dont le lieu n'est pas précisé. Ce lien résiderait dans le fait que les trois hommes auraient été des saboteurs



Cadavres de membres du « commando »
Assaillants ou assaillis ?

si un but est atteint qui les rend acceptables. Or le problème majeur de Kadhafi est, hélas, de toujours échouer dans ses entreprises. Ce qui le pousse sans doute, par dépit, à persévérer à chercher un succès par tous les moyens. Le malheur, c'est qu'il en arrive ainsi à désespérer irrémédiablement ceux qui ont cru en lui, y compris parmi ses plus proches partisans, à compromettre ainsi la seule chose positive qu'il ait vraiment réalisée : l'édification, en une décennie, d'une Libye moderne, riche en pétrole, ambitieuse et lancée dans le développement, même si ce développement a souffert d'une absence de planification scientifique visionnaire et d'une cohérence réelle.

Or même cet acquis risque d'être anéanti en tombant entre les mains des Sadate en herbe qui prolifèrent dans ce pays, tentant de ravir à Kadhafi une crédibilité qu'il a de plus en plus de mal à défendre. Son drame semble résider dans un certain ressassement idéologique, une persévérance dans la reproduction des actes répétitifs. Bref, l'in-

capacité à se renouveler et à avancer en tirant les leçons du passé. Il a été, dans les premières années de la révolution, un homme qui, malgré son inexpérience politique et économique, a été fortement influencé par la puissante image que projetait Nasser dans l'opinion. Mais quinze ans après avoir liquidé les bases américaines, il n'a pas semblé trouver d'autres formes efficaces de lutte contre l'impérialisme que le recours à des slogans sans doute populaires, mais qui ne trouvaient pas un champ d'application réel.

De même, le leader libyen ne paraît tenir aucunement compte du fait que la défaite de 1967, puis les accords de Camp David en 1978 reflètent un nouveau rapport de forces et ont profondément transformé les mentalités dans le monde arabe. La cause palestinienne y a pris définitivement le pas sur les slogans des régimes arabes vaincus ou complaisants remâchant, jusqu'à le vider de tout contenu, le concept d'unité arabe.

A la différence de Kadhafi qui évolue

dans l'espace limité de sa nébuleuse, Nasser a toujours su reconnaître, même parfois trop tard, ses erreurs. De sorte qu'il n'a jamais été aussi grand que quand il a endossé publiquement toute la responsabilité de la défaite de 1967 et proposé sa démission à son peuple qui n'en a pas voulu. Jusque dans sa mort, Nasser a fusionné avec les masses égyptiennes qui ont laissé l'inhumation de Sadate se dérouler dans une semi-clandestinité, dans l'indifférence générale, en présence d'un quarteron d'officiers. Or le plus grand danger que court désormais le leader libyen ne vient de personne d'autre que lui. C'est celui de son isolement grandissant au sein de son propre peuple, d'abord, et par rapport aux autres peuples qu'il scandalise souvent, quand il ne trahit pas leurs véritables aspirations en croyant s'exprimer en leur nom. Ainsi en arrive-t-il à compromettre la nécessaire solidarité des peuples avec la Libye quand celle-ci se trouve réellement menacée, et fait-il, en définitive, le jeu de ses ennemis à l'affût. HEDI DHOUKAR

Coup de semonce à Tripoli

Par GHASSAN IBRAHIM

Le non-événement d'Azizia n'est que le signe d'un mécontentement qui sévit à tous les échelons de la société.

Sur les conditions dans lesquelles ont eu lieu des affrontements, le mardi 8 mai, à Tripoli, les versions diffèrent. Pour la presse occidentale qui se fie aux témoignages de diplomates en poste dans la capitale libyenne, un commando d'environ quinze personnes aurait lancé une attaque, à la roquette et à l'arme automatique, contre le camp fortifié d'Azizia. Situé au centre de Tripoli, ce camp abrite le siège des fameux comités révolutionnaires qui incarnent aujourd'hui le pouvoir en Libye. Il sert occasionnellement de domicile au colonel Kadhafi, censé s'y trouver lors de l'attaque présumée.

Outre le fait qu'un envoyé spécial du « Monde », qui s'est rendu sur les lieux, n'a constaté aucune trace d'affrontement, cette version paraît peu vraisemblable étant donné le caractère de citadelle du camp d'Azizia. Elle ne peut convaincre que si on accorde foi aux assertions de l'opposition libyenne basée à Londres, qui a revendiqué l'action du commando et a affirmé qu'il bénéficiait de la complicité de soldats à l'intérieur même du camp. Mais, là

encore, il faudrait qu'un tel soulèvement ait laissé des traces. D'autant que des témoins ont entendu une véritable canonnade.

L'explication officielle libyenne n'est pas plus crédible pour autant. Elle établit un lien entre trois hommes interceptés à la frontière tuniso-libyenne, ce même mardi 8 mai, et la fusillade de Tripoli dont le lieu n'est pas précisé. Ce lien résiderait dans le fait que les trois hommes auraient été des saboteurs



Cadavres de membres du « commando »
Assaillants ou assaillis ?

munis de passeports soudanais. Deux seraient palestiniens et le troisième le chef libyen d'un mouvement intégriste, qui aurait été abattu sur place. On aurait découvert sur eux la liste d'un réseau de complices libyens qui auraient loué un immeuble à Tripoli. Et ce serait cet immeuble que les forces libyennes ont assiégé, livrant bataille pendant plus de cinq heures.

Insaississables comités

Cette version ne peut convaincre que si l'on partage l'opinion du colonel Kadhafi sur les « *trois saboteurs professionnels* » interceptés, en admettant que ce sont « *des imbéciles* ». Sans oublier que selon les autorités tunisiennes — qui n'ont pas été démenties —, trois personnes ont été effectivement interceptées à la frontière avec la Libye, mais à un endroit différent, le 8 mai. Il s'agit de trois gardes-frontière tunisiens. Une coïncidence troublante.

En résumé, Tripoli semble étayer ses affirmations en exposant les cadavres d'une dizaine de personnes dont nul ne sait pour l'instant s'ils étaient assaillants ou assaillis, et en lançant une vaste campagne d'arrestations touchant, dit-on, des centaines de personnes. Le reste semble surtout destiné à impliquer les Palestiniens du Fatah, les Tunisiens désignés implicitement comme des complices, ainsi que le Soudan et l'Égypte, puisque, selon Kadhafi, les membres du commando — qui seraient tous des « *Frères musulmans* » (dont on sait qu'ils sont soutenus et financés par l'Arabie saoudite) — ont été entraînés au Soudan, à la base de Wali-Sidna, par des instructeurs soudanais et égyptiens sous la supervision d'experts américains. Le tout étant, bien entendu, manigancé par la Grande-Bretagne.

« *Les pays qui arment le bras des tueurs paieront cher leur forfait* », a-t-il conclu. Qu'imagine le leader libyen pour « punir » ces pays, « *arabes ou non* » ? Ils « *recevront la révolution* » ! De quelle révolution s'agit-il, celle qui repose essentiellement sur la puissance de l'argent procuré par le pétrole, devenu à présent une manne des plus réduites ? Celle qui prône la destruction des organes de pouvoir ? Mais si Kadhafi a fait le vide autour de lui, il semble incapable de le remplir. De sorte que la Jamahiriya se trouve plongée dans une sorte d'anarchie provoquée par la disparition des sources d'autorité à tous les niveaux, et donc de l'esprit de responsabilité. Il faut toujours passer par les comités révolutionnaires. Et ces derniers sont, bien entendu, insaisissables, voire occultes.

Ces comités ne vous jugent ni en fonction de votre statut, ni de votre fonction, ni même de votre nationalité. Mais uni-

quement d'après votre « ardeur révolutionnaire ». Et ils ont leurs propres critères de mesure, leur conception locale de la révolution, qu'ils sont évidemment incapables d'exposer. Il ne faut surtout pas leur demander de le faire, sous peine d'être suspecté d'espionnage.

Cette tyrannie, que Kadhafi a fini par reconnaître, suscite un immense mécontentement à tous les échelons de la société. En particulier chez les jeunes dont l'horizon se dessine en kaki, embrigadés de force sous peine de passer pour déserteurs ; au sein des enseignants, sans cesse humiliés par leurs élèves qui se découvrent une âme de révolutionnaires ; c'est-à-dire, en somme, auprès de tout ce qui représente l'avenir. Sans oublier les familles demeurées majoritairement traditionnelles (on marie toujours les filles en échange d'une grosse dot) et qui n'acceptent pas une émancipation féminine passant par le moule de l'armée. Sans oublier bien sûr la mince strate de commerçants, d'hommes d'affaires, d'entrepreneurs du bâtiment et même d'artisans, de boutiquiers et de coiffeurs dépossédés par la révolution.

L'absurde et l'arbitraire

C'est dans leurs rangs que des dirigeants opposants, bien encadrés par des puissances étrangères, découvrent tout à coup les vertus de la démocratie, du libéralisme, des droits de l'homme et des élections libres. Mais cette catégorie n'a que l'importance que veut lui accorder Kadhafi en lançant ses comités révolutionnaires — renforcés, dit-on, par quelques professionnels grassement rémunérés — dans une entreprise internationale de liquidation. Le vrai danger, c'est ce mécontentement profond d'un peuple qui ne sait plus sur quel pied danser, livré à l'absurde et à l'arbitraire, régulièrement convié à manifester pour célébrer on ne sait quelles victoires, et auquel Kadhafi interdit même l'exil volontaire ; c'est le caractère versatile de la pensée de Kadhafi, encensant l'armée mais promettant sa liquidation, libérant l'orage des comités révolutionnaires tout en laissant planer sur eux la menace d'une punition arbitraire d'une « démocratie directe » qui prend les tournures d'une tragédie.

Etonnez-vous, après cela, que l'Arabie saoudite ait fait part de son soutien au colonel Kadhafi après les événements qui... n'ont pas eu lieu à Tripoli, en Libye où le peuple est, on vous le répète, en parfaite symbiose avec son dirigeant et approuve tout ce qu'il entreprend. Mais ne vous étonnez pas si, en Libye, d'autres « non-événements » de ce type ont lieu. A moins que le Colonel ne tire les leçons...

G.I.

Entre l'hystérie et la perplexité

Par BOUTROS THAMEUR

Face à la Libye, l'Occident a du mal à concilier les règles de la bienséance diplomatique et les calculs froidement égoïstes.

Comment traiter avec Kadhafi ? La question a été posée sur tous les tons à propos de l'affaire de l'ambassade libyenne à Londres, qui a entraîné la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Le moment, peu favorable à une approche nuancée, aura surtout permis aux commentateurs de se livrer à leur habituel exercice de dénigrement.

Pour résumer la situation, il faut considérer au départ le message libyen adressé aux Etats européens. Brutal, il a au moins un mérite : la netteté. Kadhafi « exige » des gouvernements occidentaux qu'ils cessent de favoriser les « menées des opposants » au régime, faute de quoi leurs territoires connaîtront des actions de représailles, avec d'inévitables éclaboussures. La Grande-Bretagne a pu apprécier le caractère réel de ces menaces et a connu, au mois de mars, des attentats à la bombe attribués à des Libyens et qui ont fait vingt-six blessés. Sa réaction semble aujourd'hui à l'opposé de celle de l'Italie, épargnée par de telles actions après les meurtres en série de 1980-1981, et qui semble avoir opté pour l'accommodement afin de préserver ses intérêts économiques en Libye. Résultat : les réfugiés libyens considèrent à présent ce pays comme peu sûr.

Certes, aucun Etat digne de ce nom ne peut tolérer pareil chantage. Mais il est également vrai que certains gouvernements ne sont pas fâchés de disposer sur place d'une « opposition » libyenne qu'ils peuvent, le cas échéant, utiliser comme un moyen de pression contre le régime de Tripoli. Ces Etats soignent par la même occasion leur image de marque libérale et leur exaspération paraît justifiée lorsqu'il s'avère, comme

en Grande-Bretagne, que les exécutants des attentats entendent bénéficier d'une couverture diplomatique. De plus, le rôle pris récemment par les « comités populaires », composés d'étudiants, qui ont investi les représentations libyennes à l'étranger donne lieu à des situations inédites face auxquelles on ne peut invoquer les conventions traditionnelles qui régissent le monde diplomatique. Le désarroi et, le cas échéant, la colère des gouvernements se comprennent aisément. Mais ne cèdent-ils pas un peu trop vite à la tentation de fermer la porte à tout dialogue, provoquant en retour une réplique non moins entière de Tripoli ? L'incident de Londres sert en tout cas d'argument à ceux qui, *a priori*, refusent tout ce qui vient de Libye.

Chasse aux sorcières

Il n'y a pas à commenter longuement la décision britannique qui, dans une atmosphère tendue, a revêtu le masque de la modération, mais n'en a pas moins abouti à rendre irréversible la rupture avec Tripoli. Certains forcenés n'ont-ils pas agité l'épouvantail des Malouines ? On a parlé de gangstérisme d'Etat, de régime hors la loi, l'occasion étant trop belle de mettre à nouveau la Libye « au ban des nations civilisées », comme l'a écrit un talentueux chroniqueur. Nombreux sont ceux qui ont commencé le dépeçage : la Libye est au bord du gouffre, le mécontentement s'est généralisé, le colone! est malade (au sens propre). Ceux qui se sont hâtés de préconiser le blocage des relations économiques, faisant mine d'ignorer les avantages réciproques qu'elles procurent, étaient-ils purs de toute arrière-pensée ?

La réponse la plus déconcertante nous vient en l'occurrence des Etats-Unis. Sans doute, au nom de la solidarité internationale, le gouvernement Reagan a voulu renforcer l'arsenal — déjà parfaitement au point — des lois « anti-terroristes ». Une nouvelle forme de chasse aux sorcières semble en fait s'engager, visant les citoyens américains « qui soutiennent ou agissent avec des groupes ou des Etats qualifiés de terroristes ». Quant au label de « terrorisme », il revient au seul secrétaire d'Etat de le decerner. Le journal américain « Washington Post » a trouvé le mot qui convient pour caractériser de telles mesures : l'hystérie. Elles n'en renseignent pas moins sur l'hypocrisie de bien des prises de position suscitées par l'affaire de Londres. Cela dit, on devrait se rappeler que, dans son attitude diplomatique, le « Guide de la Révolution » compte sur une arme majeure : faire parler de lui.

BOUTROS THAMEUR

Tension accrue entre Tripoli et Damas

● Le refus de Damas de parrainer une organisation rivale de l'O.L.P., qui serait constituée de certains groupements palestiniens hostiles au Fatah de Yasser Arafat, menace de détériorer davantage les rapports, déjà tendus, entre Hafez el-Assad et Moâmmar el-Kadhafi. Ce dernier, dont la haine viscérale envers la plus importante composante de l'O.L.P. — et tout particulièrement son président — est bien connue, accuse le régime syrien de céder aux pressions exercées par les pays socialistes pour le décourager de suivre la voie « nuisible » recommandée vigoureusement par le dirigeant libyen. Une requête syrienne à Tripoli pour un crédit de 100 millions de dollars a été rejetée par Kadhafi.

MAROC

JEUNE AFRIQUE N° 1218 — 9 MAI 1984

LE MONDE — Jeudi 3 mai 1984

Maroc

ARRESTATION DE DIRIGEANTS ISLAMISTES. — Cinq personnes proches de M. Abdallah Yacine, dirigeant islamiste frappé à Rabat d'une mesure de détention préventive depuis janvier, ont été arrêtées à Casablanca, indiquait-on lundi 30 avril dans les milieux judiciaires. Il s'agit de MM. Mohamed el Alaoui, directeur de l'enseignement secondaire à Marrakech, Ahmed Mellakh, enseignant à l'école normale de cette ville, Arsalane Fathallah et Abdelhadi Abdeljabber, professeurs du secondaire et Brahim Charkaoui, homme d'affaires. — (Reuter.)

Maroc Plusieurs fois reportées, les législatives auront finalement lieu en septembre.

Les élections, enfin !

Mohamed Selhami

Le 14 septembre 1984 prendront fin douze mois de « vide législatif ». Elue en 1977 pour quatre ans, reconduite pour deux années supplémentaires en 1981, la précédente Assemblée nationale n'a pas été renouvelée comme elle aurait dû l'être en septembre 1983. Depuis, l'activité parlementaire avait cessé et la date des élections avait été ajournée à plusieurs reprises. Cette fois, le 14 septembre semble être définitif. La décision a été prise le 25 avril à Fès, lors d'un conseil des ministres présidé par Hassan II.

Ainsi, dans quatre mois, sept millions et demi de Marocains iront aux urnes pour désigner les membres de l'Assemblée qui comprendra 306 députés (264 siégeaient dans la précédente). Un tiers sera élu au suffrage indirect, parmi les conseillers municipaux et les représentants des organisations professionnelles.

En principe, à l'issue du scrutin, un nouveau gouvernement sera formé. L'actuel, que dirige Mohamed Karim Lamrani depuis le 30 novembre 1983, était précisément chargé de préparer les élections. Homme sans étiquette politique mais gestionnaire compétent, M. Lamrani aura assuré ses fonctions par temps de crise, sans pouvoir compter sur une enveloppe budgétaire qui, faute de Parlement, n'a pu être votée.

Si le roi a tant attendu avant de fixer la date des élections, c'était... pour mettre l'OUA au défi d'organiser le référendum au Saha-

ra occidental. Afin que, une fois leur attachement au royaume confirmé, les populations sahariennes participent au vote. Dans son discours du 5 novembre 1983 commémorant le huitième anniversaire de la Marche verte, le souverain rappelait au président en exercice de l'OUA, l'Ethiopien Mengistu Haïlé Mariam, que « l'objectif que l'organisation africaine s'est elle-même fixé » avant la fin 1983, n'avait toujours pas fait l'objet d'un début de mise en œuvre. « A ce jour, poursuivait le roi, aucun émissaire africain n'est venu nous voir ; on ne nous a pas encore précisé quel sera, par exemple, l'emplacement des urnes ; nous ne disposons pas encore des listes des vrais Sahraouis. Autant de détails dont il est possible, dans les délais, de venir à bout. A condition qu'on commence à s'en occuper immédiatement... »

Peut-être, pouvait-on penser à Rabat, la fin du mandat du président Mengistu permettrait de débloquer la situation. Ce dernier était soupçonné de faire le jeu d'Alger en « exhortant » notamment, avec beaucoup d'insistance, les responsables marocains à rencontrer officiellement les Sahraouis. Il fallait donc attendre le sommet de Conakry, prévu pour le mois de mai 1984 et, où Ahmed Sékou Touré succéderait à l'Ethio-

Le Monde • Dimanche 6-Lundi 7 mai 1984

Au Maroc

M. MAURICE SERFATY CONDAMNÉ

A DEUX ANS DE PRISON

M. Maurice Serfaty, trente-deux ans, fils de M. Abraham Serfaty, cinquante-huit ans, opposant connu au régime marocain, a été condamné, le 23 avril, par la cour d'appel de Casablanca à deux ans de prison, ont annoncé, vendredi 4 mai, à Paris, les comités de lutte contre la répression au Maroc. La cour a confirmé la sentence prononcée en février en première instance.

Sa compagne allemande, M^{me} Hélène Andrés, ancienne épouse du général marocain Hatimi, a été condamnée à quatre mois de prison.

Tous deux étaient accusés d'avoir « troublé l'ordre public et apporté des lettres à un détenu », en l'occurrence M. Abraham Serfaty, condamné à la prison à perpétuité (le Monde daté 15-16 avril).

MAROC

pien. La mort du leader guinéen, le 26 mars, devait contrarier ces prévisions.

Sékou Touré l'ami fidèle n'étant plus, et le sommet ayant été reporté à novembre, il paraissait difficile de continuer à repousser l'échéance. D'où la décision de Hassan II. « *Nous préparons les législatives sans tenir compte de l'OUA. Mais elle pourra toujours profiter des quatre mois qui restent pour organiser son référendum. Rabat ne s'y opposera pas* », nous déclare un ministre.

D'ores et déjà, le royaume vit en pré-campagne électorale. Les par-

poux partis et, en particulier, ceux de l'opposition, donnaient acte, en quelque sorte, de la volonté du pouvoir de veiller à un meilleur déroulement du scrutin que par le passé. Abderrahim Bouabid (USFP), M'hamed Boucetta (Istiqlal), Mahjoubi Aherdane (Mouvement populaire), Ahmed Osman (Rassemblement national des indépendants), Maâti Bouabid (Union constitutionnelle), Arsalane El Jaidi (Parti national démocrate), tous ministres d'Etat sans portefeuille, seront eux-mêmes associés à la préparation des élections.

Ces législatives permettront en

lares) d'Abdallah Ibrahim, qui avait boycotté les municipales tout en permettant à ses militants de s'y présenter à titre personnel.

« *L'arène est ouverte aux petits et aux grands. Une chose est sûre : il n'y a pas de " privilégiés "* », nous déclare un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Allusion à ces indépendants qui, favorisés aux élections législatives de 1977, s'étaient ensuite regroupés au sein du RNI sous la houlette d'Ahmed Osman, à l'époque Premier ministre. Depuis, le RNI est devenu un parti d'" opposition ". « *L'opposition de Sa Majesté, en effet.*

De gauche à droite : Abderrahim Bouabid (USFP), M'hamed Boucetta (Istiqlal) et Ahmed Osman (RNI). Associés à la préparation de la consultation.



tis politiques s'apprentent à ouvrir leurs listes aux éventuels candidats et des meetings sont prévus partout dans le pays. La campagne proprement dite ne s'ouvrira que le 1^{er} août et s'achèvera quarante-cinq jours plus tard. La grande question, une fois de plus, concerne la régularité du scrutin. Sera-t-il entaché de bavures comme ce fut le cas, par exemple, aux municipales de juin 1983 ?

On peut être à ce sujet raisonnablement optimiste. En acceptant de participer au gouvernement en novembre 1983, les leaders des princi-

outre aux petits partis, au nombre d'une dizaine, de se faire une place au soleil. Le mieux armé est sans conteste le PPS (Parti du progrès et du socialisme, communiste), représenté à la précédente assemblée par son leader Ali Yata. Son concurrent direct est l'OADP (Organisation de l'action démocratique et populaire), légalisée de 5 mai 1983. A sa tête, Mohamed Bensaïd, qui « pêche » ses adhérents parmi les déçus du PPS et même de l'USFP. La seule incertitude concerne l'attitude de l'UNFP (Union nationale des forces popu-

Mais quel est le parti, de droite ou de gauche, qui ne se réclame pas du roi ?... » souligne Ahmed Osman.

Certes, Hassan II donne et reprend à sa guise. Dans le cas précis, il consolide la démocratie dans son royaume. Les Marocains ne s'en plaindront pas. Reste que la crise économique continue de sévir. Pour la quatrième année consécutive, l'hiver n'a pas été généreux en pluies. Le Sud du pays est frappé par la sécheresse. Pour la majorité de la population, le « vide », aujourd'hui, ne concerne pas le Parlement. ■

MAROC

12 prisonniers s'évadent de Tindouf

Douze soldats, prisonniers du front Polisario, détenus près de Tindouf (Algérie), ont réussi à s'évader et à ramener au Maroc deux officiers du front Polisario, a rapporté le journal L'Opinion, qui a indiqué que l'information avait été gardée secrète pendant 3 mois pour des raisons de sécurité. L'instigateur de l'opération, Bouamoud Douaidi, chamelier, originaire du Sahara occidental, engagé dans l'armée et capturé il y a 5 ans, a fait au journal le récit de sa captivité et de l'évasion collective. Bouamoud a affirmé avoir d'abord été détenu pendant un an dans une cellule souterraine, puis transféré dans un centre d'endoctrinement. « Ils n'avaient pas beaucoup de succès », dit-il. « Beaucoup de prisonniers ont essayé de s'échapper. Ceux qui étaient repris étaient tués ou sauvagement battus ». Incorporé dans un groupe de travail forcé, « Les conditions de détention sont devenues si terribles que 12 d'entre nous, 11 soldats et un civil, ont décidé que nos vies ne valaient plus la peine d'être vécues et que nous essayions de nous échapper, même si nous devions être tués ». Le groupe travaillait alors dans une carrière de chaux en plein Sahara, en territoire algérien, a précisé Bouamoud Douaidi. Un matin, les 12 hommes ont assailli leurs 6 gardiens, les ont tués et ont attendu 2 officiers qui venaient régulièrement au camp. Ce sont ces 2 officiers qui ont été capturés. Tout le monde s'est alors entassé dans leur Land Rover qui a pris la direction du Maroc, de nuit, tous phares éteints.

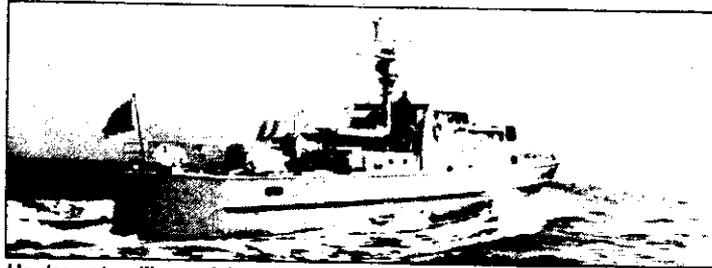
Le 1^{er} avril, un porte-parole du front Polisario à Alger a formellement démenti ces informations. M. Ould Salek, responsable des relations extérieures du front Polisario, a qualifié de « mensonge pur et simple » ces informations qui, a-t-il ajouté, « font partie de la propagande habituelle du roi Hassan II du Maroc ». Les prisonniers marocains, a-t-il précisé, sont gardés en territoire sahraoui et non dans les camps de réfugiés situés en territoire algérien.

• M. Joseph Verner Reed, ambassadeur des Etats-Unis à Rabat, a offert une réception en l'honneur de cadets de l'académie militaire de Meknès qui se sont rendus à l'académie militaire américaine de West-Point.

Ont également été conviés à cette réception des cadets américains de l'académie de West-Point qui ont récemment visité l'académie militaire de Meknès.

• La société Honeywell va livrer à la marine royale 12 torpilles Mk-46 Mod. 12 représentant une valeur de 1,15 millions de \$.

• Les autorités ont fait arraisonner deux chalutiers espagnols, à El-Hoceima, qui opéraient illégalement dans les eaux territoriales de la région. Les motifs retenus contre le Rio Torres et le Palma de Ganda, qui ont leur port d'attache à Malaga, étaient la pêche sans autorisation et l'utilisation de filets non réglementaires.



Un des patrouilleurs côtiers de 32 m de la marine royale marocaine. Ceux-ci montent bonne garde en ce qui concerne la pêche

• D'un reportage effectué sur le Mur, à Amgala, début avril, par un correspondant de l'Associated Press ressortent quelques précisions concernant cette zone de surveillance et d'obstacles, édifiée au Sahara occidental. Elle se développe sur 1 100 km, au total ; vers Amgala, le Mur a une hauteur de 3 m. Les radars de détection et de surveillance qui l'équipent seraient, au moins en partie, de fabrication américaine. Les troupes, réserves comprises, qui occupent ce dispositif, seraient fortes de quelque 90 000 hommes. Des patrouilles blindées poussent maintenant au-delà de celui-ci, jusqu'à Haouza même, qui, distante de 24 km au minimum du Mur, est à portée de l'artillerie et ne serait plus fréquentée que par quelques détachements motorisés du Polisario de manière sporadique et furtive. Le colonel Abia Tria commande la zone centrale du Mur. Dans la région d'Amgala, où le dispositif est de construction récente, les casemates disposent d'électricité et de réfrigérateurs. Les installations de Bou Craa fonctionnent à plein. Elles emploient 2 300 travailleurs marocains et on estime leur production pour 1984 à 1,5 millions de tonnes.

• Commencées le 24 avril, et se déroulant jusqu'au 24 mai, les manœuvres américano-marocaines Chergui se déroulent sur l'ensemble du territoire. Près de quatre brigades sont en opérations.

• Plusieurs athlètes appartenant à différents corps des FAR ont pris part au championnat militaire de cross présidé par le général Driss Benaissa, inspecteur général des forces armées royales et M^{re} Abdellatif Semlali, ministre de la Jeunesse et des Sports.

• A l'occasion de la fête du Trône, les forces auxiliaires du commandement de Berkane, relevant de l'état-major régional d'Oujda, ont organisé une grande soirée musicale suivie d'une grande diffa en l'honneur du gouverneur de la province Hadj Mohamed Boufous et des personnalités qui l'accompagnaient, en présence du colonel Abdelaziz Lahlou, inspecteur général des forces auxiliaires de la zone Nord.

A cette occasion, M. Mohamed Boufous et le colonel Lyagoubi, commandant la place, ont remis les insignes du grade de capitaine au lieutenant Hassasi El Mehdi, ainsi qu'au sergent Hammou promu au grade de sergent-chef. Trois hommes de troupe ont été promus au grade de sous-officier.

• Le navire de guerre français PM L'Her est arrivé à Tanger le 15 mars pour une visite d'amitié de trois jours.

• A l'occasion de la fête du Trône, le lieutenant-colonel Hadj Amar Oumghari, commandant le 1^{er} bataillon de débarquement de la marine royale d'Al Hoceima, a organisé une grande cérémonie qui a connu un succès éclatant.

• Un dîner présidé par M. Joseph Verner Reed, ambassadeur des Etats-Unis, a été donné dans un grand hôtel de la capitale, à l'occasion du 182^e anniversaire de la fondation de l'académie militaire américaine de West-Point. Assistait notamment à ce dîner, le colonel-major Abdenbi Brittel, de l'académie militaire de Meknès.

• La société française Goupil négocie avec les forces armées royales des micro-ordinateurs appelés à traiter la gestion des corps de troupes et à effectuer de l'enseignement.

• Le chef de l'état-major interarmes de l'armée américaine, le général John Vessey, a effectué une visite de 24 heures. Il a rencontré le roi Hassan II. Le général Vessey a quitté Fès pour une destination qui n'a pas été révélée.

Citant une source proche de l'ambassade américaine à Rabat, l'agence MAP a affirmé que cette visite d'orientation du général Vessey lui aurait permis d'examiner avec les dirigeants le programme d'aide militaire américaine.

Visite en France

Le Premier ministre M. Karim Lamrani, devait effectuer en avril une visite en France. M. Youssouf Ben Abbas, ambassadeur à Paris, a précisé que cette visite avait pour but de donner un second souffle à la coopération entre les deux pays.

Les entretiens de M. Lamrani devaient porter notamment sur le problème des Marocains vivant en France. En ce qui concerne la coopération économique, l'ambassadeur a évoqué un projet de chemin de fer reliant Marrakech à El Aïoun et Dakhla, au Sahara occidental.

Commentant le rapprochement du Maroc avec la Libye, M. Ben Abbas a souligné qu'il avait permis de neutraliser l'aide libyenne au Polisario.

Rallye aérien

Du 27 au 31 mai, se déroulera le 3^e rallye aérien du Maroc. Le parcours de 1^{re} catégorie mènera les équipages d'Al Hoceima à Rabat en passant par Ouarzazate, Zagora et Taroudant.

• La radio-télévision a confié à une société française un contrat portant sur l'installation d'un nouveau réseau de transmission entre les villes de Casablanca, Rabat, Tanger, Fès et Oujda.

MAROC-FRANCE. Irène de Bretteville

LE PARI DE M. LAMRANI

Quand Karim Lamrani est venu proposer à la France de s'engager, sur cinq ans, pour vingt-deux milliards de FF, les hauts fonctionnaires du ministère des Finances, à Paris, en sont restés bouche bée. Mais, en fait, c'est un astucieux « montage d'affaires » qui se dessine.

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. »

Lors de sa visite officielle à Paris, du 9 au 12 avril, le chef du gouvernement marocain, M. Karim Lamrani, n'a pas lésiné sur l'argumentation. Accompagné de six de ses ministres, dont MM. Abdellatif Jouahri (Finances), Azzedine Guessous (Commerce, Industrie et Tourisme) et Mohammed el-Anssar (Télécommunications), il a proposé à son partenaire commercial privilégié (la France est le premier client et le premier fournisseur du Maroc) la possibilité de participer à un plan quinquennal de développement, d'un montant total de 22 milliards de FF (1 100 milliards de F CFA).

Exceptionnel, ce « package deal » de projets qui doit se négocier d'un bloc, pour les cinq années à venir. Exceptionnelle aussi, la procédure choisie pour avantager les entreprises françaises : le gré à gré, en bilatéral, au lieu du traditionnel appel d'offres international. Enfin, l'affaire ne manquera pas d'être expéditive, puisque M. Lamrani, en homme d'affaires



Karim Lamrani.

« Sortir des sentiers battus de la coopération. »

avisé, a demandé une réponse de la France « dans les quatorze jours ».

On est loin du tranquille protocole financier franco-marocain annuel qui se détermine à la faveur des pesanteurs des administrations respectives. Alors, d'où vient cette hâte ? « Nous voulons

sortir des sentiers battus de la coopération traditionnelle avec la France, a déclaré le Premier ministre marocain, et c'est avec un nouvel esprit que nous abordons cette visite. » En effet, M. Lamrani fait là un pari qui marquera son passage à la tête des affaires de son pays.

Un pari ? Oui, car sa marge de manœuvre est étroite : le FMI (Fonds monétaire international) a en effet formellement interdit au Maroc de s'endetter plus en contractant des emprunts aux taux du marché international.

Par ailleurs, seul un projet considéré comme prioritaire pour le développement du pays peut être lancé dans cette période d'austérité délicate. Mais le Maroc n'en souhaite pas moins continuer à investir, pour ne pas hypothéquer l'avenir.

Alors, la solution a germé dans l'esprit du « patron des patrons marocains ». « On a cherché ce qui pouvait intéresser la France pour justifier, de sa part, un effort exceptionnel. » Les 22 milliards de FF doivent en effet être accordés sous forme de prêts à taux concessionnels et à long terme, dont les

B Collombet-J.A

modalités n'ont toutefois pas encore été précisées.

Mais les projets débattus sur la table, à Paris, ont de quoi allécher l'industrie française en mal de commandes et en proie à des maux surnois qui s'appellent chômage et récession. Et puis, ne s'agit-il pas aussi de passer l'éponge sur un mauvais souvenir qui a empoisonné, pendant un temps, les relations franco-marocaines ? Lorsque les Marocains ont choisi, en mars 1982, d'attribuer à un consortium hispano-japonais l'important contrat (plus de un milliard de FF) de la construction d'une usine d'acide sulfurique pour l'OCP, une grande déception teintée d'inquiétude s'était manifestée du côté français...

Un aréopage de chefs d'entreprises français

Aujourd'hui, ce « *new deal* » (nouvelle donne) vient rafraîchir les bases de la coopération économique des deux alliés objectifs que sont Paris et Rabat. L'atmosphère qui a présidé à la visite de M. Lamrani était, au demeurant, excellente. Le Premier ministre marocain a rencontré les plus hauts dignitaires français : entretien avec le président François Mitterrand et le ministre des Relations extérieures Claude Cheysson, déjeuner avec son homologue français Pierre Mauroy. Il a vu, à deux reprises, un aréopage choisi de dirigeants d'entreprises françaises. L'une des réunions s'est déroulée au CNPF (Conseil national du patronat français) sous l'égide d'Yvon Gattaz, son président. Entre les deux super-patrons, le courant est visiblement passé et, à la fin de leur rencontre, M. Lamrani a spontanément invité M. Gattaz à visiter le Maroc. Nul doute que la stature du chef du gouvernement du royaume chérifien, bon gestionnaire et négociateur réputé, était de nature à rassurer les investisseurs français.

La banque Paribas, Peugeot, la

CGE (Compagnie générale d'électricité), la Société des ciments français, Jeumont Schneider, la Lyonnaise des eaux, Dumez, Thomson et la Fédération nationale de l'industrie des engrais figuraient parmi les vingt-deux sociétés représentées. Au cours d'un déjeuner qu'il a offert chez Lasserre (un grand restaurant parisien), M. Lamrani a reçu les P.-D.G. de grandes sociétés françaises comme le Groupe Em-pain, CIT-Alcatel, la SGE (Société générale d'entreprise), Campenon-Bernard, Bouygues, Spie-Batignolles, CGEE-Alsthom, etc. Aussi bien les représentants de l'Administration que ceux du secteur privé français ont été impressionnés par la détermination de la délégation marocaine et le sérieux du programme présenté.

Le « *package* » quinquennal est axé, en effet, sur quatre priorités : distribution d'eau potable pour alimenter les villes (notamment Casablanca, qui risque de manquer d'eau cette année) ; développement des capacités portuaires (aménagement de quais d'expédition du phosphate à El-Aïoun et Mohammedia et de structures de réception du charbon à Jorf Lasfar, construction de silos pour le stockage des céréales à Nador, Agadir, Tanger et Mohammedia) ; extension des réseaux téléphoniques (les responsables marocains voudraient passer, en six ans, de 100 000 à 600 000 lignes d'abonnés, sur centraux de commutation électronique, ce qui a d'ores et déjà été chiffré à 7 milliards de FF) ; enfin, poursuite du programme de construction de barrages pour développer l'énergie d'origine hydraulique.

Etudier les projets à la loupe

Onze des barrages prévus par le Plan 1981-1985 sont en souffrance, faute de crédits.

Des projets additionnels ont été évoqués, tels la construction d'un tronçon de chemin de fer qui relie

Nador au réseau existant, le réaménagement de l'aéroport d'Agadir, ainsi que la construction d'un gazoduc dans la région de Meskala.

Quelle a été la réaction de la partie française ? L'Administration a réagi avec promptitude. Dans la semaine qui a suivi la visite de M. Lamrani, une délégation conjointe du ministère des Relations extérieures, de la direction du Trésor (ministère des Finances) et du Commerce extérieur a été dépêchée à Rabat, pour étudier les projets à la loupe.

Cadeau ou appel au secours ?

Mais la question de leur financement ne sera pas résolue pour autant. « *Le gouvernement français n'est pas en mesure, actuellement, de répondre à cette demande* », reconnaît-on au ministère des Relations extérieures. « *La somme de 22 milliards de FF est astronomique et totalement disproportionnée par rapport à ce que nous pouvons consentir, annuellement, en prêts bonifiés* », fait-on remarquer à la direction du Trésor. En effet, la France a accordé au royaume chérifien, en 1983, 1,8 milliard de FF de prêts, dont 585 millions de FF de prêts du Trésor (taux exceptionnellement bas étalés sur vingt ans), dotation qui était en hausse de 30 % par rapport à celle de 1982. « *En réalité, il s'agit moins d'un cadeau du Maroc à la France que d'un appel au secours* », affirme-t-on au Trésor.

En effet, cette approche fausement sécurisante qui consiste à offrir, sur un plateau, des contrats à des entreprises françaises, sans que celles-ci aient à se frotter à la concurrence internationale, ne plaît pas aux experts financiers de l'Etat français. « *Notre industrie, notamment celle des télécommunications, est suffisamment performante, elle n'a pas besoin d'être protégée.* »

Certes, mais il n'en va pas de

même pour les autres secteurs, en perte de vitesse à cause de la récession mondiale. Le génie civil, le bâtiment, l'industrie aéronautique, les chantiers navals seraient bien aises de trouver un marché de l'autre côté de la Méditerranée. Et, quoi qu'en disent ces messieurs de la Rue de Rivoli (siège du ministère des Finances, à Paris), les 22 milliards de FF permettraient au gouvernement français, plutôt que de renflouer un peu trop ouvertement des entreprises déficitaires, d'accorder une subvention productive et créatrice d'emplois à ces mêmes sociétés.

Calcul habile de la part de M. Lamrani : il sait bien que sur ses propositions converge l'intérêt commun des deux parties. La France reste financièrement très solidaire du Maroc.

Un geste de Paris vis-à-vis de Rabat

Elle a pesé de tout son poids pour faciliter la restructuration de la dette marocaine au Club de Paris, à la fin de l'année dernière.

D'ailleurs, ce rééchelonnement lui coûte, à ce jour, un manque à gagner de 5,5 milliards de FF (275 milliards de F CFA) : somme non remboursée. Par ailleurs, les créances du Maroc vis-à-vis de la France ne sont pas négligeables : l'encours total des crédits Coface (prêts publics et prêts privés garantis par la Coface) atteint 8 milliards de FF (400 milliards de F CFA) et on estime le total des dettes privées à 12 milliards de FF additionnels. Ajoutons à cela un autre élément : la balance commerciale franco-marocaine est déficitaire pour le Maroc : ce pays n'a vendu, en 1983, que pour 4,4 milliards de FF, alors qu'il a acheté pour 6,2 milliards de FF (1).

Toutefois, un redressement a été amorcé en 1983 : les exportations marocaines vers la France ont augmenté de 12,6 % par rapport à 1982, alors que les importations ont reculé de 14 % à cause

des restrictions draconiennes édictées par le gouvernement de Rabat. Les produits alimentaires (blé), les tracteurs et équipements industriels français en ont pâti les premiers : respectivement 89 %, 48 % et 25 % de chute des achats pour le premier semestre, la tendance étant confirmée sur le reste de l'année. Pendant ce temps, les Français ont absorbé 76 % des ventes marocaines de tomates (en volume et en valeur), deux tiers des exportations de pantalons et trois quarts de celles de chemises !

Si les ventes de produits alimentaires et de textiles ont connu un boom de 24 %, les fournitures de phosphates ont, en revanche, diminué de 11 % en valeur (les achats en tonnage se sont maintenus en 1983) et n'ont rapporté, au royaume chérifien, que 628 milliards de dirhams (contre 707 milliards en 1982) (voir encadré).

Au vu de ces données, il est difficile d'anticiper sur le « oui »

ferme et définitif de la France. Et de savoir si M. Lamrani aura gagné son pari. Certes, le procédé déroute profondément l'administration des Finances, d'où sa réticence avouée. Mais si la France ne saisit pas l'occasion, les « contrats du siècle » risquent de lui échapper. D'être rafiés, par exemple, par les Etats-Unis, pays que M. Lamrani a visité il y a tout juste un mois.

Il n'est pas dit qu'au niveau politique Paris ne veuille pas, en ce moment, faire un geste vis-à-vis de Rabat. M. Cheysson ne s'est-il pas rendu, le 16 avril, dans la capitale marocaine, pour une visite éclair ? On prétend qu'il y a un enjeu de taille dans les relations franco-marocaines : un contrat d'armements.

On vous le disait dès le début : dans cette affaire, tout est exceptionnel. ✖

(1) Source : Douanes françaises.

PHOSPHATES : QUAND LE PATRON DE L'OCP SE FÂCHE...

La question des phosphates n'a pas été présentée comme la raison officielle de la visite de M. Karim Lamrani à Paris. Mais le directeur de l'OCP (Office chérifien des phosphates) a eu l'occasion, bien sûr, de prêcher pour sa propre paroisse. Et il a tapé du poing sur la table. Même si les achats en tonnage se sont maintenus en 1983, la France a entrepris, depuis plusieurs années, de diversifier ses fournisseurs de phosphates. Et la part du Maroc est tombée de 70 % à 40 % en cinq ans.

« Cette baisse est injustifiable », s'est écrié M. Lamrani en élevant le ton, devant les hommes d'affaires français réunis au CNPF. Et d'affirmer : « Nous avons des infrastructures portuaires suffisantes pour garantir la sécurité des approvisionnements. Et je vous mets au défi de me citer un seul cas de non-livraison au cours des vingt dernières années. »

Autant dire que le vice-président de la Fédération nationale de l'industrie des engrais (qui regroupe les acheteurs de phosphate français), M. Rista, qui était présent à la réunion, n'avait qu'à se faire discret. M. Lamrani a aussi averti qu'il s'opposerait fermement à la procédure de compensation des phosphates contre l'achat d'équipements industriels car cela fausserait la valeur du minéral.

Le patron de l'OCP a tenu à inviter *in extremis* quatre clients au déjeuner qu'il a offert : CDF-Chimie-AZF, Rhône-Poulenc, Réno-Timac et la COFAZ (Compagnie française pour l'azote). Cette dernière s'est engagée récemment, et pour la première fois, à enlever entre 80 000 et 150 000 tonnes de phosphates marocains en 1984. Voilà une nouvelle qui va peut-être faire revenir le sourire sur le visage de M. Lamrani !

I.B.

DES ELUS ISRAËLIENS AU MAROC

A la faveur du Conseil des communautés juives du Maroc, des ministres et des députés israéliens se retrouvent à Rabat

Correspondance particulière de Rabat

DEUX anciens ministres israéliens, dont l'un d'origine marocaine — Aharon Abou Hatzira, chef du parti Tami —, des députés du Likoud, du Parti travailliste et du MAPAM, des maires, des professeurs d'université et les rédacteurs en chef des principaux quotidiens de Tel-Aviv assistent à partir de demain et durant deux jours aux assises du Conseil des communautés juives du Maroc, qui se déroule à Rabat.

Outre ces personnalités politiques israéliennes, de nombreux responsables d'institutions juives internationales vont suivre ces travaux : les grands rabbins de France et de Roumanie, le président du Congrès juif mondial, Edgar Bronfmann, et celui du Conseil représentatif des institutions juives de France, M^e Théo Klein.

Ce n'est pas la première fois que des personnalités israéliennes font ces dernières années le voyage de Rabat. On sait que, alors que se préparait en grand secret la visite à Jérusalem du président Sadate en 1977, Moshe Dayan d'une part et Shimon Peres de l'autre ont eu ici des entretiens avec les plus hautes autorités de l'Etat marocain. L'événement cette fois-ci est qu'aucun secret ne pèse sur ces visites en vérité peu ordinaires. La presse marocaine en parle et l'opinion publique les commente plutôt favorablement.

Les personnalités israéliennes qui se trouvent déjà sur place — c'est le cas de l'ancien ministre des Cultes, Abou Hatzira — font l'objet d'une solide protection de la part de la police chérifienne.

Le congrès lui-même, prévu

par les statuts qui régissent les communautés juives du Maroc, sera présidé par le ministre marocain de l'Intérieur, Driass Basri, en présence d'un grand nombre de leaders politiques et syndicaux du pays. D'autre part, au dîner officiel qui mettra fin à ces travaux, assisteront tous les membres du gouvernement ainsi que de proches collaborateurs du roi Hassan II.

L'attitude conciliante du roi Hassan II cadre parfaitement avec l'ensemble de la politique qu'il a souvent définie à l'égard des Juifs en général, si l'on excepte une récente déclaration où le souverain mettait en cause « les sionistes » à propos des récents événements de Nador. Interrogé sur les objectifs de cette conférence qui prend les allures d'un événement international, David Amar, président des communautés juives du Maroc, nous a déclaré : « Nous voulons, d'une part, consacrer ainsi le rôle de notre conseil au sein du judaïsme mondial et d'autre part porter témoignage de la coexistence millénaire entre musulmans et juifs à travers l'histoire. »

Au terme des travaux de ce congrès sera annoncée lundi soir la préparation d'un colloque international qui doit avoir lieu à Fez en 1985 et qui est destiné à commémorer le 850^e anniversaire de la naissance du philosophe Maimonide, plus connu dans le monde musulman sous le nom de Moussa Ibn Maïmoun. La communauté juive du Maroc est évaluée à 15 000 personnes environ. Au lendemain de l'indépendance marocaine en 1956, elle était forte de 300 000 âmes. Victor Malka

Le Monde • Dimanche 13-Lundi 14 mai 1984

Maroc

DES PERSONNALITÉS ISRAËLIENNES ASSISTERONT A RABAT AU CONSEIL DES COMMUNAUTÉS JUIVES

Rabat (Reuter). — Pour la première fois, une trentaine de personnalités israéliennes ont été invitées à la conférence bisannuelle du Conseil des communautés juives du Maroc, qui s'ouvre dimanche 13 mai à Rabat. Il s'agit notamment de huit députés à la Knesset, d'universitaires et de directeurs de journaux israéliens.

Parmi les invités du colloque figurent aussi le président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, ainsi que plusieurs personnalités juives françaises, dont M. Jacques Attali, conseiller du président François Mitterrand. Le ministre marocain de l'intérieur, M. Driass Basri, assistera à la séance inaugurale du colloque.

La communauté juive du Maroc, forte de plus de deux cent mille membres au moment de l'indépendance en 1956, compte aujourd'hui environ seize mille personnes. (Le Monde, daté 4-5 mars.)

• « Jeune Afrique » suspend sa diffusion au Maroc. — Le groupe Jeune Afrique a décidé de suspendre la diffusion de l'hebdomadaire Jeune Afrique au Maroc. Cette décision, précise le directeur de Jeune Afrique, M. Bechir Ben Yahmed, a été prise après la quatrième saisie en quatre mois de l'hebdomadaire. « Interdictions mises à part, Jeune Afrique n'a jamais été saisi à une telle fréquence par un même gouvernement », écrit, dans le numéro du 16 mai, M. Bea Yahmed.

PROCHE-ORIENT : LE MAROC « POUSSE A LA PAIX »

Correspondance particulière de Rabat

LE roi Hassan sera-t-il le deuxième chef d'Etat arabe à faire, après Anouar el-Sadate, le voyage de Jérusalem ? Trois hommes politiques israéliens, appartenant à des formations différentes, lui ont en tout cas adressé une invitation lors des travaux du Conseil des Communautés juives du Maroc qui se sont déroulés à Rabat hier et avant-hier. « *Le souverain aura, s'il le désire, a dit le député Rafi Edery, chef de la délégation israélienne, le meilleur accueil qu'ait jamais reçu un chef d'Etat.* »

L'invitation faite dans une ambiance d'enthousiasme et de chaleur est ici totalement ignorée de la classe politique et de la presse nationale qui ne lui accordent guère une signification politique particulière. Les rencontres maroco-israéliennes auxquelles les travaux de la Communauté juive ont donné lieu ont tourné la plupart du temps autour de la question suivante : que signifie le geste spectaculaire des autorités marocaines qui ont autorisé une trentaine d'hommes politiques israéliens et une vingtaine de représentants du

judaïsme mondial à se rencontrer et à dialoguer dans une totale liberté ?

Après les discours prononcés par deux ministres du roi Hassan II, Driss Basri, ministre de l'Intérieur, et Ahmed Alaoui, ministre d'Etat, les élus israéliens sont toujours dans l'expectative et hésitent entre différentes hypothèses. La stratégie du roi Hassan II est-elle de se poser désormais ouvertement et à la face du monde comme le conciliateur entre Palestiniens et Israéliens ? S'agit-il plutôt de sa part d'une initiative et d'un message destinés exclusivement à l'allié américain, afin de corriger les conséquences relativement désastreuses qu'avait provoqué aux Etats-Unis une récente déclaration du souverain ? Dans cette déclaration, Hassan II parlait des responsabilités des « sionistes » dans les événements de Nador dans le nord du pays voici quelques mois.

Grand nombre des députés israéliens qui se trouvent ici, toutes opinions politiques confondues, ne sont pas loin de pencher pour la seconde hypothèse. Ils replacent l'ouverture



Hassan II sera-t-il le second chef arabe après Sadate à se rendre au pied du mur des lamentations ?

politique du souverain dans un contexte de politique intérieure : une situation économique grave, des problèmes sociaux et démographiques, une incontestable montée de l'intégrisme religieux et la guerre du Sahara qui se poursuit. Le geste de Hassan II serait donc orienté en direction de Ronald Reagan et il signifierait : vous devez continuer à nous aider.

Il reste que même si les propos échangés ici n'ont rien d'historique, la réunion de Rabat a créé une atmosphère

d'échanges et de dialogue des cœurs. C'est une promesse d'avenir selon les uns, l'assurance que les bourgeons de la paix refleurissent selon les autres. Dans les couloirs du congrès, d'interminables échanges — dans certains entre des journalistes palestiniens et le leader d'une formation politique israélienne — ont été francs et vifs.

Ahmed Alaoui, ministre d'Etat, a suggéré la création d'une association des fils d'Abraham et promis de restaurer à Fez la maison du phi-

losophe juif Maimonide dans la perspective du colloque international qui doit lui être consacré en 1985. Et en guise de credo, il a déclaré à une assistance enthousiaste que son pays est prêt à « pousser à la paix » au Proche-Orient.

L'insolite rencontre de Rabat aura-t-elle une suite diplomatique ? Est-elle l'amorce de grande manœuvres internationales du roi Hassan II ? C'est la seule question à laquelle le congrès, au terme de ses travaux, n'a pas apporté de réponse.

Victor Malka

LA FIN DU CONSEIL DES COMMUNAUTÉS JUIVES A RABAT

Le roi Hassan II est invité à se rendre en Israël

La conférence bi-annuelle du conseil des communautés Juives originaires du Maroc a achevé, lundi 14 mai ses travaux auxquels a participé une délégation israélienne forte de trente huit membres. Les autorités marocaines avaient pour la première fois invité officiellement des représentants de l'Etat hébreu.

« Notre présence, a déclaré M. Meyer Chetrit, député du Likoud (parti au pouvoir en Israël) et natif de l'Atlas, renforcera la prestige du roi Hassan aux Etats-Unis et dans toute la communauté Juive du monde entier. Mais je crois que le résultat le plus important de ces assises pourrait être d'ouvrir la voie à une nouvelle initiative de paix au sein du monde arabe », a-t-il ajouté.

« Si les Marocains souhaitent lancer quelque chose, une nouvelle initiative arabe, elle serait la bienvenue en Israël. Ce que nous voulons, c'est témoigner de la solidarité entre Arabes et Juifs afin de nous aider à œuvrer ensemble pour régler ce problème » a-t-il encore dit.

De son côté, M. Yossi sarid, considéré comme une « colombe » parmi ses amis du Parti travailliste israélien, a déclaré à Reuter être persuadé que le souverain chérifien pouvait jouer un rôle-clé « en amenant les Palestiniens et la Jordanie à rallier le processus de paix.

Il a décrit sa participation au congrès de Rabat, qui représente les 16 000 Israélites marocains, comme « un premier pas vers la paix au Proche-Orient par la promotion d'un dialogue direct entre Arabes et Juifs. »

Le chef du parti israélien Tami, M. Aaron Abouhatzera, et le député travailliste, M. Ralph Edery, membre du comité du Mouvement (israélien) pour la paix au Proche-Orient, ont lancé pour leur part des invitations au roi Hassan II, à se rendre en visite en Israël.

Dans une interview à l'AFP, M. Abouhatzera a estimé que « dans la conjoncture actuelle, le roi Hassan II — en raison du prestige dont il jouit à travers le monde — est le seul chef d'Etat arabe à pouvoir entreprendre une

telle visite en vue de l'instauration d'un dialogue général judéo-arabe pour l'établissement d'une paix durable au Proche-Orient. »

« En sollicitant auprès du roi du Maroc de rendre visite à sa communauté juive installée en Israël, nous ne lui demandons pas de renier ses positions ou celles des pays arabes concernant le problème du Proche-Orient », a précisé M. Abouhatzera.

Le ministre d'Etat marocain Moulay Ahmed Alaoui a affirmé, de son côté, que « nous devons tous être les messagers de la paix ». Après avoir rappelé la position du Maroc en faveur des Palestiniens et la participation des forces armées du Maroc aux combats lors de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, il a souligné que le congrès de Rabat pouvait avoir lieu en terre arabe et musulmane grâce au roi Hassan qui est « crédible, courageux et fidèle à ses engagements ». Il a enfin proposé la création d'une « association des fils d'Abraham pour le dialogue judéo-arabe ».

Cette association aura pour membres fondateurs les représentants de l'organisation juive Identité et Dialogue, ceux du Conseil des communautés juives du Maroc et les quarante personnalités israéliennes originaires du Maroc, venues à Rabat.

La participation d'invités israéliens à ce colloque a provoqué le rappel par Damas « pour consultations » de son ambassadeur à Rabat. De leur côté, six organisations palestiniennes qui ont leur siège à Damas — le Front populaire de M. Habache (FPLP), le Front démocratique de M. Hawatmeh (FDLP), le Front populaire du commandement général de M. Ahmad Jibril (FPLP-CG), le Front de la lutte populaire de M. Samir Ghocheh (FLPP), d'As-Saika (pro-syrien), et le Mouvement de la dissidence du Fatah — ont dénoncé « le rôle dangereux et suspect joué par le régime marocain » qui se trouve, selon elles, « à la tête des régimes arabes réactionnaires et qui a un passé lourd de trahison, notamment celle de Camp David, dont il était le parrain ».

« Opération Yakhin » : l'immigration en Israël des juifs du Maroc

De notre correspondant

Jérusalem. — Avec environ deux cent cinquante mille âmes, les juifs venus du Maroc et leurs enfants forment numériquement le premier rameau de la communauté séfarade d'Israël. Nombre d'entre eux — on l'oublie souvent — quittèrent en secret leur pays d'origine. En l'espace de sept ans, entre 1956 et 1962, soixante-seize mille juifs abandonnèrent clandestinement la terre natale pour « monter » en Israël.

Dans un livre récemment paru et intitulé *Opération Yakhin*, Samuel Seguev explore par le menu, et documents inédits à l'appui, les arcanes de cette vaste entreprise d'émigration illégale. Financée par l'Agence juive et l'Etat hébreu, elle fut conçue et réalisée par une organisation baptisée « Misgeret » (cadre, en hébreu), et qui porte clairement le marque du Mossad, le service de contre-espionnage israélien.

C'est pendant les quelques mois séparant le retour d'exil de Mohammed V et l'indépendance du Maroc (mars 1956) que le Misgeret mit en place son réseau, avec le concours d'agents français et marocains de la direction de la surveillance. Le sultan ayant annoncé qu'il ne reconnaîtrait pas Israël et s'opposerait au départ des juifs, les employés du protectorat finissant, mettant les bouchées doubles, délivrèrent en quelques semaines vingt mille passeports.

La suite relève d'une épopée largement tenue secrète pendant plus de vingt ans. Les candidats au départ furent recensés, informés et priés d'être prêts à tout moment. C'était l'époque de Suez et de la triple alliance franco-israélo-britannique. Londres, Paris et aussi Madrid fournirent une aide précieuse à l'Etat hébreu. Le chef du Misgeret, Alex, opère alors depuis Paris, et ses hommes s'entraînent discrètement dans le sud de la France. Puis les familles juives prévenues quelques heures plus tôt s'em-

barquent sur les plages sans esprit de retour.

Parfois le périple s'achève tragiquement, comme en janvier 1961 lorsque le chalutier *Pisces* sombre avec ses passagers. Grâce à la complicité de quelques officiers de gendarmerie, ces départs bientôt s'accélérent. A Gibraltar les autorités ouvrent un camp de transit. Munis de faux papiers les émigrés rejoignent alors Israël via Marseille. D'autres trouvent un refuge provisoire dans les présides espagnoles de Euta et de Melilla. La répression s'accroît. Les arrestations se multiplient, mais le réseau tient bon.

De Gaulle, révèle Seguev, intervint à plusieurs reprises auprès de Mohammed V pour l'inciter à plus de tolérance. Quand Hassan II lui succéda en 1961, le Misgeret entame des négociations secrètes à Paris avec des émissaires chérifiens. Il en résulte un véritable pont aérien entre Casablanca et Marseille sur lequel on ferma les yeux à Rabat. Aujourd'hui il ne reste que quinze mille juifs au Maroc. (*Le Monde* daté 4-5 mars).

Détail piquant relevé par Seguev : le Misgeret était si bien implanté que lors d'un voyage officiel au Maroc en janvier 1961 le colonel Nassar résida dans une villa de Casablanca aménagée par l'un de ses agents... Le Misgeret échafauda un projet d'assassinat du président égyptien auquel le gouvernement de Jérusalem mit son veto.

C'est M. David Lévy, né au Maroc, vice-premier ministre et chef de file des hommes politiques séfarades qui obtint il y a un an le feu vert pour la publication de *Opération Yakhin*. Il voit dans ce livre, selon Seguev, un hommage au courage et à la détermination d'une communauté marocaine trop longtemps méprisée et qui, après ces épreuves, fut rarement accueillie à bras ouverts par les notables askénazes.

J.-P. L.

APRÈS LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS JUIVES A RABAT

**« Le monde arabe se résigne progressivement à reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël »
déclare M. Shamir**

L'Arabie Saoudite et le Koweït ont démenti mardi 15 mai les informations selon lesquelles ils auraient donné leur accord pour que le Maroc invite une délégation israélienne au Congrès de la communauté juive marocaine de Rabat. Ces informations avaient été rapportées par le quotidien israélien *Haaretz*, citant des sources marocaines.

Après avoir rappelé « en consultation » son ambassadeur à Rabat, la Syrie a officiellement critiqué le Maroc, dénonçant cette « initiative grave ». En revanche, l'Égypte, par la voix de

En donnant un éclat exceptionnel au Congrès des communautés israéliennes du Maroc (*le Monde* du 15 mai) — ce que peu de gouvernements ont fait jusque-là pour la communauté juive de leur pays, — le roi Hassan II du Maroc a provoqué à Rabat surprise et interrogations sur son projet politique.

Cette rencontre est allée au-delà de l'hommage rendu par les descendants d'Abraham à Maïmonide (historien, médecin et philosophe juif marocain du Moyen Âge) ou du retour aux sources de la diaspora juive marocaine.

En effet, quelle signification attribuer à la présence d'une délégation israélienne composée de onze députés des partis travailliste, Tami et Likoud (dont certains ne sont pas originaires du Maroc) ? A la place privilégiée accordée à M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial et dirigeant influent du judaïsme américain, ainsi qu'à M. Stephen Solarz, membre de la Chambre des représentants et supporter à Washington du roi du Maroc ? A la participation du prince héritier Sidi Mohammed — entouré du premier ministre et de son gouvernement — au dîner de clôture du Congrès ? Aux allocutions politiques du ministre d'Etat, M. Moulay Ahmed Alaoui, et du ministre de l'intérieur, M. Driss Basri, et aux éditoriaux de la presse marocaine ?

En marge des déclarations publiques consacrées à l'harmonieuse coexistence judéo-musulmane depuis l'âge d'or andalou jusqu'au Ma-

roc contemporain, les contacts de couloirs entre personnalités politiques marocaines et israéliennes ont tenté de rétablir un certain nombre de « lignes » et d'y faire passer à nouveau des messages.

C'est ainsi que la gauche israélienne, et particulièrement les députés du Mapam, ont pu faire savoir qu'ils attendent du roi qu'il favorise le rétablissement du dialogue avec M. Yasser Arafat et l'aile modérée du Fatah, contact rompu après l'assassinat de M. Issam Sartatoui. Saisissant au bond les récentes déclarations de M. Yasser Arafat en faveur d'une « négociation directe, les Israéliens et nous, sous l'égide de l'ONU », les « colombes » israéliennes ont proposé une « reconnaissance mutuelle et simultanée ». Ces mêmes milieux verraient d'un bon œil une réflexion prospective de l'OLP sur l'Israël de l'an 2000. Quant aux « messages » israéliens en direction du roi du Maroc, ils attribuent à celui-ci un rôle de « bons offices » ou d'honnête courtier.

Les Israéliens originaires du Maroc — quatre cent mille bulletins de vote revenant principalement au Likoud et au Tami — créditent le roi du Maroc d'un attachement et d'une confiance qui placeraient toute initiative de celui-ci dans un contexte de sympathie active, soutient un député israélien.

Enfin, les députés israéliens — toutes tendances confondues — ont tenté de convaincre leurs interlocuteurs que le peuple israélien nourrit une volonté sincère de paix et appelle de ses vœux une initiative marocaine. Il était suggéré que la priorité pourrait être donnée à un déblocage psychologique, obtenu en entreprenant une pédagogie de la confiance mutuelle, destinée à vaincre le sentiment de méfiance et d'insécurité des Israéliens.

Aucune proposition concrète n'a été faite durant ces contacts, sinon le rappel des positions respectives, le préalable étant de trouver un interlocuteur, car, ainsi que le soulignait M. Alaoui, « pour faire la paix, il faut être deux ».

Pour sa part, le Maroc lançait publiquement des « messages » dans plusieurs directions.

M. Boutros Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, considère la participation israélienne à ce congrès comme « un pas positif conforme aux principes énoncés dans le traité de paix égypto-israélien ».

A Jérusalem, M. Shamir a déclaré que cette visite d'une délégation israélienne « témoignait du fait que le monde arabe se résigne progressivement à reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël ». Nous publions ci-dessous l'article d'un journaliste qui a participé au congrès de Rabat.

Un islam tolérant

Tout d'abord à l'intention des Israéliens issus des pays arabes (séfarades) à qui il est démontré que l'islam est tolérant et propice au développement de la foi et de la culture juives. M. Ahmed Alaoui ajoutait : « C'est le sionisme qui a brisé cette symbiose... Le mouvement sioniste est venu briser cette union arabo-judaïque. » M. David Amar, président des communautés israéliennes du Maroc, témoignait que « la coexistence fructueuse entre Juifs et Arabes est une réalité que nous vivons quotidiennement au Maroc. Il s'agit d'une réalité exemplaire et riche d'enseignement pour tous ceux qui cherchent une solution au conflit du Proche-Orient ».

Ainsi, pour « pousser à la paix », selon une expression marocaine, le roi mobilise ses sujets juifs au sein d'une Association des fils d'Abraham et fait appel aux communautés juives marocaines dispersées dans le monde et, en France, à l'association Identité et Dialogue.

D'autre part, l'image de stabilité et de prospérité donnée par les communautés du Maroc ne peut que satisfaire le judaïsme américain, sensible au sort des juifs persécutés. Le roi du Maroc se serait, par le même coup, employé à faire oublier ses propos accusant « les khomeynistes, les communistes et les sionistes » d'avoir fomenté les récents troubles populaires. En traitant dans son discours de l'aide économique américaine au Maroc, M. Bronfman laissait présager un soutien du lobby juif au Congrès.

Enfin, le Maroc présente à l'Occident inquiet le visage tolérant et ouvert d'un sunnisme éclairé et protecteur des juifs, face à un chiisme intégriste.

L'insolite Congrès des communautés israéliennes du Maroc aurait ainsi eu pour ambition d'amorcer une « dynamique du dialogue » entre Israéliens et Arabes. La question est de savoir si le roi Hassan II réussira à créer une dynamique de la paix.

GÉRARD FELLOUS.

Le Maroc n'incitera pas ses émigrés à rentrer au pays

Le Maroc « n'incitera pas » ses quelque 400 000 ressortissants ayant émigré en France à retourner dans leur pays d'origine, a déclaré dimanche l'ambassadeur du Maroc à Paris, Youssef Ben Abbès, au cours de « FR-3 Mosaïque », l'émission consacrée à l'émigration.

Le diplomate a estimé qu'il était de « l'intérêt de l'Etat marocain et des émigrés que ceux-ci restent travailler en France », faisant valoir que la présence des travailleurs marocains en France contribuait à « résoudre partiellement » le problème du chômage au Maroc, en même temps qu'elle constituait une source de revenus en devises pour le royaume.

Tout en déclarant que les travailleurs marocains seraient les « bienvenus » dans leur pays, il a souligné que son gouvernement, contrairement aux souhaits des autorités françaises, « ne fera rien pour obliger

ses ressortissants à retourner pour la simple raison que ce n'est pas nous qui leur avons demandé de venir travailler en France » (...) et qu'« il ne faut pas oublier que pendant les jours heureux ce sont les responsables français qui sont allés les chercher parfois dans les villages les plus retirés du pays ».

L'ambassadeur s'est, déclaré, d'autre part, « entièrement d'accord » avec le gouvernement français sur l'arrêt de l'immigration.

« Si nous avons des problèmes avec ceux qui sont déjà sur place (en France), nous n'avons aucun intérêt à en laisser venir d'autres qui ne peuvent que créer des problèmes aux autorités françaises et à nous », a-t-il dit. Ben Abbès précisé que le Maroc et la France sont convenus que « le retour se fera sur la base du volontariat », ajoutant que le problème du montant global de l'aide au retour n'avait pas été « résolu ».

« Le Canard enchaîné » - Mercredi 23 mai 1984

Les Marocains ne sont pas aidés



Le retour au pays



ressemble au parcours du combattant

LES ouvriers marocains qui acceptent de leurs employeurs français un « pécule », à condition de rentrer au pays, se font piquer ces sous par leur gouvernement. Et plusieurs centaines d'entre eux, considérés comme indésirables par les autorités de Rabat, ont été, depuis plusieurs mois, refoulés à leur arrivée à Tanger. Rembarqués dans le bateau, certains seraient actuellement coincés à Algésiras, sur la côte espagnole. Ces stupéfiantes accusations, portées discrètement par le dirigeant CGT de Citroën, Akka Ghazi, font l'objet d'une enquête du ministère de l'Industrie et du Quai d'Orsay. A croire que le gouvernement français prend cette incroyable salade au sérieux.

Des collaborateurs de Fabius et de Cheysson ont tenu une réunion, le dimanche 20 mai, pour tenter de tirer cette histoire au clair. Ça tombe bien : il était prévu qu'une mission du Quai d'Orsay et du ministère de l'Intérieur se rendrait au Maroc à la fin du mois. Officiellement, il s'agissait d'étudier les problèmes posés par l'accueil réservé par les Marocains à leurs compatriotes en situation irrégulière et expulsés de France. Il n'y a plus qu'à compléter l'ordre de mission.

Quand un ouvrier marocain accepte de rentrer au pays, l'entreprise lui donne parfois un

chèque d'un montant variable, ainsi qu'un titre de séjour provisoire de deux mois. Passé ce délai, le candidat au retour n'a plus qu'à prendre le bateau ou l'avion. Et, à l'arrivée, on l'attend.

Apparemment très au courant de l'itinéraire professionnel et syndical des arrivants, la police marocaine fait parfois le tri. Les ouvriers connus pour avoir eu en poche une carte syndicale compromettante sont invités à repartir, affirme la CGT. Le Quai d'Orsay vient de demander à son agent consulaire d'Algésiras de lui dire si ces accusations syndicales portées contre le Maroc sont bien justifiées. Plusieurs centaines - ou même quelques dizaines - de Marocains parqués sur le littoral espagnol, cela devrait tout de même finir par se voir.

Mauvais payeur

Pour les migrants sans « vice » syndical ou politique majeur, le système est plus subtil. Ils n'ont pas le droit de rentrer chez eux avec des devises étrangères. On leur confisque le « pécule » que les Français leur ont généreusement versé, on leur retient aussi les économies qu'ils ont pu faire et, en échange du tout, on leur donne des titres de paiement, sorte de bons du Trésor payables, en liquide, à échéances

fixes, dans un délai de cinq ans. Ces pratiques font aussi l'objet d'une enquête française. Il n'est pas exclu que les syndicalistes CGT qui ont porté le pet aient un peu noirci le tableau, pour dissuader les immigrés d'accepter l'aide au retour.

Autre problème, ces candidats au rapatriement se pointent souvent en bateau à Tanger avec une voiture ou une camionnette bourrée de tout leur mobilier. Les douaniers marocains leur appliquent alors le règlement, tout le règlement, c'est-à-dire des taxes à l'importation. Le « pécule » leur ayant été provisoirement confisqué, les nouveaux arrivants n'ont souvent pas de quoi payer cette ardoise douanière. Bref, un accueil charmant.

L'ambassadeur du Maroc à Paris, Youssef Ben Abbès, l'a clairement dit : il n'est pas très chaud pour encourager ses concitoyens à rentrer au pays. Le 20 mai, il déclarait même à l'AFP qu'il était « de l'intérêt de l'Etat marocain et des émigrés que ceux-ci restent en France ».

Ben voyons ! Le Maroc gagne autant de devises sur le dos de ses ouvriers émigrés que par ses exportations de phosphates. Alors, si, en plus, le gouvernement de Rabat encaisse des droits de douane et une commission de change sur tout ce que rapportent au pays les immigrés « de retour »...

HASSAN II RÉPOND AUX ATTAQUES DONT IL EST L'OBJET DANS LE MONDE ARABE

Plusieurs députés koweïtiens, dont le vice-président du Parlement, ont reproché, samedi 19 mai, au roi Hassan II du Maroc d'avoir accueilli, les 12 et 13 mai, le Congrès de la communauté juive marocaine (le Monde daté 13-14 et du 17 mai) qui a rassemblé près de cinq cents personnes dont une délégation de trente-cinq Israéliens parmi lesquels figuraient huit députés. Un journal koweïtien — tout comme la presse officielle de Syrie — a demandé l'expulsion du Maroc de la Ligue arabe et la démission du roi de la présidence du comité Al Qods (Jérusalem). La Syrie avait déjà rappelé son ambassadeur à Rabat pour protester contre cette réunion.

Face aux remous provoqués par cette affaire dans le monde arabe (1), le souverain a riposté dans une allocution télévisée prononcée, vendredi soir, à l'occasion de la Fête de Jérusalem. « Le Maroc est un pays pleinement souverain, et il réunit sur son sol les congrès marocains qu'il désire, a-t-il déclaré. Il a toute latitude d'inviter les Marocains où qu'ils soient, d'inviter des juifs marocains où ils se trouvent. »

Hassan II a ensuite souligné qu'il s'agissait d'une « réunion qui entre dans le cadre de nos libertés publiques, expression qui n'est peut-être pas comprise dans certains pays du Proche-Orient ». Il a, enfin, affirmé : « Le Maroc n'a fait aucune déclaration qui porte atteinte à la cause arabe, il n'a pris aucun engagement ni renié aucun de ses engagements. Le Maroc, au contraire, est persuadé que, par de telles rencontres, il sert plutôt la cause arabe. » — (Reuter, AP.)

(1) On note toutefois que l'Arabie Saoudite, la Jordanie et l'OLP ont observé un silence prudent. Citant des sources officielles marocaines, le quotidien israélien Haaretz avait affirmé que Hassan II avait obtenu l'accord tacite de Ryad, d'Amman et de l'OLP avant d'inviter la délégation israélienne.

MAROC

Procès d'un intégriste

Le chef de l'organisation intégriste musulmane Al-Jamma (Assemblée), Abdou Salam Yassine, a comparu devant le tribunal de première instance de Sale (proche de Rabat) sous l'inculpation d'« injures et blasphèmes » à l'encontre de l'autorité publique. Yassine, cinquante-sept ans, a été arrêté le 27 décembre dernier pour avoir critiqué, dans sa revue *As-Sobh (l'Aube)*, la politique poursuivie par le gouvernement dans les secteurs financiers, de l'enseignement, de l'information et de la santé publique.

Invitation. L'OLP avait suggéré que soient invités au Congrès du conseil des communautés israélites du Maroc des Israéliens qui avaient engagé des pourparlers secrets avec l'ex-conseiller d'Arafat aux affaires étrangères, Issam Sartouï (assassiné au Portugal le 10 avril 1983) : le général Peled, Ariel « Lova » Eliav et Charly Bitton, député d'origine marocaine et ancien leader des Panthères noires. Les Marocains ont préféré des personnalités plus représentatives de l'establishment israélien.

JEUNE AFRIQUE N° 1220 — 23 MAI 1984

Apaisements. Ahmed Reda Guedira, conseiller spécial de Hassan II, a été dépêché le 14 mai à Tripoli pour tenter d'apaiser la tension qui règne entre la Libye et la Tunisie (voir p. 26). Il avait surtout pour mission de sauvegarder les relations maroco-libyennes qui risquent fort de souffrir de la participation de nombreux Israéliens au Congrès du conseil des communautés israélites du Maroc (voir p. 29).

N° 322 AFRIQUE-ASIE LUNDI 21 MAI 1984

La Voix de l'Amérique au Maroc

● Au prix de plusieurs dizaines de millions de dollars, une puissante station-relais de la Voix de l'Amérique sera installée, avec l'accord de Hassan II, sur le territoire marocain. Important instrument de la propagande américaine dans les pays du Maghreb, en Méditerranée méridionale, et même dans plusieurs pays africains, son implantation suscite un grand malaise dans l'opinion marocaine. Une opinion qui n'apprécie pas non plus la prochaine impression et diffusion au Maroc du quotidien saoudien « El-Shark al-Awasat », ce qui constituera une concurrence sérieuse pour la presse nationale. Quant à la station, ne court-elle pas le risque de devenir une cible d'attentats pour les patriotes marocains ? C'est la question que l'on se pose dans certains milieux parlementaires américains.

Maroc Avec le Congrès du conseil des communautés israélites, Hassan II se pose en champion d'un islam tolérant.

Maimonide contre Khomeiny

de notre envoyé spécial à Rabat, Hamid Barrada

Si je ne l'avais vu, de mes yeux vu, je ne l'aurais jamais cru. » Cette remarque émanant de l'épouse d'un congressman américain après le dîner qui, présidé par le prince héritier Sidi Mohamed, clôturait le Congrès du conseil des communautés israélites du Maroc (Rabat, 13-14 mai), reflète bien l'impression générale. L'hôtel Hilton a vécu en quelque sorte sous le régime de l'extra-territorialité. Le pays de la Conférence islamique et du sommet de Fès accueillait une assemblée qui comptait non seulement les grandes figures du judaïsme mondial, mais toute une armée représentant l'establishment israélien.

Ily avait là les grands rabbins de France et de Roumanie ; Edgard Bronsman, le président du Congrès juif mondial ; plusieurs députés de la Knesset (allant des travaillistes jusqu'à des membres du Likoud, en passant par le Tami), flanqués de leurs épouses ; des universitaires ; les patrons des grands journaux, etc. Tout ce beau monde, qui n'avait pas laissé ses convictions au vestiaire, s'exprimait comme il l'aurait fait ailleurs. M. Moulay Ahmed Alaoui, ministre d'Etat, est intervenu avec sa truculence habituelle, omettant de nommer Israël, mais aussi l'OLP. Mieux, au dîner de clôture, où le gouvernement marocain était représenté en force, les uns et les autres discutaient dans une atmosphère toute de paix, de calme, de sérénité.

Il y a trois semaines, Hassan II présidait une commission du Comi-

té Al Qods où ont été prises, en présence de Yasser Arafat, les positions les plus fermes contre les pays qui s'aventuraient à installer leur ambassade à Jérusalem. Assiste-t-on à une volte-face du Maroc ? Hassan II n'étant ni Sadate ni Kaddafi, il convient de rechercher une raison moins superficielle et moins hâtive.

Cette politique est moins étonnante qu'il paraît. Le Maroc a toujours entretenu des relations — discrètes mais connues — avec Israël et les juifs du monde. Le voyage de Sadate à Jérusalem (en novembre 1977), a été préparé ici, et c'est parce que le fougueux raïs était allé trop loin qu'il avait fallu s'en éloigner. Mais alors, pourquoi donner aujourd'hui à la diplomatie marocaine une tournure spectaculaire, excessive, provocante et pour tout dire sadatienne ?

Pour comprendre, il faut remonter au discours du roi prononcé au lendemain des émeutes de janvier.

Hassan II s'en était pris aux khomeinistes, aux communistes et aux sionistes. Or, cette dernière imputation avait inutilement aliéné certains milieux. On vient de réparer la bévue. Royalement.

Ce n'est pas tout. Hassan II est convaincu que le règlement du conflit israélo-arabe exige des rencontres de celle du type d'Aix-les-Bains, qui a abouti à l'indépendance du royaume en 1956. Palestiniens et Israéliens n'ont pas plus besoin de « reconnaissance mutuelle » que de reconnaissance tout court. Le Maroc, avec sa communauté juive parfaitement intégrée et entreprenante, se présente comme le pays par excellence du camp de la paix.

En outre, il faut régler rapidement le conflit avec Israël pour se consacrer à un danger autrement plus périlleux : la guerre du Golfe et l'expansionnisme de l'islam iranien. Voilà déjà quelques mois, parlant devant les uléma du royaume, Hassan II a appelé à une contre-offensive, soulignant les aspects tolérants et ouverts du sunnisme. En ce sens, le congrès juif de Rabat apparaît comme la meilleure illustration de l'islam new look. Ce n'est pas par hasard que la rencontre du Hilton a consacré toute une journée à un colloque sur Maimonide (1135-1204) et l'âge d'or de la civilisation andalouse. En somme, Maimonide contre Khomeiny. Qui l'emportera ? En cette guerre sainte-là, les jeux ne sont pas faits. La passion ne manquera pas dans les deux camps. Dieu, finalement, reconnaîtra les siens. ■

MONDE ARABE

Remous autour d'un congrès

La tenue, à Rabat, du congrès du conseil des Communautés israélites du Maroc (13 et 14 mai, J.A. n° 1220), en présence de personnalités israéliennes et de membres influents du judaïsme mondial, a suscité dans le monde arabe des réactions vives mais limitées.

Dès le 16 mai, le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, M. Issan Al Nayeb, convoquait les ambassadeurs arabes accrédités à Damas pour leur exposer le « *grave danger découlant de la décision marocaine* ». Après avoir dénoncé en termes vifs la tenue de ce congrès « *en terre d'islam* », il les informait des décisions prises par son pays : rappel de l'ambassadeur de Syrie à Rabat et inscription de cette question à l'ordre du jour de la conférence extraordinaire de la Ligue arabe à Tunis. Réactions violentes également des organisations palestiniennes liées à Damas.

Dans un mémorandum remis à la presse, le Koweït a appelé les pays arabes « *à se réunir d'urgence pour mettre fin à ces dangereuses*

manœuvres de capitulation ». Les Koweïtiens ont démenti, de même que les Saoudiens, avoir donné leur accord pour que le Maroc invite une délégation israélienne au congrès de Rabat. La presse koweïtienne adopte un ton beaucoup plus véhément que celui du gouvernement. *Al Qabas* identifie Hassan II à Sadate et réclame le boycottage du Maroc. Enfin, le silence, sur cette affaire, du colonel Kaddafi, qui s'est, rappelons-le, réconcilié avec Hassan II en 1983 — a surpris.

Le monarque marocain a justifié sa décision dans un discours prononcé le 18 mai, à l'occasion de la « *journée d'Al-Qods* ». Il a taxé d'« *hégémonistes* » ceux qui « *cherchent aujourd'hui à dominer la situation en tentant de s'imposer comme la conscience vivante des Etats arabo-islamiques* ». Le Maroc, a ajouté Hassan II, est « *libre d'organiser sur son territoire les congrès qu'il désire, comme il a le droit d'inviter les Marocains juifs où qu'ils se trouvent* ». Il a indiqué que le congrès des Communautés israélites n'était pas organisé par l'Etat marocain, « *qui n'y a pris aucun engagement* ». Evoquant la question de Jérusalem, le roi a invité la communauté arabo-islamique à « *se consacrer à l'essentiel, à savoir inculquer dans l'esprit de tous que cette affaire n'est pas une affaire judéo-arabe, comme certains le croient à tort, mais une affaire islamo-chrétienne d'une part et sioniste d'autre part* ». P.A.

Maroc

Le tribunal correctionnel de Marrakech a condamné à de lourdes peines d'anciens militants marxistes-léninistes

Des procès en série ont eu lieu ou sont en cours au Maroc. Contre les manifestants des « émeutes de la vie chère », fin janvier, contre d'anciens militants marxistes arrêtés après les événements auxquels ils n'ont généralement pas participé, contre des islamistes; contre une poignée de bahais. Sur quelque mille cinq cents personnes arrêtées, un millier ont déjà été condamnées. Le dernier verdict a été prononcé, samedi 26 mai, par le tribunal correctionnel de Marrakech dans le « procès des 39 ».

Dans cette affaire révélatrice, le procureur avait classé les inculpés en deux groupes. Le premier comprenait, indique-t-on de bonne source, des « politiques », c'est-à-dire d'anciens militants, généralement des marxistes, fichés par la police, qui n'ont pas participé aux émeutes de janvier, ont été arrêtés après coup, dont on a le plus souvent obtenu les aveux sous la pression, selon les observateurs judiciaires, et qui ont été jugés pour leurs idées. Les peines les plus lourdes leur ont été infligées : quatre d'entre eux au moins, dont un avocat, M^e Mohamed al Younsi, ont été condamnés à quinze ans de prison, deux à douze ans et huit au moins à dix ans.

Pour les membres du deuxième groupe, essentiellement des lycéens arrêtés lors des manifestations, les peines vont de un à huit ans de prison. Observateur mandaté par la Fédération des juristes catholiques, M^e Olivier Grisoni, qui a pu assister à deux audiences, nous a déclaré que pendant la garde à vue — d'un à neuf jours (1) — les inculpés avaient les yeux bandés et portaient les menottes jour et nuit.

D'autres verdicts sévères — jusqu'à douze ans de prison ferme — ont été prononcés par les chambres correctionnelles — dont les sentences sont sans appel — d'Oujda (Nord-Est), d'Al Hoceima et Nador (Nord), à l'encontre de plusieurs dizaines de personnes. Le motif d'inculpation généralement retenu par ces juridictions est celui d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Les tribunaux de première instance ont poursuivi et condamné pour « troubles de l'ordre public », « vandalisme » ou « incitations à la grève et manifestations illégales sur la voie publique ». Après les émeutes, qui ont fait officiellement vingt-neuf morts et cent quatorze blessés, le roi Hassan II avait mis en cause les intégristes « téléguidés par

l'Iran », les marxistes-léninistes et les « services secrets sionistes ».

Jeudi 24 mai, c'est le chef de l'organisation islamiste Al Jamaa (la Communauté), M. Abdeslam Yassine (cinquante-sept ans), qui a été condamné à deux ans de prison ferme et 500 dirhams (un peu plus de 500 F) d'amende par le tribunal de Salé, près de Rabat. Dans son réquisitoire, le procureur lui avait reproché d'avoir proféré, dans sa revue interdite *As Sobh* (l'Aube), des « insultes gratuites » à l'encontre de membres du gouvernement et d'institutions comme la radio et la télévision. Le condamné — qui a l'intention de faire appel — avait expliqué que ses critiques « contre certains aspects de la société étaient d'ordre moral et ne visaient aucune personnalité ».

Par ailleurs, les détenus ont été informés début mai qu'il leur était désormais interdit de passer leurs examens et donc de poursuivre leurs études. On ignore, pour le moment, s'il s'agit d'une brimade ou si les autorités ont craint d'être débordées par les demandes d'inscription des quelque mille lycéens condamnés, venant s'ajouter à celles des anciens détenus. Si cette mesure devait être maintenue, elle serait dramatique pour les jeunes — notamment le mathématicien Sion Assidon, — dont certains purgent des peines de trente ans de prison pour délit d'opinion et qui avaient placé tous leurs espoirs dans les études.

Pour obtenir l'annulation de cette mesure, les prisonniers d'Oujda et de Rabat ont entamé, le 21 mai, une grève de la faim de quelques jours, tandis que ceux de la prison de Kénitra font une grève tournante de durée illimitée. En outre, M. Abraham Serfaty, M^{me} Nagia Ababou, femme de M. Abdallah el Harif, et quelques autres détenus font ou ont fait des grèves de la faim pour protester contre la condamnation de membres de leur famille, en raison principalement de leurs liens de parenté.

Autre procès, celui des bahais (*le Monde* du 5 avril) condamnés à cause de leur foi et qui ont fait appel. La prochaine audience a été fixée au 31 mai, à Casablanca, et M^e Alain Weber devrait y assister en tant qu'observateur de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui suit de près cette affaire. Il a toutefois noté avec satisfaction que les tracasseries poli-

cières que subissaient les cinq cents membres de la communauté bahá'íe ont cessé.

En revanche, nous avons appris de bonne source qu'une centaine des deux cents membres de la communauté protestante — des Marocains — ont été convoqués par la police et que le pasteur Jean Padilla, né au Maroc, mais vivant à Marseille, a été « assigné à résidence » début mai dans l'hôtel d'Agadir où il était descendu. Il semble que les autorités aient voulu marquer leur irritation devant l'envoi de Marseille et de Malaga de « cours bibliques par correspondance » et le prosélytisme d'une Église protestante qui s'adresse aux Maghrébins à partir d'une radio d'Europe méridionale.

PAUL BALTA.

(1) Celle de M. Abraham Serfaty a duré quinze mois.

MAURITANIE

JEUNE AFRIQUE N° 1219 — 16 MAI 1984

Mauritanie Arrestations, tortures, assassinats : depuis le début de l'année, le pays est entré dans l'engrenage de la répression.

Mourir à Nouakchott

Abdelaziz Dahmani

La société mauritanienne faisait partie des groupes humains les plus policés du monde. Lorsque deux Mauritaniens se rencontraient, ils se confondaient souvent en d'interminables politesses, qui commençaient par l'immuable « *chtari* » (« comment ça va ? »).

Aujourd'hui, l'atmosphère est à l'inquiétude, et les questions portent d'abord sur... les dernières arrestations. On échange furtivement des informations, tout en s'assurant qu'il n'y a pas d'oreilles indiscretes dans les parages. Car il arrive souvent que des citoyens soient emmenés et torturés suite à l'excès de zèle de délateurs anonymes. Depuis des mois, mais surtout depuis le début de l'année, les arrestations se sont multipliées, touchant des citoyens par dizaines. Souvent sous l'accusation de complots « pro-libyens », « pro-nassériens », « pro-irakiens » ou « pro-marocains ».

On dénombre aujourd'hui plusieurs centaines de prisonniers d'opinion souvent détenus dans des conditions inhumaines. C'est le corps enseignant qui a été le plus frappé par la vague, même si certains de ses membres étaient, il y a quelques semaines encore, des inconditionnels du régime.

L'une des victimes les plus

connues de ces persécutions est M. El Koury Ould M'Heitty, le secrétaire général de l'Union des travailleurs mauritaniens (syndicat unique). Il y a deux ans, M. Ould M'Heitty fut imposé à ce poste bien que son groupe fût minoritaire au sein de l'organisation. Une plainte fut même déposée devant le bureau international du travail. Mais le gouvernement de Nouakchott, qui flirtait alors avec la Libye, n'avait pas cédé. Depuis, les liens avec Tripoli se sont distendus et le dirigeant syndical est accusé, avec plusieurs de ses camarades, de comploter en faveur de la Libye.

Des journalistes, des enseignants, des anciens gouverneurs régionaux, le président de l'Union nationale des étudiants et stagiaires, Hamoud Ould Abdi, et Ahmed Baba Miské, encore « premier ministrable » il y a quelques mois, ont été incarcérés récemment. Les dernières arrestations concernent des élèves officiers de l'école interarmes d'Atar.

Les conditions de détention se sont à ce point durcies qu'Amnesty International ainsi que l'ACAT (Association des chrétiens pour l'abolition de la torture), ont lancé une campagne mondiale. Des centaines de lettres en provenance de tous les continents ont été adressées au chef de l'Etat, le lieutenant-

colonel Khouna Ould Haidalla et aux ministres de l'Intérieur et de la Justice. *Jeune Afrique* en a reçu autant de copies.

Pour l'heure, rien ne semble avoir changé à Nouakchott. C'est ainsi que M. Sidi Mohamed Ould Labatt, jeune économiste et cadre supérieur de la SMCPP (Société mauritanienne de commercialisation des produits pétroliers) est mort des suites des sévices subis à la mi-avril.

Ces dernières semaines, nombre de tortionnaires ont élu domicile à l'hôtel des députés, dans le quartier administratif de la capitale. Plusieurs chambres de cet établissement, naguère réservé aux députés, ont été transformées en salles de tortures.

Ne pas oublier les « vétérans » des prisons

« Juste » retour des choses, les tortionnaires se retrouvent parfois au nombre des victimes. Ainsi un certain « Carlos » — pas le célèbre terroriste mais un policier qui s'était signalé ces dernières années par ses méthodes brutales.

Si les récentes arrestations ont ému l'opinion internationale, il ne faudrait pas oublier pour autant les « vétérans » des prisons mauritaniennes : l'économiste Abderahman Ould Mouloud, détenu depuis quatre ans et demi. Son procès a eu lieu fin mars, et faute d'accusations solides, il a été libéré sur le champ... pour être renvoyé en prison deux jours plus tard, « *sur ordre supérieur* » ; M. Ould Hormatallah, ancien député de Dakhla, détenu depuis quatre ans à Boumbeit, au centre du pays. Il ne bénéficie d'aucun soin malgré un état de santé jugé grave ; le colonel Mustafa Ould Saleck, auteur du coup d'Etat du 10 juillet 1978 et l'ancien Premier ministre Sid Ahmed Ould Bneidjara, l'un des inspirateurs de ce coup, font également partie des plus anciens prisonniers politiques de Mauritanie.

L'engrenage de la répression s'ajoutant à la famine dont souffrent plusieurs régions du pays, la Mauritanie vit sans doute les heures les plus sombres de son histoire. ■

TUNISIE

LE MONDE — Jeudi 3 mai 1984

TUNISIE : M. Habib Achour « chahuté »

Tunis (Reuter). — Pour la première fois dans l'histoire de l'Union générale des travailleurs tunisiens, M. Habib Achour, son président, a été empêché de prendre la parole au cours du meeting de la centrale syndicale à l'occasion du 1^{er} mai à la Bourse du travail, et a quitté la salle, en raison de manifestations houleuses. Syndicalistes et étudiants manifestaient, en effet, bruyamment, « pour la démocratie à l'intérieur de l'UGTT » et contre « la violence et la répression à l'Université ».

L'hostilité des participants s'explique par la crise que traverse la puissante centrale ouvrière, écartelée entre une base jeune et contestataire et un gouvernement disposé à collaborer avec sa rivale, l'Union nationale tunisienne du travail, née en février dernier. C'est d'ailleurs la première fois aussi que le 1^{er} mai est

fêté à Tunis par deux centrales syndicales et c'est, dans ce contexte, que l'UGTT avait conclu, le 13 avril, un accord de paix sociale avec le gouvernement.

Le syndicat de l'enseignement secondaire, qui a immédiatement dénoncé cet accord, a été suspendu par la direction de l'UGTT, et c'est pour s'élever contre ces méthodes « anti-démocratiques » que les étudiants ont « chahuté » M. Achour. Des étudiants islamistes ont profité de l'occasion pour brandir des banderoles réclamant la libération de leurs camarades arrêtés et s'élever contre « la répression à l'Université ». Il est vrai que les forces de l'ordre sont intervenues, vendredi 27 avril, à l'intérieur de l'Université pour réprimer une manifestation. Les syndicats de l'enseignement supérieur ont protesté et appelé à la grève pour ce mercredi 2 mai.

LE MONDE — Samedi 5 mai 1984

M. Mzali cherche à désamorcer la crise à l'Université

De notre envoyé spécial

Tunis. — Une délégation d'enseignants de l'université de Tunis a été reçue, jeudi 3 mai, par M. Mohamed Mzali, premier ministre, après qu'une assemblée générale de ces enseignants eut décidé, mercredi, de prolonger d'une semaine une grève commencée lundi. A l'origine de ce mouvement qui associe professeurs et étudiants, se trouvent les incidents survenus le 27 avril (*le Monde* du 3 mai). Ce jour-là, M^{me} Mzali, ministre de la famille et de la condition féminine et femme du chef du gouvernement, devait participer à une cérémonie destinée à honorer la mémoire d'un patriote tunisien à l'École des ingénieurs. Des étudiants ayant déclaré sa présence inopportune, M^{me} Mzali avait renoncé à son projet. Néanmoins, à la suite de bousculades dans des conditions mal éclaircies, la police est intervenue assez brutalement dans l'enceinte de l'université, ce qui a suscité une protestation des professeurs.

Il semble qu'il y a eu excès de zèle de la part des forces de l'ordre. Un communiqué ambigu du ministre de l'enseignement supérieur insiste « sur la nécessité d'éviter toute action regrettable, d'où qu'elle vienne, et appelle toutes les parties à redoubler d'efforts pour assurer

le succès de l'année universitaire » en cette période où approchent les examens.

En acceptant de rencontrer les syndicats d'enseignants, qui demandaient auparavant à être reçus par le chef de l'Etat, le premier ministre montre son souci de désamorcer toute crise grave dans un pays encore traumatisé par les événements de janvier. M. Mzali assume également les fonctions de ministre de l'intérieur depuis le départ de M. Driss Guiga, dont il paraît peu probable que le procès, pour son rôle lors des événements de janvier, s'ouvre prochainement, bien qu'il ait été annoncé. M. Mzali est secondé par un secrétaire d'Etat à l'intérieur dont les méthodes sont contestées par l'opposition.

Ce mouvement de grève exprime le malaise de l'Université, tout comme le chahut qui a empêché M. Habib Achour de prendre la parole au meeting du 1^{er} mai (*le Monde* du 3 mai). Il révèle le fossé qui se creuse entre les responsables des institutions — gouvernement, partis, syndicats — et les éléments les plus « nerveux » de la jeunesse.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LE MONDE — Jeudi 10 mai 1984

Tunisie

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA SURETÉ NATIONALE EST DÉMIS DE SES FONCTIONS

Tunis (Reuter). — Le président Habib Bourguiba a démis de ses fonctions, mardi 8 mai, M. Ahmed Bennour, secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, dans le cadre de l'épuration des services de sécurité liée aux « émeutes du pain » de janvier en Tunisie. Un communiqué précise que M. Bennour quitte également le bureau politique du Parti socialiste destourien (PSD, au pouvoir). On ignore qui le remplacera au gouvernement.

Le procès pour haute trahison de M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur et ancien supérieur de M. Bennour, qui avait été limogé à la suite des « émeutes du pain », est prévu pour début juin, confirme-t-on dans les milieux judiciaires. La plupart des hauts responsables du ministère de l'intérieur au moment des émeutes ont déjà été démis de leurs fonctions.

Le rapport de la commission officielle d'enquête sur les événements de janvier reproche à M. Bennour, alors directeur de la sûreté nationale, de n'avoir pas transmis au chef de l'Etat, au gouvernement et au PSD, les rapports de police qui soulignaient les conséquences graves que pourrait avoir l'augmentation du prix du pain et l'éventualité de troubles.

● *Fin de la grève des enseignants.* Les enseignants de l'université de Tunis ont mis fin à la grève des cours observée depuis une semaine pour protester contre l'intervention de la police à l'intérieur des facultés le 27 avril. (Reuter.)

Tunisie: l'heure des bilans

HEDI DHOUKAR

**Grande première :
la presse publie le rapport
d'enquête sur les émeutes
du 3 janvier. Il est accablant.
Et pas seulement pour
l'ex-ministre de l'Intérieur.**

L'heure en Tunisie est à la résorption de la crise. Depuis la « révolte du pain », qui a abouti concrètement à l'éviction du précédent ministre de l'Intérieur, Driss Guiga, le Premier ministre, Mohamed Mzali, qui a également provisoirement la charge du ministère de l'Intérieur, apparaît comme le principal promoteur de cette « remise en ordre ».

Dans ce contexte, la publication par la presse du texte intégral de la commission d'enquête chargée, par le président Habib Bourguiba, de faire la lumière sur les événements du 3 janvier 1984 — jour où la révolte du pain a gagné la capitale — constitue une véritable « première ». Ses révélations sur l'activité du ministère de l'Intérieur sous la direction de Driss Guiga ne peuvent pas ne pas alarmer l'opinion sur le fonctionnement des structures de l'appareil de l'Etat en général. L'enquête est à cet égard accablante pour l'ex-ministre de l'Intérieur, dont le procès est en préparation. Se trouvant à l'étranger, mais non pas « en fuite », comme il a tenu à le souligner à la presse, Driss Guiga ne sera toutefois

pas présent à son procès parce que, dit-il, il n'a aucune garantie sur son déroulement démocratique. Et quand il était ministre de l'Intérieur ?

Quoi qu'il en soit, l'intérêt de la publication du rapport de la commission d'enquête est ailleurs. Ses auteurs n'ont pas cherché à se borner à mettre en lumière le rôle de Driss Guiga dans les événements qui se sont déroulés dans la capitale. Ils en ont retracé la genèse et soulignent la responsabilité primordiale de la décision prise d'annuler les dispositions de la caisse de compensation des céréales et dérivés, même s'ils ont noté par ailleurs que de nombreux rapports adressés au ministère de l'Intérieur — mettant en garde contre les effets d'une telle mesure — n'ont pas été communiqués au président de la République et au Premier ministre.

Références coraniques à l'appui, les auteurs insistent longuement, dans leur conclusion, sur la nécessité d'établir un contexte d'équité sociale au plan économique pour épargner à la Tunisie de nouveaux soubresauts sanglants. C'est une reconnaissance dont on attend bien sûr une traduction concrète



Habib Achour
Des engagements réciproques

par des décisions au sommet. Ce qui appelle une redéfinition de l'orientation économique et sociale du pouvoir. La publication du rapport suscite de nombreux espoirs légitimes, de même que la lumière crue qu'il jette sur le fonctionnement de certaines structures essentielles de l'Etat fait naître un espoir tout aussi légitime de voir divers abus définitivement éliminés non seulement au sommet, mais aussi et surtout à la base — là où le citoyen est le plus sensible à leurs effets.

Le grand enseignement du rapport réside en tout cas dans l'importance qu'il reconnaît à la base populaire, dont la réaction contre ce qui a été ressenti par elle comme une injustice fut fondamentale, même si elle a été ensuite exploitée dans des desseins politiques et que, comme le note le rapport, « la capitale s'est transformée en un jour [le 3 janvier] de champ d'incidents douloureux en champ de bataille poli-

tique, à laquelle on avait mis une sourdine au début et qui devint claire ce jour-là, pour prendre l'aspect d'une lutte pour le pouvoir et de ce que les commentateurs politiques ont appelé "la guerre de succession". » A partir de cet enseignement et tout en comprenant la nécessité de rétablir la force de la loi, la population, et surtout la jeunesse, est fondée à attendre du pouvoir davantage de compréhension et des assurances sérieuses sur l'avenir.

Un autre aspect de l'absorption de la crise tentée par le gouvernement Mzali réside dans l'accord intervenu avec la centrale ouvrière, l'U.G.T.T., le 13 avril dernier. Cet accord, destiné à instaurer la confiance entre les partenaires sociaux, présente au demeurant de nombreux aspects positifs pour la principale organisation des travailleurs. Il lui reconnaît notamment le droit d'être associée « à l'étude approfondie des grands dossiers socio-économiques du pays ». Ce qui constituait une revendication majeure de l'U.G.T.T. et semble indiquer, si les événements confirment les engagements de l'Etat, que ce dernier envisage une rectification de ses orientations économiques et sociales en faveur de la majorité populaire.

Les engagements de l'U.G.T.T. ne sont pas moindres. En fait, ils ne peuvent se justifier que si l'accord se trouve intégralement respecté par toutes les parties. Cela sans oublier que l'U.G.T.T. doit sauvegarder aux yeux

Driss Guiga
« Absent » de son procès, pas « en fuite » !...



de l'opinion son image de centrale légitime et son rôle social fondamental, menacés depuis l'apparition sur la scène de « seconds couteaux » en la personne des syndicalistes dissidents, qui ont fondé leur propre mouvement et aspirent à disputer à l'U.G.T.T. la représentativité des travailleurs en commençant par les désunir.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement, plus libre que par le passé, a entrepris deux démarches qui doivent, certes, être appréciées sur leur résultats ; et qui, pour cette raison, laissent le peuple juge en attendant que la pratique d'une démocratie authentique lui restitue sa qualité de source de la légitimité du pouvoir.

H.D.

Tunisie: l'heure des bilans

HEDI DHOUKAR

**Grande première :
La presse publie le rapport
d'enquête sur les émeutes
du 3 janvier. Il est accablant.
Et pas seulement pour
l'ex-ministre de l'Intérieur.**

L'heure en Tunisie est à la résorption de la crise. Depuis la « révolte du pain », qui a abouti concrètement à l'éviction du précédent ministre de l'Intérieur, Driss Guiga, le Premier ministre, Mohamed Mzali, qui a également provisoirement la charge du ministère de l'Intérieur, apparaît comme le principal promoteur de cette « remise en ordre ».

Dans ce contexte, la publication par la presse du texte intégral de la commission d'enquête chargée, par le président Habib Bourguiba, de faire la lumière sur les événements du 3 janvier 1984 — jour où la révolte du pain a gagné la capitale — constitue une véritable « première ». Ses révélations sur l'activité du ministère de l'Intérieur sous la direction de Driss Guiga ne peuvent pas ne pas alarmer l'opinion sur le fonctionnement des structures de l'appareil de l'Etat en général. L'enquête est à cet égard accablante pour l'ex-ministre de l'Intérieur, dont le procès est en préparation. Se trouvant à l'étranger, mais non pas « en fuite », comme il a tenu à le souligner à la presse, Driss Guiga ne sera toutefois

pas présent à son procès parce que, du il, il n'a aucune garantie sur son déroulement démocratique. Et quand il était ministre de l'Intérieur ?

Quoi qu'il en soit, l'intérêt de la publication du rapport de la commission d'enquête est ailleurs. Ses auteurs n'ont pas cherché à se borner à mettre en lumière le rôle de Driss Guiga dans les événements qui se sont déroulés dans la capitale. Ils en ont retracé la genèse et soulignent la responsabilité primordiale de la décision prise d'annuler les dispositions de la caisse de compensation des céréales et dérivés, même s'ils ont noté par ailleurs que de nombreux rapports adressés au ministère de l'Intérieur — mettant en garde contre les effets d'une telle mesure — n'ont pas été communiqués au président de la République et au Premier ministre.

Références coraniques à l'appui, les auteurs insistent longuement, dans leur conclusion, sur la nécessité d'établir un contexte d'équité sociale au plan économique pour épargner à la Tunisie de nouveaux soubresauts sanglants. C'est une reconnaissance dont on attend bien sûr une traduction concrète



Habib Achour
Des engagements réciproques

Driss Guiga
« Absent » de son procès, pas « en fuite » !...



par des décisions au sommet. Ce qui appelle une redéfinition de l'orientation économique et sociale du pouvoir. La publication du rapport suscite de nombreux espoirs légitimes, de même que la lumière crue qu'il jette sur le fonctionnement de certaines structures essentielles de l'Etat fait naître un espoir tout aussi légitime de voir divers abus définitivement éliminés non seulement au sommet, mais aussi et surtout à la base — là où le citoyen est le plus sensible à leurs effets.

Le grand enseignement du rapport réside en tout cas dans l'importance qu'il reconnaît à la base populaire, dont la réaction contre ce qui a été ressenti par elle comme une injustice fut fondamentale, même si elle a été ensuite exploitée dans des desseins politiques et que, comme le note le rapport, « la capitale s'est transformée en un jour [le 3 janvier] de champ d'incidents douloureux en champ de bataille poli-

rique, à laquelle on avait mis une sourdine au début et qui devint claire ce jour-là, pour prendre l'aspect d'une lutte pour le pouvoir et de ce que les commentateurs politiques ont appelé "la guerre de succession". » A partir de cet enseignement et tout en comprenant la nécessité de rétablir la force de la loi, la population, et surtout la jeunesse, est fondée à attendre du pouvoir davantage de compréhension et des assurances sérieuses sur l'avenir.

Un autre aspect de l'absorption de la crise tentée par le gouvernement Mzali réside dans l'accord intervenu avec la centrale ouvrière, l'U.G.T.T., le 13 avril dernier. Cet accord, destiné à instaurer la confiance entre les partenaires sociaux, présente au demeurant de nombreux aspects positifs pour la principale organisation des travailleurs. Il lui reconnaît notamment le droit d'être associée « à l'étude approfondie des grands dossiers socio-économiques du pays ». Ce qui constituait une revendication majeure de l'U.G.T.T. et semble indiquer, si les événements confirment les engagements de l'Etat, que ce dernier envisage une rectification de ses orientations économiques et sociales en faveur de la majorité populaire.

Les engagements de l'U.G.T.T. ne sont pas moindres. En fait, ils ne peuvent se justifier que si l'accord se trouve intégralement respecté par toutes les parties. Cela sans oublier que l'U.G.T.T. doit sauvegarder aux yeux

de l'opinion son image de centrale légitime et son rôle social fondamental, menacés depuis l'apparition sur la scène de « seconds couteaux » en la personne des syndicalistes dissidents, qui ont fondé leur propre mouvement et aspirent à disputer à l'U.G.T.T. la représentativité des travailleurs en commençant par les désunir.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement, plus libre que par le passé, a entrepris deux démarches qui doivent, certes, être appréciées sur leur résultats ; et qui, pour cette raison, laissent le peuple juge en attendant que la pratique d'une démocratie authentique lui restitue sa qualité de source de la légitimité du pouvoir.

H.D.

M. Driss Guiga se défend de l'accusation de haute trahison portée contre lui

Accusé de haute trahison à la suite des émeutes de janvier 1984 en Tunisie. M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur, nous a fait parvenir le texte de la lettre qu'il a envoyée au président Bourguiba pour sa défense. Selon M. Guiga, le chef de l'Etat tunisien, après avoir pris connaissance de cette lettre, l'a fait lire devant le bureau politique du Parti socialiste destourien, et a donné des instructions pour qu'elle soit versée au dossier de la Haute Cour de justice.

Monsieur le Président,

Quand je vous ai quitté, le dimanche 8 janvier 1984, après un entretien chaleureux et paternel, le ministre révoqué que j'étais était plutôt fier du témoignage de reconnaissance que son président venait de lui décerner, soulignant sa fidélité à toute épreuve pendant vingt-sept ans, ajoutant : « *Personnellement, je n'ai rien à vous reprocher.* »

C'est peut-être cela qui m'a donné le courage de ne rien dire, rien faire qui puisse attiser les passions ou puisse être exploité contre mon pays et son régime alors même qu'un tombereau de calomnies invraisemblables étaient déversées sur ma personne et sur mon action.

Mais voici qu'à ma grande surprise et, vous devez le savoir, à la surprise de l'opinion publique tant tunisienne qu'internationale, je suis assigné à comparaître devant une Haute Cour de justice, pour haute trahison ; je me demande ce qui me vaut cet excès d'honneur ou d'indignité.

C'est à vous seul que je peux adresser cette question, car vous êtes à la fois pour moi le recours suprême en toute circonstance et pour tous les Tunisiens le garant de la dignité de la nation et de l'honneur de ses citoyens.

L'accusation portée contre moi est grave, les preuves pour l'étayer sont insignifiantes.

Qu'en est-il ?

C'est bien l'affaire du doublement du prix du pain qui a déclenché la crise grave que vit encore la Tunisie. (...)

Dans cette affaire, j'estime, Monsieur le Président, que la responsabilité du gouvernement est collective, mais l'entêtement du premier ministre devant l'évidence d'une réaction négative a donné aux événements l'ampleur que vous savez.

En homme politique avisé, soucieux de sa carrière, il lui faut un bouc émissaire. On peut le comprendre. Mais je refuse d'assumer ce rôle, et je fais appel à vous pour arrêter le processus engagé et qui n'honore ni notre pays ni son régime. Mais en fin de compte, ce ne sera pas la Haute Cour qui jugera, ce sera l'Histoire.

Car les faits sont clairs.

La commission d'enquête a conscript son intérêt et ses travaux sur ce qui s'est passé à Tunis du 3 au 6 janvier, alors que tout le monde sait que les désordres se sont étendus du 30 décembre au 5 janvier sur au moins 16 gouvernorats et 40 localités. A partir de « faits » découus, disparates, incohérents, la commission s'est efforcée d'aboutir à des conclusions visiblement pré-établies.

En tout état de cause, aucun des reproches qui me sont faits n'est justifié. Sur le plan de l'information, tous les rapports reçus sont soumis quotidiennement et directement (pour la police et la garde nationale) au premier ministre, sans visa ni triage préalable. En ce qui concerne la création de la préfecture de police, elle a été faite par un conseil interministériel présidé par le premier ministre lui-même (et comprenant MM. Chokir, Kooli et Sayah).

S'agissant d'une prétendue défaillance des services de sécurité, je me dois de rappeler tout d'abord que le premier ministre et moi-même avons été d'accord jusqu'ici, inspirés de la philosophie bourguibiste de l'Etat, pour refuser de faire de notre régime un régime policier. D'ailleurs, devant la télévision française, à l'émission récente « 7 sur 7 », M. Mzali a affirmé avec emphase que ce n'était pas lui qui avait donné l'ordre de tirer. Qui alors ? Vous ou moi ? Si c'est bien de moi qu'il s'agit, alors le premier ministre m'accuse à la fois d'avoir déarmé

les forces de l'ordre... et de leur avoir donné l'ordre de tirer...

En fait, j'ai toujours préconisé le recours à la fermeté sans le recours aveugle et automatique à l'usage des armes.

Il faut dire aussi que l'ampleur et la simultanéité des désordres étaient telles que nos forces de l'ordre ont été dépassées, et c'est à ma demande que le premier ministre a fait intervenir l'armée nationale dès les premiers jours à Kibili, Douz et Kasserine. C'est grâce à cette approche et au sens des responsabilités de nos officiers de sécurité que nous n'avons pas à déplorer un bilan beaucoup plus lourd en victimes.

Des « calomnies inqualifiables »

A Tunis même, nous étions démunis des réserves de la garde nationale dépêchée au Sud et le déplacement du gouvernement à Ksar-Hellal avait exigé d'autres renforts prélevés sur Tunis. Je dois ajouter que ce n'est pas seulement à Tunis que le premier ministre a été énormément et exagérément pris à parti — ce que je regrette, — mais aussi dans beaucoup d'autres villes comme Sousse, Jendouba, Tozeur, Gabes et Gafsa. Le premier ministre s'était en effet identifié, à la télévision, avec une attitude inébranlable, au maintien de la hausse excessive. Votre rejet de cette attitude a certainement été interprété comme le rejet de la personne du premier ministre actuel.

Mon tort serait-il de vous avoir donné une évaluation réelle de la gravité de la situation alors que le premier ministre s'évertuait à la minimiser. Plus que personne, je suis intervenu auprès de vous pour empêcher le pourrissement de cette situation qu'on me reproche aujourd'hui d'avoir voulu favoriser. Vous-même et la suite des événements m'avez donné raison.

En ce qui concerne les calomnies inqualifiables proférées quant à ma moralité, mes relations, mon comportement et ma gestion des deniers publics, je les rejette avec mépris. J'ajouterais, quand même, que si tous les responsables étaient soumis à une enquête publique sur l'origine de leurs biens, c'est avec plaisir que je m'y soumettrais.

Monsieur le président,

Cette lettre est destinée à me justifier auprès de vous et à me laver des accusations et des calomnies dont je suis l'objet, injustement et dangereusement (...).

Je saisis donc cette occasion pour vous dire, en toute sérénité, que la Tunisie n'est pas sortie de la crise, qu'il s'agit d'une crise profonde dont les derniers événements n'ont été que le révélateur.

La situation reste potentiellement explosive et je n'ai pas l'impression que le premier ministre vous informe correctement sur la réalité des choses dans notre pays.

Je vous adjure de vous pencher d'urgence sur cette situation qui requiert votre attention et votre intervention.

Je reste votre dévoué.

DRISS GUIGA

Plusieurs centaines de personnes attendent de comparaître en justice

Tunis. — A la vitrine des libraires une place de choix est faite à *la Parole de l'action*, le livre de M. Mzali (*le Monde* du 20 mars). Le premier ministre y raconte son enfance modeste, son goût du travail et son besoin de sport. Il explique sa politique d'arabisation de l'enseignement, mais rend hommage à ses professeurs français. Il assure que, s'il devait emporter seulement quelques livres sur une île déserte, ce seraient des œuvres de penseurs ou de poètes arabes, mais cite Platon et Gide.

Comment retrouver cet « honnête homme » dans celui que la rue continue à présenter comme le responsable de la révolte du pain en janvier et que les notables de l'opposition accablent ? « Un fasciste », dit un adversaire. « Un paranoïaque qui depuis les événements a perdu tout sens de la mesure », affirme un autre, sans se soucier d'être entendu par les voisins dans le restaurant où se retrouve le Tout-Tunis. Après ces aménités, les propos d'un intellectuel paraissent presque charitables : « Le pauvre type, je ne voudrais pas me trouver à sa place. Assumer la fonction de premier ministre en régime présidentiel n'est facile nulle part. Mais, avec Bourguiba, vous imaginez !... » Un ange passe sur tout le non-dit tunisien : le grand âge d'un leader prestigieux mais dont la fin de règne n'en finit pas.

Un observateur au-dessus de la mêlée confie : « Mzali me fait penser à Pompidou. Il aime l'action et la réflexion, la rêverie artistique en solitaire. Les palabres avec la classe politique ou les syndicats le hâsissent. »

En matière de palabres, le premier ministre doit actuellement se faire violence. Bien qu'un opposant de gauche affirme que « la situation a été normalisée ici au sens où on l'entend pour parler des pays de l'Est », la contestation n'a nullement cessé après les émeutes du début de l'année. La presse a une plus grande tendance à l'autocensure que les années précédentes, les publications de l'opposition souffrent de mauvais procédés visant à limiter leur diffusion, mais la plupart des mesures d'exception ont été levées. Seul demeure en place un dispositif policier qui permet de multiplier les rafles et les contrôles d'identité.

Les grèves se sont succédé depuis février, celles des instituteurs, des

professeurs de l'enseignement secondaire, des postiers, des employés de la Sécurité sociale. Quelques semaines après la création de l'Union nationale des travailleurs tunisiens (UNTT), centrale syndicale rivale, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) concluait en avril un accord de paix sociale avec le gouvernement. Cette « collaboration » est dénoncée par une partie de la base. Empêché de parler lors du meeting du 1^{er} mai, M. Habib Achour, président de l'UGTT, a dû faire exclure vingt-quatre syndicalistes, dont neuf membres du bureau national.

Le rôle de M. Baccouche

Autre exemple du débordement des appareils syndicaux par les éléments les plus en pointe : la grève à l'université (*le Monde* du 5 mai). Après une incontestable bavure policière lors de la célébration du vingtième anniversaire de la mort du premier polytechnicien tunisien, l'ingénieur Mohamed-Ali Annabi, M. Mzali accepte de recevoir les doyens des facultés, puis le 7 mai des professeurs syndiqués. Certains responsables du Syndicat de l'enseignement supérieur proposent de suspendre la grève après ces promesses d'audience. Ils ne sont pas écoutés par ceux qui n'entendent pas se contenter de déclarations d'intention.

Un homme a sans doute joué un rôle dans le difficile dialogue amorcé entre le premier ministre et des enseignants qui demandaient ni plus ni moins que des « excuses » du pouvoir. Il s'agit de M. Hedi Baccouche, rappelé il y a peu de son poste d'ambassadeur en Algérie pour assumer les fonctions de directeur du PSD (Parti socialiste destourien). Déjà chargé de démocratiser le parti après la révolte syndicale de janvier 1978, puis désavoué, M. Hedi Baccouche est sans doute la personnalité la moins contestée par l'opposition. Il multiplie les contacts pour préparer la relance du PSD. Cette promotion d'un homme qui a déjà accompli deux traversées du désert est une des conséquences importantes tirées des événements de janvier au niveau de l'appareil d'Etat et du parti avec, bien sûr, la chute de M. Driss Guiga,

De notre envoyé spécial

Dans le rapport de la commission d'enquête constituée par le chef de l'Etat, l'ancien ministre de l'intérieur est présenté comme le principal responsable des émeutes dans le seul but de nuire à un premier ministre dont il convoitait la succession. Aux crimes de haute trahison s'ajoute le délit de corruption. Il est reproché à M. Guiga d'avoir donné la préférence au Brésil pour une commande de blindés passée dans des conditions suspectes. Il y a aussi des charges plus farfelues, par exemple celle d'avoir « disposé de quatre voitures de marques différentes » ou d'avoir fait preuve de « largesses » scandaleuses en distribuant à des collaborateurs des sommes allant de... 15 à 300 francs par mois.

L'instruction se poursuit ce mois-ci. Si comme on le dit le procès s'ouvre en juin pendant le ramadan, M. Guiga sera le second ministre tunisien à comparaître devant la Haute Cour depuis l'indépendance, après M. Ahmed Ben Salah, jugé en 1970.

Même si l'ancien ministre de l'intérieur peut se défendre d'avoir pris la fuite, ayant emprunté le salon d'honneur de l'aéroport après une rencontre avec le chef de l'Etat et le premier ministre, la rupture est aujourd'hui consommée au moins avec ce dernier. Dans l'entourage de M. Mzali, aucun mot n'est trop fort pour qualifier M. Guiga qui, réfugié à Londres, « travaille dans un cabinet d'affaires avec un Saoudien rejeté par la famille royale et s'emploie actuellement à dissuader les milieux européens d'investir en Tunisie ».

Contrairement à ce qui s'est passé au Maroc, les personnes arrêtées pendant ou après les émeutes de janvier n'ont pas encore toutes été jugées. Beaucoup ont été relâchées mais plusieurs centaines de pilleurs et d'incendiaires attendent de comparaître devant les juridictions de droit commun. Une quarantaine d'islamistes sont en garde à vue depuis quatre mois sans avoir rencontré un juge d'instruction ou un avocat.

Il existe en Tunisie, et c'est à l'honneur du régime, une Ligue nationale des droits de l'homme comprenant des enseignants et des membres des professions libérales,

qui va publier incessamment son propre rapport d'enquête sur les événements de janvier. Ce rapport ne conteste guère le chiffre officiel des victimes (quatre-vingt-dix-neuf morts et neuf cent trente-huit blessés), il précise seulement le nom des morts et surtout donne une explication du drame plus étoffée que celle de l'enquête gouvernementale.

« Que pouvons-nous dire aux familles des jeunes islamistes incarcérés quand nous devons bien constater avec elles que nos efforts restent vains, demande un membre de la Ligue. Ce qui se passe actuellement est un défi aux membres de l'opposition qui entendent mener le combat politique sans sortir de la légalité. »

La révolte du pain a eu lieu quelques semaines après que le président Bourguiba eut donné droit de cité au multipartisme (*le Monde* daté 21-22 novembre 1983). A en croire un des animateurs du jeune Mouvement des démocrates-socialistes (MDS), depuis janvier M. Mzali n'a plus qu'un souci, ne pas être accusé de faiblesse par une bourgeoisie inquiète. Certains membres de l'opposition traditionnelle sont les premiers à dire que le pouvoir aurait tout intérêt à reconnaître le Mouvement de la tendance islamique (MTI), comme l'attendent les dirigeants de celui-ci. Dans la mesure où ses dirigeants ne contestent pas tous les acquis du bourguibisme, leur existence légale aurait pour effet d'intégrer au processus démocratique des franges de la population tentées par la radicalisation.

Le MDS, dirigé par M. Ahmed Mestiri, tient un langage mesuré. Il arrive cependant que la base des mouvements d'opposition se comporte avec l'intolérance dont elle reproche au pouvoir de faire une méthode de gouvernement. Ainsi, lors des assemblées générales tenues à l'université, les rares enseignants et étudiants se déclarant membres du PSD sont pratiquement interdits de parole par les islamistes et les « nationalistes démocrates » d'extrême gauche qui occupent la scène devant une majorité apolitique et silencieuse. L'université, fermée « de fait au parti unique », n'est-elle pas, comme le dit un militant, « zone libérée » ?...

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

Tunisie

Les procès
après les émeutes de janvier

DES PEINES DE CINQ A TRENTE ANS DE TRAVAUX FORCÉS ONT ÉTÉ PRONONCÉES

La justice tunisienne a prononcé des peines de cinq à trente ans de travaux forcés contre des jeunes gens reconnus coupables de pillages et d'incendies volontaires au cours des « émeutes du pain » du début janvier, a-t-on appris, mardi 15 mai, dans les milieux judiciaires. Ces procès, qui ont commencé à la fin de la semaine dernière, devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois.

Au cours de l'un d'entre eux, deux jeunes de dix-neuf ans et vingt ans ont été condamnés à trente ans de travaux forcés pour pillage d'un magasin de chaussures et complicité dans un cas d'incendie volontaire dans la capitale, précise-t-on. Deux autres jeunes gens se sont vus infliger dix ans pour pillage. A Tunis, un homme de vingt-cinq ans a été condamné à vingt ans de travaux forcés pour avoir dérobé du matériel de construction dans une école. A Monastir et Sousse, deux hommes ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés pour incendie volontaire.

Au total, un millier de personnes avaient été arrêtées pendant les événements pour des délits de droit commun. Un grand nombre d'entre elles ont été relâchées, et le barreau s'attend que trois cents environ comparaitront devant les tribunaux.

D'autre part, deux anciens hauts fonctionnaires de police, adjoints de M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur, ont été arrêtés.

MM. Ezzeddine Idriss, ancien préfet de police de Tunis, et Abdelhamid Skhiri, ancien directeur de la sûreté nationale, avaient été largement cités, aux côtés de M. Guiga, dans le rapport de la commission officielle d'enquête créée après les émeutes du début de l'année. — (Reuter, AFP.)

TUNISIE

Visite en France

Le général de brigade Barket, chef d'état-major de l'armée de terre, s'est rendu en visite officielle en France, du 2 au 6 avril, sur l'invitation du général d'armée Imbot, chef d'état-major de l'armée de terre française. Au cours de cette visite, qui a eu pour buts essentiels de présenter l'armée de terre française et certaines de ses composantes, ainsi que des matériels modernes et leur doctrine d'emploi en France, l'accent a été mis, notamment, sur la réorganisation de l'armée de terre française, la formation des officiers, l'aéromobilité et le combat antichar, et l'organisation et le fonctionnement d'un PC de grande unité.

A la tête de sa délégation, qui comprenait le général de brigade El Kateb, attaché militaire, naval et de l'air près l'ambassade de Tunisie à Paris, le colonel Lughmari, adjoint du général Barket, le lieutenant-colonel Skander, chef du bureau instruction de l'EMAT et le capitaine Courda, aide de camp, le général Barket a eu au cours de son séjour, divers entretiens, avec le général Imbot, puis avec le ministre français de la Défense, M. Charles Hernu.

Lors de son voyage, le général a déposé une gerbe sur la dalle du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe (Paris) où un détachement d'honneur du 5^e régiment d'infanterie, sous les ordres du général de division Noiret, commandant la 11^e division militaire territoriale française et adjoint au général gouverneur militaire de Paris, lui a présenté les armes.

A Saumur, où il s'est rendu en hélicoptère, il a été reçu par le général de division Robert, commandant de l'École d'application de l'armée blindée cavalerie (EAABC), qui lui a présenté l'école, les matériels (AMX-30B2, AMX-10RC, VAB), le centre audiovisuel et le centre tactique, le musée de la cavalerie et celui des blindés, les méthodes d'instruction théoriques et pratiques. A Toulouse-Francazal, il a été accueilli par le général de division Brette, commandant la 11^e division parachutiste ; il a visité le camp de Caylus où lui furent présentés le 5^e régiment hélicoptères de combat, dans un exercice aéromobile, ainsi que la 11^e DP, ses missions, son organisation et son aspect opérationnel.

A Compiègne, où il a été accueilli par le général de division Cottreau, directeur de l'école d'état-major, il a eu l'occasion de rencontrer deux groupes de stagiaires, lors de la préparation d'un exercice tactique et pendant une séance d'informatique.

Mme Indira Ghandi à Tunis

Mme Indira Ghandi, Premier ministre indien et président en exercice du mouvement des pays non-alignés, est venue le 8 avril à Tunis, pour une visite officielle de 24 heures. Elle venait de Tripoli où elle avait eu des entretiens avec les dirigeants libyens. Mme Ghandi devait axer ses consultations sur le conflit irano-irakien, dans la perspective d'une médiation indienne. Elle devait également rencontrer M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, avec qui elle devait aborder le conflit au Moyen-Orient et la question palestinienne.

• La situation du Moyen-Orient et le problème palestinien ont été au centre d'un entretien à Tunis, le 8 avril, entre le secrétaire général de la ligue arabe, M. Chedli Klibi, et le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Wu Xueqian, en visite officielle en Tunisie.

Création d'une mer intérieure

La Tunisie et l'Algérie étudient le projet de créer une mer intérieure en déviant l'eau de la Méditerranée vers une succession de chotts. Une société tuniso-algérienne a été créée pour l'étude de ce projet.

L'idée de baigner par un vaste plan d'eau d'une longueur d'environ 500 km les immensités désertiques des deux pays à la hauteur du 34^e parallèle n'est pas récente, ont indiqué à ce sujet des sources informées. Sa relance semble avoir été rendue possible par l'amélioration des rapports algéro-tunisiens depuis le début de 1983. Selon un schéma simplifié, un canal d'une cinquantaine de kilomètres, qui se prolongerait ensuite au milieu des dépressions successives et entre elles, permettrait de relier la Méditerranée du Nord de Gabès, au fond du golfe du même nom, à environ 400 km au Sud de Tunis, à l'extrémité du premier chott, celui d'El Fedjadj. Successivement seraient alimentés en eau de mer et reliés entre eux les chotts Djerid, El Gharsa (moins 17 m), et le vaste chott algérien Maa Al-Harir, entre Tébessa et Touggourt. Selon des indications obtenues antérieurement, un terminal portuaire pourrait être créé à l'extrémité de ce dernier chott. La réalisation du projet, ajoute-t-on, permettrait de modifier les conditions climatiques de cette vaste région désertique, de la dynamiser et d'ouvrir de nouveaux moyens de communication.

• La compagnie aérienne Tunisavia vient de recevoir un avion canadien de Havilland DHC-6 Twin-Otter qui était précédemment en service à la TAT (France). Son numéro de série est le 575.

Tribune

Tunisie: la marche à la dignité

Par IBRAHIM TOBAL

Officiellement, le mouvement qui a secoué la Tunisie du 27 décembre 1983 au 12 janvier 1984 a été « une révolte de la semoule ». La grande presse occidentale a complaisamment amplifié cette version. Vaine tentative à mon avis de masquer la vérité, l'essentiel, le moteur de ce nouveau et formidable sursaut d'un peuple. Car, et les explications embarrassées du pouvoir le prouvent *a contrario*, est-ce la première fois que le peuple tunisien descend dans la rue ou exprime, d'une façon ou d'une autre — mais toujours avec cette charge de violence qu'à chaque fois on fait mine de découvrir —, sa revendication principale : la dignité ? Certes, les questions alimentaires, les préoccupations de la vie quotidienne constituent une raison suffisante en soi pour faire se lever les masses. Mais le fait que les soupapes de sécurité ouvertes depuis quelque temps — ce que l'on appelle « l'ouverture démocratique » — n'aient pas fonctionné prouve bien que les revendications matérielles, si importantes, légitimes et conjoncturellement déterminantes soient-elles, n'étaient pas, aux yeux de la Tunisie profonde, frondeuse, rebelle et féconde en combattants et en martyrs, la raison essentielle. Je le répète, il s'agit de dignité — celle d'un peuple dont on cherche à dénaturer l'histoire du mouvement national, à polluer les sources, à couper les racines, un peuple que l'on veut frapper d'amnésie, dont on veut gommer de la mémoire les années de lutte armée (de 1955 à 1957), les multiples insurrections qui se sont succédé de 1958 à nos jours pour les réduire à de bénins accidents de l'histoire ; un peuple dont, d'une main, on flatte la sagesse, la gentillesse et la douceur — qualités certaines, mais interprétées avec une connotation insultante par les marchands de tourisme et les politiciens — et, dont de l'autre, on serre le garrot strangulateur et émasculant.

Après le cuisant échec de la politique des années 1960 où l'on a voulu, en s'appuyant sur l'appareil coercitif de l'Etat, imposer un mode de production auquel le pays n'était pas préparé, on a ouvert les vannes des finances publiques et du capitalisme mondial au profit des multinationales et d'une bourgeoisie locale encore jeune, mais déjà vorace. Une décennie entière plus tard — pendant laquelle l'expression « décollage économique » revenait comme un credo —, force fut de constater que toutes les promesses ne pouvaient être tenues. Le soulèvement de Gafsa a apporté la preuve que ce décollage était pure illusion. Les équipes gouvernementales se sont, depuis, succédé au chevet d'une économie malade et d'une société de plus en plus récalcitrante.

Mais est-ce en changeant seulement les hommes que l'on change la politique d'un pays ? Le gouvernement actuel ne semble pas en douter qui, en trois ans, a connu de multiples remaniements sans pour autant dégager une ligne où l'ensemble du pays puisse quelque peu se reconnaître. Bien plus grave, le savant dosage des représentants de clans et de régions reste inscrit dans une logique, la même depuis vingt-huit ans. La lutte, tantôt ouverte, tantôt sournoise, pour la succession présidentielle ravive la vieille querelle entre Sahéliens et Tunisois. Ce différend tend, par le jeu des alliances factices et provisoires, à gagner de nouvelles régions du pays aux yeux desquelles on fait miroiter l'espoir d'une promotion économique et d'une participation au pouvoir.

Après avoir négligé, sinon ignoré, le profond déséquilibre régional, les classes politiques dirigeantes découvrent — Gafsa oblige — que le Sud tunisien ne saurait être plus longtemps tenu à l'écart. Ce qui pourrait être interprété positivement si cette brusque sollicitude ne recouvrait pas des préoccupations politiciennes pour les

uns et les autres. En clair, le Sud et la Tunisie profonde risquent de devenir un enjeu et une force d'appoint que se disputent le clan des Tunisois et celui des Sahéliens, avec tout ce que cela implique comme dangers pour l'unité du pays, ainsi exposé à des influences et à des ingérences étrangères.

L'opposition, désormais légale, issue du régime n'échappe pas à cette loi. Washington et Paris se disputent les faveurs des clans, tant au sein du gouvernement que de l'opposition. L'esprit de vassalité à l'égard de l'étranger, qui se développe dans le monde politique tunisien, contredit tous les discours relatifs à la défense de l'indépendance nationale. Ce n'est pas sans amertume que l'on voit s'éteindre un à un les champions de la souveraineté dans un pays dont le peuple a su garder, à travers tant d'épreuves, une haute idée de sa personnalité et de sa liberté. En sus de ce jeu malsain et dangereux, il en est d'autres qui échappent aux regards du citoyen parce qu'on les lui cache de mille et une manières.

L'armée, cette force silencieuse, donne l'impression de choisir une nouvelle voie, celle de la coopération à l'échelle maghrébine. Mais est-ce là l'expression d'une volonté reposant sur une stratégie, ou bien une tactique dictée par les circonstances ? La question mérite d'être posée, car l'état-major des forces armées n'a pas, que l'on sache, laissé se relâcher ses liens avec les Etats-Unis dont les visées hégémoniques sont plus affirmées que jamais. Cependant, si une partie de cet état-major, s'appuyant sur les choix politiques actuels, préconise la plus étroite collaboration avec l'armée américaine, un autre courant se dessine parmi les officiers qui ne partagent pas cette optique. Jusque-là restée apparemment à l'écart de l'action politique, l'armée n'en est pas moins travaillée par les profondes contradictions qui agitent le pays.

Les germes de division n'ont pas épargné la centrale syndicale. Unie dans la revendication de son autonomie par rapport au Néo-Destour et dans la lutte contre l'arbitraire policier, l'U.G.T.T. présente aujourd'hui des fissures. Sous les prétextes les plus divers, des alliances opportunistes se sont nouées au fil des conflits internes qui l'ont secouée. Elle est soumise aux fortes pressions des différents clans du pouvoir destourien et de l'opposition officielle. Ces fissures menacent de se transformer en brèches qui, à terme, entraîneraient inéluctablement l'écroulement de l'ensemble de l'édifice. L'unité de l'U.G.T.T. est une nécessité vitale pour la Tunisie populaire et rurale, celle située au-delà de la frange côtière et celle, au sein de cette frange, qui ne franchit la frontière du bidonville que pour vendre sa force de travail. La ville boulimique suce le sang de la campagne, qu'elle nourrit de plastique et de tissus synthétiques...

Bourguiba n'avait pas tort d'affirmer dans l'un de ses discours que l'Etat tunisien était « en équilibre instable », et de le comparer à une pyramide renversée pouvant basculer à tout moment. Il aurait pu englober la Tunisie entière dans cette image, et porter ainsi un jugement plus proche de la vérité. J'ajoute pour ma part qu'il est des navires dont l'état de détresse est si avancé qu'il ne sert plus à rien de tenter d'en colmater les brèches. Le Néo-Destour est de ceux-là. Remettre la pyramide sur sa base, changer de navire, voilà ce que le peuple tunisien n'a cessé de proclamer au fil de ses jours de colère. Ceux de décembre et janvier risquent de ne pas être les derniers.

I.T.

DANS SON RAPPORT SUR LES ÉMEUTES DE JANVIER

La Ligue tunisienne des droits de l'homme critique sévèrement le pouvoir

De notre correspondant

Tunis. — Le rapport de la commission d'enquête et d'analyse de la Ligue tunisienne des droits de l'homme sur les événements sanglants qu'a connus le pays au début de l'année, à la suite de l'augmentation du prix du pain, se montre sévère à l'égard du pouvoir et suggère qu'une loi soit votée pour dédommager les victimes de cette « crise sociale ».

Selon le rapport publié le jeudi 24 mai, l'« incapacité » des institutions officielles, et en particulier des institutions politiques à assurer « l'encadrement et la canalisation des larges masses populaires », ajoutée notamment à la croissance démographique, explique, dans une large mesure, l'explosion. Parmi les autres facteurs sont mentionnées « l'érosion de la crédibilité et de la représentativité des institutions élues », les « hésitations » qui ont accompagné l'« ouverture » politique et sociale de ces dernières années, conséquences d'un « vide politique » qu'est venue aggraver « la volonté de maintenir l'opposition légale en marge des débats (...) sur les grandes questions nationales ».

La Ligue considère, d'autre part, que les augmentations des produits céréaliers auraient dû intervenir « progressivement, sans démagogie et loin de toute improvisation ».

Elle met aussi l'accent sur les disparités sociales et le « divorce » entre les institutions et la jeunesse. Elle relève que la majorité des manifestants appartenaient à « une catégorie sociale qui n'a pas fait l'objet d'études rigoureuses susceptibles de la situer aussi bien dans le processus de production que dans l'ensemble de la hiérarchie sociale ».

Le rapport dresse un bilan nominatif des personnes — des jeunes pour la plupart — ayant trouvé la mort lors des émeutes. Leur nombre est arrêté à quatre-vingt-douze (alors que le bilan officiel fait état de quatre-vingt-neuf tués). Il est précisé que les blessés « atteints au niveau de la poitrine et du ventre » se comptent par centaines et que « des arrestations en masse sans précédent dans l'histoire de la Tunisie » ont été opérées.

Le comportement « contradictoire et troublant » des forces de police est également relevé. Il est fait mention de l'absence d'agents de l'ordre sur certains lieux des troubles mais aussi du recours aux armes à feu sans les sommations d'usage. De même, il est souligné que les manifestations, bien qu'elles se soient déroulées « pour l'essentiel » de façon pacifique, ne furent pas exemptes « d'excès et d'actes de violence ».

MICHEL DEURÉ.

Tunisie

Dix émeutiers condamnés pour meurtres à la peine capitale

De notre correspondant

Tunis. — La cour criminelle de Tunis a prononcé, samedi 26 mai, dix peines capitales pour homicide volontaire dans deux affaires quasi identiques, qui se sont déroulées le 3 janvier à la périphérie de la capitale, lors des « émeutes du pain ».

Ce jour-là, deux Tunisiens qui regagnaient leur domicile à bord de leur voiture ont été pris sous les jets de pierres dont quelques groupes de manifestants bombardaient tous les véhicules en circulation et ont été tués. Des témoins ont confirmé les faits et reconnu formellement leurs auteurs. La cour a également condamné deux émeutiers aux travaux forcés à perpétuité et à vingt ans de la même peine, et prononcé plusieurs acquittements.

Depuis le début du mois, les tribunaux tunisiens ont jugé plusieurs manifestants interpellés lors des événements sanglants du début de l'année et leur ont infligé des peines allant de cinq à trente ans de travaux forcés (*le Monde* du 17 mai) pour pillage, vol, incendie et destruction de biens. Expliquant l'extrême sévérité des peines prononcées, le journal *l'Action* écrit que « tous ceux qui nous ont endeuillés en violant la quiétude et l'harmonie de notre pays doivent répondre de leurs actes ignobles ». « Les procès qui se déroulent, ajoute l'organe du Parti socialiste destourien, apportent aux citoyens une charge de sécurité et consolident leur foi en l'inviolabilité de la loi et la pérennité de la justice, bases fondamentales de la liberté, de la démocratie et de la stabilité. »

Sur le millier d'arrestations opérées dans les villes qui furent le théâtre d'émeutes, quelque trois cents seulement ont été maintenues en attendant que la justice se prononce. Selon les milieux proches de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, la plupart des militants et sympathisants du Mouvement de la tendance islamique interpellés aux fins d'interrogatoire ont été relâchés. La Ligue s'attend, en outre, à l'élargissement, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du retour d'exil du président Bourguiba, le 1^{er} juin 1955, d'une dizaine d'anciens dirigeants du MTI condamnés en septembre 1981.

MICHEL DEURÉ.

LE MONDE

Mercredi 30 mai 1984

Tunisie

● DEUX CONdamnÉS EXÉCUTÉS. — Deux hommes reconnus coupables, le 14 janvier, « d'homicide volontaire et de tentative d'homicide avec l'intention de commettre un vol » ont été pendus lundi 28 mai à l'aube dans une prison de Tunis, a annoncé le ministère de la justice. — (*Reuter.*)

Conflit du Sahara

LE MONDE — Samedi 5 mai 1984

LE MONDE — Mercredi 23 mai 1984

Le conflit saharien

LE POLISARIO A LIBÉRÉ DIX PRISONNIERS MAROCAINS

Alger (AP). — Le Front Polisario a remis dix de ses prisonniers marocains — huit sous-officiers et deux soldats — à la Croix-Rouge internationale, mardi 1^{er} mai, a annoncé l'agence Algérie presse service. C'est la première fois depuis le début du conflit saharien, en 1975, que le Front libère des militaires marocains qu'il détient et dont le nombre total est estimé à mille cinq cents.

Les prisonniers ont été remis à M. Carlos Bauverd, délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à Haouza, « capitale » de la République arabe sahraouie démocratique, proclamée par le Polisario. M. Bauverd a précisé que le CICR négociait la libération de ces prisonniers avec le Polisario et les autorités marocaines depuis le début de l'année. Il a également indiqué avoir rendu visite à deux cents prisonniers marocains détenus, précise l'APS, « quelque part dans les territoires libérés » et s'être entretenu avec certains d'entre eux en l'absence de tout témoin. Il a enfin expliqué qu'il avait reçu une liste de prisonniers sahraouis détenus par les Marocains, qu'il espérait leur rendre visite en temps voulu et obtenir la remise de certains d'entre eux.

AFRIQUE DEFENSE MAI 1984

Difficultés

Au sujet de la situation militaire au Sahara, un dirigeant du front Polisario a admis l'existence de « certaines difficultés dues à la diminution de la solidarité internationale », qu'il a notamment attribuée à « la politique extérieure des Etats-Unis ».

• Le 8 avril, le président yougoslave Mika Spiljak, en visite officielle en Algérie, a reçu à Alger une délégation du front Polisario, conduite par M. Bachir Mustapha Sayed. M. Spiljak a examiné à cette occasion avec les responsables sahraouis « la situation en Afrique du Nord-Ouest à la lumière de la lutte du peuple sahraoui, les problèmes d'intérêt commun et la situation internationale ». Selon un communiqué publié à cette occasion, cette rencontre, qui s'est déroulée « dans une atmosphère de compréhension mutuelle », a permis de « dégager une identité de vues sur les problèmes abordés ».

LE CONFLIT SAHARIEN

Le Polisario affirme avoir attaqué le port d'El-Aïoun

M. Mohamed Boucetta, ministre d'Etat marocain, a démenti samedi 19 mai un communiqué du Front Polisario annonçant que celui-ci avait attaqué le port d'El-Aïoun.

Commentant, de son côté, la réunion de la commission mixte maroco-américaine à laquelle a participé M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, l'agence Algérie Presse Service accuse Washington de soutenir l'« expansionnisme marocain » face aux appels de l'OUA « demandant au Maroc et au Polisario de négocier directement pour régler pacifiquement » le conflit saharien.

De notre correspondant

Alger. — Dans un communiqué publié en fin de semaine, le Front Polisario affirme que ses « unités marines ont détruit, le 15 mai, le terminal du port d'El-Aïoun, le mettant hors d'utilisation ». Ce terminal serait le wharf auquel aboutit, sur l'océan Atlantique, le tapis convoyeur de 100 kilomètres servant à acheminer le phosphate de Bou-Craa. En attendant l'achèvement du nouveau port, bâti par les Marocains, les minéraliers de toutes nationalités chargent à l'extrémité de ce wharf construit par les Espagnols. On devrait donc être fixé rapidement sur les résultats réels de l'attaque.

Le Front Polisario publie généralement des communiqués dont la crédibilité souffre d'exagération manifeste. Néanmoins, pour des hommes-grenouilles venant de Mauritanie ou des îles Canaries, à 100 kilomètres au large d'El-Aïoun, à bord d'embarcations de pêche, puis de bateaux pneumatiques, il n'est pas impossible de tenter un coup de main malgré une couverture aérienne marocaine de tous les instants.

L'annonce de cette opération survient peu après l'achèvement d'un second mur de sécurité édifié par l'armée marocaine au Sahara occidental. Ce mur, qui dépasse considérablement celui bâti auparavant pour protéger le « triangle utile », limite désormais les possibilités d'action du Polisario. L'an dernier, les Sahraouis avaient lancé à partir de leur base arrière de Tindouf, en Algérie, au moins deux attaques frontales avec blindés contre l'ancien mur. La nouvelle construction risque de provoquer un afflux de Sahraouis en Mauritanie et sans doute une révision de la tactique militaire du Polisario en faveur d'opérations de commando sur le littoral ou au nord du premier mur, en passant par l'Algérie.

Le dernier communiqué du Polisario rappelle « à toutes les sociétés étrangères travaillant sur le littoral et aux touristes le grand risque qu'ils courent en se laissant piéger par les sollicitudes aventureuses de l'agresseur marocain ».

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

Sahara occidental: le chacal et le hérisson

Un reportage de MAURICE BARBIER

Notre collaborateur vient de passer une semaine dans les camps de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf. Il a constaté les progrès réalisés et les efforts déployés pour préparer l'avenir.

Le problème du Sahara occidental est habituellement perçu à travers les discussions politiques et les résolutions que lui consacrent périodiquement les organisations internationales. Mais, si important qu'il soit, cet aspect diplomatique ne doit pas faire oublier l'enjeu essentiel de ce conflit, c'est-à-dire le peuple sahraoui lui-même, sa situation actuelle et son destin futur. A ce sujet, certains peuvent encore se poser diverses questions, qui, sans être nouvelles, restent toujours d'actualité : ce peuple existe-t-il ? Comment vit-il ? Que va-t-il devenir ? Est-il capable de former un Etat indépendant ?

Pour répondre à ces questions, le mieux est d'aller voir ce peuple sur place et de séjourner quelque temps chez lui. Quiconque fait cette démarche peut attester que le peuple sahraoui est bien vivant et qu'il manifeste sa vitalité de multiples manières. Certes, il est actuellement divisé, une partie se trouvant dans les camps de réfugiés de la région de Tindouf, l'autre étant restée dans les zones du Sahara occidental occupées par le Maroc. Même si ces deux parties ne peuvent pratiquement pas communiquer, elles demeurent unies par de nombreux liens de parenté ou de solidarité. La plupart des personnes réfugiées ont laissé au Sahara occidental des grands-parents, un père, une mère ou des sœurs. Des multiples liens familiaux maintiennent et garantissent l'unité du peuple sahraoui. Celui-ci est resté, dans une large mesure, une société d'interconnaissance, où chaque personne se trouve insérée dans un réseau de relations assez étendu. C'est pourquoi la cohésion sociale de ce peuple n'est pas entamée par la déchirure de l'exil.

Sa vitalité se manifeste encore dans bien d'autres domaines, où des progrès sensibles ont été accomplis. Ainsi, en matière d'éducation et d'enseignement, les réalisations sont vraiment spectaculaires. De trois à six ans, la plupart des enfants — garçons et filles — vont à l'école maternelle, où sont organisés des jeux éducatifs et les premières activités pédagogiques (dessin, alphabet), ce qui les prépare à leur vie future d'écoliers



Dans la cour de l'école du 9-Juin
Une vitalité...

Après six ans, c'est l'école primaire, puis les études secondaires pour les plus doués. Désormais, chacune des vingt daïras qui composent les camps possède son école primaire et tous les enfants des deux sexes sont maintenant scolarisés, au besoin en deux périodes par jour. Ils apprennent à lire et à écrire l'arabe et l'espagnol et s'initient aux différentes disciplines (arithmétique, histoire, géographie, islam, éducation civique). Il existe aussi deux grands internats construits en dehors des camps : l'un, appelé l'école du 9-Juin, accueille environ deux mille garçons et filles de six à douze ans ; l'autre, l'école du 12-October, assure l'enseignement primaire et secondaire à quelque mille cinq cents élèves de douze à dix-huit ans.

Tout récemment, trois nouvelles écoles — une pour chaque wilaya — ont été données et montées par deux organisations humanitaires autrichiennes (Volkshilfe et Kinderfreund), avec l'aide du Fonds de solidarité du gouvernement autrichien. Chacune de ces écoles comprend six bâtiments et une vingtaine de classes. Elle peut accueillir environ deux mille élèves en deux périodes de



classe par jour. Le mobilier et le matériel scolaire ont été fournis en même temps, tandis qu'une organisation humanitaire suédoise a offert les vêtements pour les enfants et les maîtres. L'une de ces écoles, celle de la wilaya de Dakhla, fonctionne depuis 1982 ; la seconde, dans la wilaya de Smara, a commencé en octobre 1983 ; la troisième, destinée à la wilaya d'El-Aïoun, est actuellement en cours de construction et doit ouvrir à la prochaine rentrée. Ce geste de solidarité venant de deux petits pays européens force l'admiration et pourrait certainement être imité par d'autres pays mieux nantis...

Un effort considérable est également fait pour l'éducation et l'instruction des jeunes filles et des femmes. Celles-ci disposent d'un établissement spécial — l'école du 27-Février, date de proclama-

tion de la R.A.S.D. —, qui peut accueillir environ mille personnes (cinquante par daïra). L'enseignement s'adresse à des femmes adultes (à partir de dix-huit ans) et comporte six niveaux pouvant s'étaler sur plusieurs années. Il comprend les diverses matières fondamentales : lecture, écriture, calcul, islam, instruction civique, histoire, géographie, éducation physique et pédagogie. Ces femmes, qui suivent six heures de cours par jour, habitent dans un campement tout proche de l'école et laissent leurs enfants dans des garderies tenues par des monitrices. L'école, qui est dirigée par une femme, donne aussi une formation professionnelle en matière de tissage et de couture. Deux grands ateliers ont été installés : l'un pour le tissage des tapis, avec quatorze métiers, et l'autre pour la confection des vêtements, avec une centaine de machines à coudre. Il existe aussi des ateliers d'artisanat, où des ouvriers travaillent le bois et les métaux (cuivre, argent, aluminium), pour faire des ustensiles, des bijoux ou des objets décoratifs.

Un centre de formation professionnelle vient également d'être installé. Inauguré le 1^{er} janvier 1984, il peut



Centre de formation
... et une
cohésion
sociale

accueillir deux cent quarante stagiaires et comprend plusieurs sections : certaines fonctionnent déjà (administration, secrétariat, comptabilité) ; d'autres sont en cours d'aménagement et attendent des machines pour commencer (menuiserie, mécanique générale, électricité, automobile). Ce centre vise à former des ouvriers et des techniciens qui seront demain nécessaires : il est résolument tourné vers l'avenir et prépare directement le retour dans la patrie et la reconstruction du pays.

Commencée voici plusieurs années, l'expérience des jardins porte désormais ses fruits. Chaque wilaya a son propre jardin, s'étendant sur une dizaine d'hectares ou davantage et bénéficiant d'une irrigation régulière, grâce à de puissantes pompes et à d'immenses réservoirs d'eau. A N'Keïla, où il n'existait naguère qu'un

seul palmier, une véritable oasis a même été créée de toutes pièces. Elle a une superficie d'une vingtaine d'hectares et est alimentée par de l'eau pompée à grande profondeur. Ces jardins produisent en abondance — plusieurs dizaines de tonnes — des légumes frais d'excellente qualité (carottes, choux, betteraves rouges, oignons, navets, tomates), qui sont donnés en priorité aux hôpitaux, aux maternités et aux écoles.

Cet effort d'autosuffisance alimentaire se retrouve en matière d'élevage. Chaque wilaya possède un troupeau plus ou moins important de chèvres, la mieux pourvue étant celle d'El-Aïoun. Mais le plus étonnant est de trouver des troupeaux de plusieurs centaines de chameaux, qui fournissent un lait très riche (donné aux malades et aux enfants) et constituent d'importantes réserves de viande. Malgré la sécheresse, ces animaux sont en bonne santé et se reproduisent normalement, comme le montre le grand nombre de leurs petits.

Toutes ces réalisations, trop brièvement décrites, témoignent de la vitalité et du dynamisme du peuple sahraoui, encadré et animé aux différents niveaux par les responsables du Front Polisario. Certes, l'aide internationale, notamment celle de l'Algérie, des organisations humanitaires et, tout récemment, du Haut Commissariat pour les réfugiés (qui vient de fournir plusieurs fours à pain), était et reste indispensable. Mais, par l'usage judicieux de cette aide et par ses activités propres, le peuple sahraoui a fait amplement la preuve qu'il est capable de se prendre en charge et de pourvoir aux besoins essentiels de son existence. C'est désormais un peuple qui se fortifie, se multiplie, s'instruit, s'organise et se développe. Il a su faire de la dure expérience de l'exil une remarquable école de formation individuelle et collective.

Soudés et mobilisés

Ces résultats étonnants, qu'on n'a pas l'habitude de voir chez des populations déplacées, peuvent s'expliquer par deux raisons principales. D'une part, les Sahraouis ont retrouvé, en les adaptant, les valeurs traditionnelles indispensables pour vivre dans le désert : l'endurance, l'austérité, la discipline, la solidarité et la fraternité. D'autre part, ils sont soudés et mobilisés par un seul et même objectif : affirmer leur identité, leur liberté et leur indépendance, face à l'occupation marocaine de leur patrie.

Les Sahraouis racontent volontiers des histoires qui mettent en scène des animaux et qui ressemblent parfois aux fables de La Fontaine. L'une d'elles mérite d'être rapportée, car on ne peut s'empêcher de l'appliquer à la situation présente. Un jour, le chacal propose au

hérisson de le transporter dans un endroit qu'il aime. Il le prend sur son dos, mais l'emmène perfidement dans un lieu rempli d'épines. Le pauvre hérisson est fort mécontent de son aventure et cherche à se tirer d'affaire. Comme c'est un animal habile et rusé, il fait croire au chacal qu'il y a une chèvre avec ses petits dans les environs. Le chacal, qui est friand de cabris, se montre aussitôt très intéressé. Mais il faut être prudent et ne pas faire de bruit, pour ne pas éveiller l'attention de la chèvre. Le hérisson demande donc au chacal de s'approcher pour qu'il puisse lui parler doucement à l'oreille et lui indiquer où se trouvent les chevreaux. Le chacal s'exécute sans méfiance. Le hérisson le mord alors à l'oreille et lui dit qu'il ne le relâchera pas tant qu'il ne l'aura pas tiré des épines et ramené dans son lieu primitif. Le sens de cette histoire est clair : dépossédé de sa terre, le hérisson sahraoui a mordu le chacal marocain à l'oreille et il ne le lâchera plus tant qu'il n'aura pas retrouvé sa patrie et la liberté.

Un précieux atout

Les dirigeants sahraouis savent parfaitement que cela peut demander du temps, beaucoup de temps. Mais ils ajoutent calmement qu'ils ne sont pas pressés, alors que le Maroc donne, depuis quelques années, de sérieux signes de fatigue et d'essoufflement. Ils ont conscience que la marge de manœuvre du roi Hassan II est très réduite et pensent que la solution du conflit ne peut passer que par un changement de régime au Maroc, qui interviendra tôt ou tard. Loin d'engendrer impatience ou découragement, cette attente pleine de certitude ne fait que renforcer le dynamisme et la détermination du peuple sahraoui. Le temps est devenu pour lui à la fois un précieux atout, qui lui permet de se fortifier et de se développer, et une arme décisive, qui finira par faire fléchir son adversaire.

M.B.

**DEUX ABONNEMENTS
POUR LE PRIX
D'UN SEUL**

c'est ce que « AFRIQUE-ASIE » vous propose pendant six mois.

Lire les conditions en page 65

Sahara occidental: récits édifiants

Par MAURICE BARBIER

Des documents historiques remarquables établissent sans contestation possible que le Maroc n'a jamais exercé un quelconque droit de souveraineté sur le pays sahraoui.

Le conflit actuel du Sahara occidental invite à se pencher sur l'histoire, encore mal connue, de cette région, et à rechercher les divers documents qui la concernent. Or ceux-ci sont beaucoup plus nombreux que l'on ne pourrait le penser, et ils contiennent très souvent de précieux renseignements sur ce pays et ses populations. Malheureusement, ils sont généralement tombés dans l'oubli et sont devenus presque introuvables, au point que même les spécialistes les ignorent ou les négligent.

Trois de ces documents, datant de la fin du XVIII^e siècle, viennent d'être exhumés et publiés, avec une introduction et des notes explicatives (1). Ils sont dus à trois Français, Follie, Saignier et Brisson, qui firent naufrage sur les côtes sahariennes en 1784 et 1785 et restèrent prisonniers dans la région pendant un certain temps. Après leur libération, ils écrivirent tous les trois un récit vivant et parfois émouvant de leurs naufrages et de leurs aventures.

Le sultan lui-même

En même temps, ils ont dressé un tableau remarquable des pays traversés et des populations fréquentées, depuis l'Adrar et le Rio de Oro jusqu'à l'oued Noun et le Maroc. Ces textes, restés trop longtemps méconnus, sont en fait les premières descriptions précises et détaillées du Sahara occidental et de ses habitants à la fin du XVIII^e siècle. Ils constituent des sources essentielles pour la connaissance de cette région à cette époque. Ils décrivent notamment le genre de vie, les coutumes et l'organisation sociale des tribus nomades du Sahara et des habitants du Biledulgerid (pays des Dattiers), région comprise entre l'oued Massa et le cap Bojador.

Dans le contexte actuel, ces documents historiques ont un intérêt évident

(1) « Trois Français au Sahara occidental en 1784-1786 », introduction, choix de textes et notes par Maurice Barbier, éditions L'Harmattan, 7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris, 220 pages, 78 F.

et prennent une signification inattendue, que leurs auteurs ne pouvaient prévoir. En effet, les récits de Follie, de Saignier et de Brisson montrent clairement que le sultan du Maroc n'exerçait alors aucune autorité réelle sur les populations du Sahara occidental et du Biledulgerid, c'est-à-dire au sud de l'oued Massa. A cet égard, plusieurs textes sont particulièrement nets et probants. Ainsi, le sultan déclare lui-même à Brisson, lors de son audience à Marrakech en 1786 : « *Je ne commande point tout le pays que tu as parcouru ; ou, pour mieux dire, mes ordres ne peuvent point être portés si loin.* » De son côté, Saignier affirme, à propos des Monse-

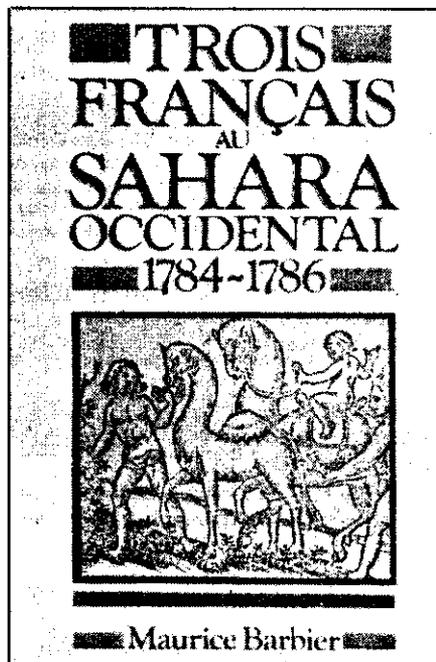
ment attachés à leur liberté et à leur indépendance. Ils défendent énergiquement leurs pays et leurs droits, au besoin en faisant la guerre au sultan marocain. Ils ont un « gouvernement républicain », c'est-à-dire qu'ils se gouvernent eux-mêmes en toute liberté, sans dépendre du sultan, et choisissent localement leurs chefs tous les ans. Surtout, ils ont un chef religieux général, Sidi Mohamed Moussa : il s'agit d'un marabout prestigieux, résidant près d'Illigh, dans le Tazeroualt, aimé et respecté de tous, y compris du sultan lui-même. Il jouit d'une grande autorité morale et même politique sur l'ensemble des populations du Biledulgerid et même du Sahara. Ces quelques exemples suffisent à montrer que les documents publiés réduisent à néant les prétendus « droits historiques » du Maroc sur l'actuel Sahara occidental.

Cruel et arbitraire

De plus, ces textes soulignent le contraste frappant entre le Biledulgerid, pays de liberté politique et de prospérité économique, et le royaume du Maroc, où le peuple est esclave et malheureux à cause de la domination despotique du souverain (à l'époque, Mohamed ben Abdallah). En effet, celui-ci a une autorité sans bornes, qu'il exerce d'une manière cruelle et arbitraire. Par divers moyens, il opprime ses sujets et les dépouille de leurs biens. Il leur réclame des impôts élevés et recourt à la ruse pour les augmenter et en obtenir le paiement. Saignier le présente comme « *un maître qui exerce sur ses peuples un pouvoir absolu et qui fait consister sa sûreté et son bonheur dans la misère de ses sujets* ». Dans ces conditions, le peuple vit constamment dans la crainte et la pauvreté, ce qui entraîne de fréquentes révoltes contre le sultan.

En lisant ces textes étonnants, qui ont près de deux cents ans et qui sont confirmés par beaucoup d'autres au XIX^e siècle, on ne peut s'empêcher de faire des rapprochements avec la situation actuelle, tant au Sahara occidental, où le combat pour la liberté continue sous une forme nouvelle, qu'au Maroc même, où un pouvoir despotique maintient le peuple dans la servitude et la misère. Ainsi, à travers les siècles, l'histoire révèle des constantes profondes, qui ont été temporairement occultées par la colonisation européenne. Celle-ci rejetée, la situation antérieure reparaît inévitablement, avec ses problèmes et ses conflits, qui resurgissent sous des formes nouvelles. Dans l'affaire du Sahara occidental, le détour par l'histoire est un excellent moyen pour mieux comprendre le présent et son enracinement dans le passé.

M.B.



lemines du Biledulgerid : « *On dit improprement que cette nation est rebelle à l'empereur, car jamais elle ne lui a été soumise.* » Follie ajoute que ce peuple « *s'est toujours maintenu libre* ».

Selon ces deux témoins, les Monselemines ont la réputation d'être courageux et invincibles. Ils sont farouche-

Relations inter-maghrebines

LE MONDE — Jeudi 10 mai 1984

Silence prudent à Tunis

Les dirigeants tunisiens observent toujours, ce mercredi 9 mai, en fin de matinée, un silence prudent à la fois sur les événements de Tripoli, bien qu'ils aient été indirectement mis en cause par l'agence de presse libyenne Jana, et sur l'arrestation mardi de trois gardes-frontières, à bord de leur véhicule, par les autorités libyennes, près de Ras-Jedir, à la frontière des deux pays. L'agence TAP s'est contentée d'annoncer que Tunis a entrepris des démarches auprès de Tripoli pour obtenir leur libération.

Mardi soir, Radio-Tunis n'avait même pas annoncé la tentative d'attentat contre le colonel Kadhafi. Les dirigeants tunisiens, qui avaient reproché à Radio-Tripoli ses interventions et ses commentaires intempestifs lors des « émeutes du pain » en Tunisie, en janvier, attendaient sans doute, conformément à un accord entre les deux pays, d'avoir eu un contact avec le colonel Kadhafi avant de réagir officiellement, ce qui ne les empêche pas d'avoir leur propre analyse de la situation.

Deux pays sont implicitement visés par les accusations libyennes : le Soudan, d'abord, puisque l'homme qui a été tué, Abdel Kader Saïd, était porteur d'un passeport soudanais au nom d'Ahmad Hawas — de même que ses compagnons, — la Tunisie, ensuite, dans la mesure où Abdel Kader Saïd est accusé d'être passé plusieurs fois par Tunis. Dans les milieux politiques tunisiens, on souligne qu'il s'agit essentiellement d'une affaire entre Libyens, même si le Soudan, qui a de très mauvais rapports avec Tripoli, a pu estimer que son aide aux opposants du colonel Kadhafi n'était qu'une réponse du berger à la bergère.

On note aussi que les autorités libyennes ont fermé les frontières, annulé le vol de l'avion qui devait quitter Tripoli pour Tunis mardi (et sans doute aussi d'autres vols), après avoir décidé de « n'autoriser aucun citoyen arabe à quitter le territoire libyen ». On estime, enfin, dans les milieux politiques tunisiens que la brutalité des réactions des responsables libyens prouve que l'alerte a été grave — ce n'est pas la première tentative de coup d'Etat contre le régime du colonel Kadhafi — et qu'ils l'ont prise au sérieux.

P. B.

LE MONDE — Vendredi 11 mai 1984

Tunis et Londres se défendent d'être intervenus dans les événements de Tripoli

La Tunisie a opposé officiellement, le mercredi 9 mai, un démenti catégorique aux informations faisant état de l'infiltration, depuis son territoire, de commandos armés qui seraient à l'origine des événements de mardi à Tripoli. Dans une mise au point, le ministère tunisien des affaires étrangères dément que son territoire ait servi de « lieu de départ » ou de « base » à un quelconque acte d'agression contre la Libye. Le ministère tunisien estime que ce qui s'est produit en Libye « est une affaire purement intérieure ».

Evoquant implicitement les déclarations en provenance de Tripoli, selon lesquelles les commandos armés à l'origine de la fusillade sanglante à Tripoli auraient franchi la frontière entre la Tunisie et la Libye, le communiqué officiel tunisien estime « regrettable » le comportement de « certaines » autorités libyennes, responsables des frontières.

Ce comportement « laisse apparaître une tendance à créer un climat de tension entre les deux pays et à mêler la Tunisie dans une affaire avec laquelle elle n'a rien à voir », affirme le communiqué tunisien. La situation est « entièrement calme » à la frontière tuniso-libyenne, où la surveillance a cependant été renforcée au lendemain de la capture dans cette zone de trois gendarmes tunisiens par les forces libyennes. On croit savoir de bonne source que M. Mahmoud Mestiri, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a entrepris des démarches dès mardi auprès des autorités libyennes pour obtenir la libération des trois gendarmes.

D'autre part, Abou Iyad, membre du comité central du Fath, a catégoriquement démenti, mercredi, à Tunis que des Palestiniens aient participé à l'attaque du commando. « Ce sont des accusations ridicules qui ne méritent pas de réponses. Nous n'avons aucune relation avec ce qui se passe en Libye. La révolution palestinienne a pour principe de ne jamais se mêler des affaires internes d'un autre pays », a-t-il déclaré.

A Londres, le gouvernement britannique a « rejeté totalement » les accusations formulées par la Libye sur la participation de Londres aux événements. La Grande-Bretagne, a ajouté le ministère, n'intervient pas dans les affaires internes des autres pays, et « n'apporte aucun soutien aux activités du Front national pour le salut de la Libye » (FNSL).

Dans le cadre de l'enquête sur la fusillade du 17 avril au cours de laquelle un agent féminin de la police londonienne a été tué, un expert, nous signale notre correspondant à Londres, a déclaré que les coups de feu tirés depuis les fenêtres du « bureau du peuple libyen » pouvaient provenir de deux armes, et non d'une seule comme on l'avait cru précédemment. En outre, un nouveau témoin a fait savoir qu'il avait prévenu la police après avoir entendu un membre du « bureau » dire le matin même qu'il y allait avoir un « affrontement » durant la manifestation organisée par des opposants au régime du colonel Kadhafi.

LE MONDE — Vendredi 18 mai 1984

Tunisie

TUNIS A RAPPELÉ SON AMBASSADEUR A TRIPOLI

Tunis (Reuter). — La Tunisie a rappelé, mercredi 16 mai, son ambassadeur en Libye, pour protester contre les efforts des autorités libyennes pour l'impliquer dans le coup de force d'un commando d'opposants au colonel Kadhafi, le mardi 8 mai à Tripoli.

Les autorités libyennes ont affirmé que le commando s'est infiltré en Libye à partir du territoire tunisien et ont mis en garde la Tunisie contre « le grave danger » pour les relations entre les deux voisins que représenterait l'utilisation du terri-

toire tunisien pour des « attaques terroristes ».

De son côté, Tunis a démenti les affirmations libyennes, accuse la Libye d'avoir délibérément enlevé trois gardes nationaux tunisiens, et dénonce les « conséquences graves » de l'« escalade » des organes de presse officiels libyens.

Après l'annonce de la décision du président Bourguiba de rappeler son ambassadeur à Tripoli, l'agence de presse tunisienne a annoncé, mercredi, l'expulsion de Libye d'une cinquantaine de travailleurs tunisiens.

Des informations non confirmées officiellement font état de concentrations de troupes libyennes à la frontière commune. De source informée tunisienne, on fait même état d'escarmouches entre unités libyennes et tunisiennes, mardi, à la frontière.

Libye/Tunisie Pour Tripoli, le complot du 8 mai contre Kaddafi est parti de l'ouest. A Tunis, on cherche à banaliser ce nouvel accès de fureur.

Haute tension

de notre envoyé spécial à Tunis, Abdelaziz Dahmani

Les relations tuniso-libyennes ont connu une folle semaine depuis l'annonce à Tripoli, le mardi 8 mai, de l'échec d'un complot contre Kaddafi, fomenté selon lui « par les Américains, les Anglais, les Soudanais avec, pour base de départ, la Tunisie ». Des manifestations ont éclaté dans plusieurs villes libyennes, notamment à Tripoli et Benghazi, demandant les plus sévères châtiments contre les gouvernements de Tunisie et du Soudan.

A Tunis, on a cherché à banaliser ce nouvel accès de fureur. Des ordres stricts ont été donnés aux organes d'information, leur enjoignant de ne pas répondre aux provocations. Et l'on continue même à servir « de la Libye sœur... » Entre-temps les Libyens ont expédié vers les frontières une première vague d'expulsés (une cinquantaine), alors que d'autres Tunisiens subissaient perquisitions et arrestations, comme des dizaines de Palestiniens, toutes tendances confondues. Abou Iyad, numéro deux de l'OLP, a carrément traité les accusations libyennes de « ridicules ». Qu'il ait tenu ce langage « irrespectueux » à Tunis n'a fait qu'attiser la colère en Libye. C'est ainsi qu'à Benghazi la radio locale a diffusé des déclarations d'opposants tunisiens qui se sont présentés comme des « fellaghas » (combattants) prêts « à aider à châtier la trahison du gouvernement tunisien ». Mais l'accent de ces pseudo-tunisiens n'a trompé personne...

L'un des moments les plus chauds de cette semaine de tension a été, dans l'après-midi du jeudi 10 mai, la transmission d'un message de Kaddafi. M. Fezzani Jomaa, haut représentant de Libye en Tunisie, a demandé à M. Mahmoud Mestiri, secrétaire général des Affaires étrangères, que lui soit remis dans les deux heures l'un des membres du commando qui, ayant pris la fuite, se serait réfugié au consulat de Tunisie à Tripoli. A l'expiration de cet ultimatum, le gouvernement libyen ne répondrait plus de rien quant à une éventuelle occupation du consulat et de l'ambassade de Tunisie par les « forces populaires libyennes ». Le gouvernement tunisien a jugé inacceptable le ton du message et les menaces, tout en affirmant qu'aucun Libyen ne s'était réfugié au consulat de Tunisie. Par contre, il n'a cessé de réclamer la restitution de gardes frontières arrêtés par les Libyens le mardi 8 mai, bien à l'intérieur du territoire tunisien.

Les deux heures d'attente ont été très longues à Tunis. Le pire a été envisagé avec, en mémoire, l'opération des otages américains à Téhéran. La police nationale a pris à son tour position autour de l'ambassade libyenne pour la « protéger contre une possible réaction des foules tunisiennes au cas où, à Tripoli... »

Finalement, rien ne s'est passé au bout des deux heures. Le gouvernement tunisien a alors fait part de son étonnement devant la per-

sistance des affirmations libyennes impliquant la Tunisie et cherchant à faire croire que son territoire avait servi de base de départ au commando.

La modération des officiels tunisiens, surtout préoccupés par des problèmes intérieurs, a eu le mérite de décontenancer les Libyens. Même si les choses ont failli rebondir le dimanche 13 mai. Kaddafi devait ce jour-là tenir un grand meeting à Tripoli. Une foule nombreuse a longuement attendu le colonel qui n'est finalement pas venu. Elle s'est alors déversée dans les rues, demandant « que la guerre soit déclarée au Soudan et à la Tunisie ».

Comme la radio libyenne est très écoutée en Tunisie, les commentaires vont bon train. « Kaddafi a tort de prendre la Tunisie pour le Tchad. Même si on ne partage pas toutes les initiatives du gouvernement, Mouammar nous trouvera bien résolu devant lui », m'a dit un paisible consommateur dans un café de Tunis.

En attendant, c'est l'armée qui a renforcé ses positions au Sud. Mais on ne croit pas vraiment à une autre guerre que verbale. ■

Tunisie**Prétextant une « bavure »****LA LIBYE VA LIBÉRER LES
TROIS GENDARMES TUNI-
SIENS CAPTURÉS LE 8 MAI***(De notre correspondant.)*

Tunis. — La tension tuniso-libyenne semble devoir se résorber d'une façon aussi imprévisible qu'elle était montée à la suite de l'attaque de la caserne Azizia de Tripoli le 8 mai. Après un dialogue de sourds de deux semaines, marqué par une série d'accusations libyennes aussitôt réfutées par les dirigeants tunisiens, le régime du colonel Kadhafi paraît s'être décidé à faire marche arrière.

Alors que l'incertitude planait encore sur les intentions de Tripoli, M. Ali Abdessalem Triki, chef de la diplomatie libyenne, s'est engagé dimanche 20 mai à faire libérer « *incessamment* », les trois membres de la garde nationale (gendarmerie) capturés à la frontière le jour même de l'attaque du commando d'opposants au « *guide de la révolution* ».

M. Triki était venu à Tunis assister à une session extraordinaire de la Ligue arabe consacrée essentiellement à l'escalade de la crise dans le Golfe et avait demandé à rencontrer son collègue tunisien, M. Beji Caid Essebsi. C'est grâce à une action de conciliation du ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Charah, que l'entretien a pu se dérouler. Selon des sources diplomatiques arabes, le représentant du colonel Kadhafi serait revenu sur les accusations portées ces derniers jours contre la Tunisie selon lesquelles les auteurs de la fusillade de Tripoli seraient venus de son territoire. Il aurait assuré ses interlocuteurs que cet épisode n'était qu'une « *bavure* », qu'il y avait eu « *excès de zèle* » de quelques organismes populaires et que son pays souhaitait « *poursuivre la coopération avec la Tunisie saur* » selon le calendrier prévu.

La Tunisie, qui a affirmé à plusieurs reprises qu'elle n'avait strictement rien à voir avec « *les événements purement intérieurs* » libyens, a posé comme première condition à l'assainissement de l'atmosphère la libération de ses trois gardes nationaux et l'arrêt de la campagne hostile menée par les moyens d'information libyens. Lorsque les trois hommes auront été effectivement libérés et que la voix de la radio libyenne se sera calmée, rien, apparemment, ne s'opposera plus au retour à son poste de l'ambassadeur tunisien à Tripoli.

MICHEL DEURÉ.

TUNISIE**Renforts à la
frontière libyenne**

L'armée tunisienne a dépêché d'importants renforts aux frontières avec la Libye, en raison d'une concentration de troupes libyennes dans ces zones frontalières depuis mardi dernier. Une incursion de soldats libyens en territoire tunisien a provoqué mardi des escarmouches avec des militaires tunisiens, marquées par quelques tirs de sommation de part et d'autre. Des hélicoptères de l'armée libyenne ont survolé mardi et mercredi la frontière tunisienne.

LE MONDE - Mardi 29 mai 1984

● *La Libye rappelle son ambassadeur à Tunis.* — La Libye a rappelé, la semaine passée, son ambassadeur à Tunis, M. Jomaa Fezzani, en invoquant la fin de sa mission. Aucune nouvelle détérioration n'ayant été enregistrée dans les relations entre les deux pays, cette décision paraît constituer une mesure de réciprocité au rappel de l'ambassadeur tunisien à Tripoli à la suite de l'enlèvement, à la frontière, de trois gardes nationaux tunisiens. Tunis exige leur libération avant la normalisation des rapports bilatéraux. Bien que promise formellement voici dix jours par le chef de la diplomatie libyenne, M. Triki (*le Monde* du 23 mai), celle-ci n'est toujours pas intervenue. — (*Corresp.*)